

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

BERNARD
THÉRON
PDG de Bessac

Haute-Garonne
Bessac,
au bout des
tunnels

DORDOGNE
Tanneries de Chamont :
les experts du cuir

BÉARN
Club Henry XV,
l'esprit rugby

HAUTES-PYRÉNÉES
Tarbes :
Le Rex Hôtel change



À la une

4 Haute-Garonne : Bessac, au bout des tunnels

Dordogne

10 Tanneries de Chamont : les experts du cuir

13 Entrepreneuriat : les femmes s'organisent

14 Transport frigorifique : CLAS tous risques !

18 Brèves Dordogne

Haute-Garonne

20 Domy, à chacun son psy

22 RER Métropolitain :
Toulouse officiellement candidate

24 Le Drive tout nu : le héros du zéro déchet

26 Brèves Haute-Garonne

Gironde

28 Elitt, plein feu sur la croissance

30 Brèves Gironde

Landes

32 La Sourbère, première saison landaise

34 Brèves Landes

Lot-et-Garonne

36 Crise agricole : Agen, capitale de la colère

38 Atelier Duho : vues de haut

40 Agen : le CJD crée l'événement

41 Brèves Lot-et-Garonne :

Béarn

44 Club Henry XV, l'esprit rugby

46 Brèves Béarn

Pays basque

48 Tribunal de commerce : l'économie en mutation

49 Port de Bayonne : retour à la normale

50 Brèves Pays basque

Hautes-Pyrénées

52 Tarbes : Le Rex Hôtel change

54 Énergie, sous le soleil exactement

56 Bagnères-de-Bigorre :
La Cantine reprend du service

57 CCI de Tarbes et des Hautes-Pyrénées :
2024, perspectives périlleuses

58 : Tarbes : l'Usine des Sports primée

59 : Occitanie : la carte à jouer des vins bio

60 Brèves Hautes-Pyrénées

Le Cercle des Experts

62 Raymond Aron et
la liberté économique maîtrisée

Tendances Business

66 Mobilisation pour l'entrepreneuriat féminin

68 Entreprises étrangères : un moteur pour l'emploi ?

70 Assurances : les nouveaux risques

72 Cinéma

75 Annonces légales





BERNARD
THÉRON
PDG de Bessac

© Louis Piquemil - La Vie Économique

Haute-Garonne **BESSAC,** au bout des **tunnels**

BESSAC EN CHIFFRES

1975
création à Réalmont
(Tarn)
1983
déménagement
à Saint-Jory
(Haute-Garonne)
150 millions d'euros
de CA en 2023
500 salariés dont
250 en France
400 km de tunnels
creusés depuis
la création

C'est le dernier fabricant de tunneliers en France. Basée à Saint-Jory, au nord de Toulouse, l'entreprise Bessac creuse depuis près de 50 ans des tunnels de toute taille partout dans le monde. Elle revient aux sources cette année en ressuscitant la machine qui a percé la ligne B du métro toulousain en 2003 et qui va s'occuper de son prolongement jusqu'à Labège.

Par Maxime FAYOLLE

Quand on frôle le 1,80 mètre, il est rare qu'on doive lever les yeux pour saluer une Dame. Mais face à Clémence Isaure et ses 5,28 mètres, on est obligé de s'avouer vaincu. Non, nous n'avons pas croisé le fantôme de la fondatrice des Jeux Floraux de Toulouse, née au XV^e siècle. Clémence Isaure est tout simplement le nom donné au tunnelier de l'entreprise Bessac qui va creuser le prolongement de la ligne B du métro vers Labège. « C'est la même machine qu'on a utilisée en 2003 pour forer au niveau de la station Jean-Jaurès », précise le président

de Bessac, Bernard Théron. À l'époque, il portait le nom de Xavier Darasse, l'organiste toulousain mort en 1992.

LA SIGNATURE BESSAC

Clémence Isaure est ce qu'on appelle un tunnelier à attaque ponctuelle à air comprimé. Cela signifie que la partie avant de la machine creuse le sous-sol avec un bras articulé qui tourne à 360 degrés. Mais la particularité de ce chantier, c'est que le tunnel du métro doit passer sous le canal du Midi. Afin d'éviter les infiltrations d'eau, il faut donc travailler sous air comprimé pour réaliser une contrepression. « Ce type de tunnelier est la signature Bessac, indique Bernard Théron.

À l'origine, les tunnels étaient creusés à la pelle et à la pioche. Dans les années 80, le fondateur de l'entreprise, Michel Bessac, a voulu mécaniser le procédé et a eu l'idée de ce type de tunnelier. » À l'intérieur de la machine, un opérateur pilote le bras d'abattage et observe le travail par un hublot. Tandis que l'avant du tunnelier creuse, l'arrière pose le revêtement du tunnel constitué de voussoirs en béton (voir ci-contre). À plein régime, Clémence Isaure avancera de 5 à 10 mètres par jour sur les 500 mètres à creuser.

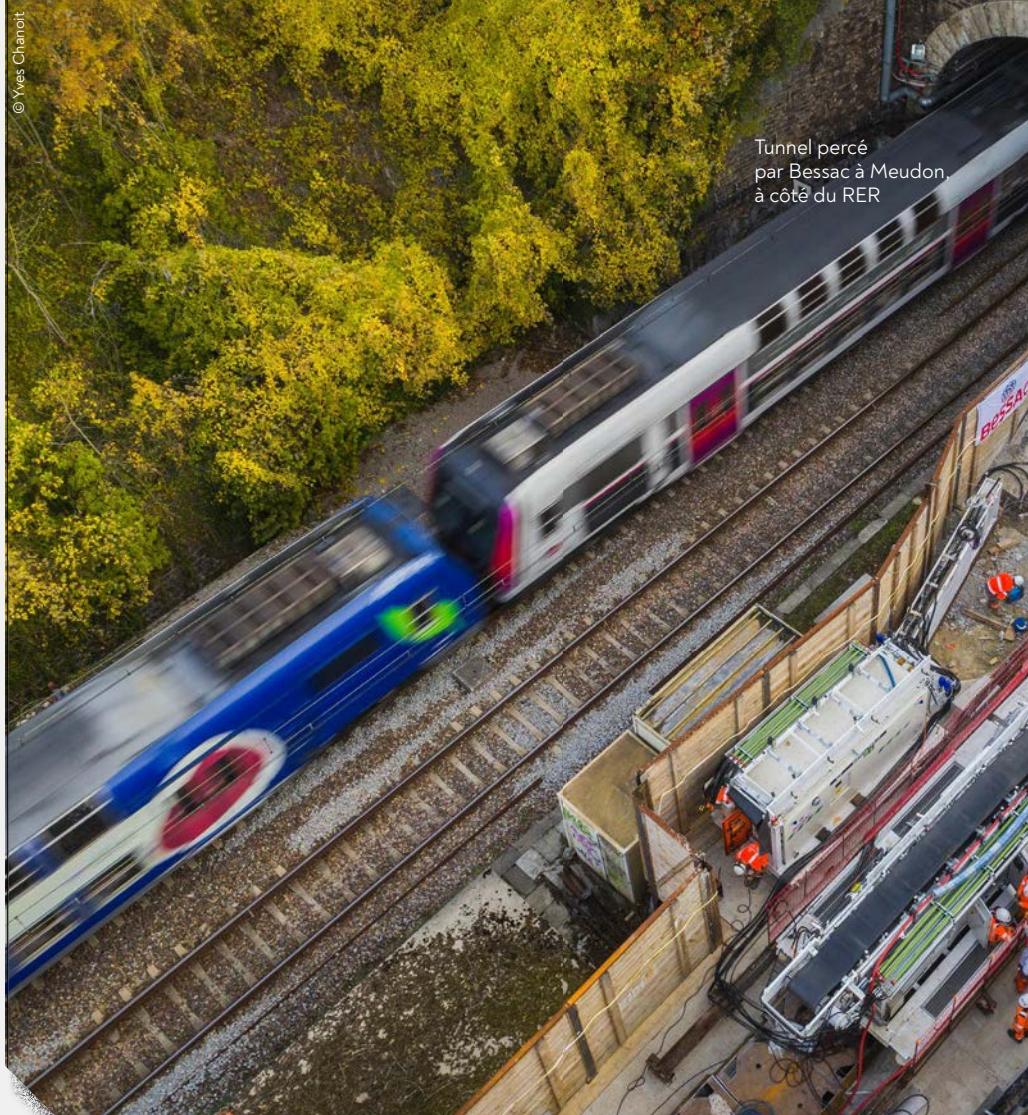
2/3 DU CHIFFRE D'AFFAIRES À L'INTERNATIONAL

Près de 50 ans après sa création en 1975 à Réalmont (Tarn), Bessac a creusé plus de 400 kilomètres de tunnels partout dans le monde. L'entreprise de plus de 500 salariés compte plusieurs filiales implantées en Colombie (200 personnes), Côte d'Ivoire, États-Unis, Canada...



et affiche 150 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023 dont les deux tiers à l'étranger. Un succès hors des frontières qui a mis du temps à se construire. « La première expérience à l'étranger, à Berlin, en 1995 a été un peu douloureuse », raconte Bernard Théron. « Il faut imaginer la PME de Haute-Garonne, qui a ses habitudes en France, venir dans le nord de l'Allemagne. Le contexte était nouveau, la mentalité très différente et ajoutez à cela que pas grand monde ne maîtrisait la langue... Ça n'a pas été simple ! » L'actuel président rentre chez Bessac en 1998 avec pour objectif de dynamiser l'activité à l'international. « Aujourd'hui, on est intervenu dans plus de 30 pays et notre savoir-faire est reconnu partout dans

© Yves Chanoit



Tunnel percé par Bessac à Meudon, à côté du RER

PRÉSENT ÉGALEMENT SUR LA LIGNE C

Si Bessac a remis au jour son tunnelier Clémence Isaure pour le prolongement de la ligne B entre Ramonville et Labège, l'entreprise sera aussi présente sur le gros chantier de la ligne C. « Au sein du groupement Horizon, nous avons remporté le lot 4, qui va de Jean-Rieux à Montaudran. » Une présence naturelle pour Bernard Théron. « On est heureux de réaliser un chantier chez nous. Commercialement, c'est également important. Si on ne gagne pas un appel d'offres à la maison, comment voulez-vous que nos clients à l'étranger nous fassent confiance ? » Toutefois, sur ce lot, Bessac ne fournira pas le tunnelier qui mesurera 8 mètres de diamètre. « Nous avons envisagé une ligne de production de gros tunneliers de cette taille en vue des travaux du métro. Mais pour amortir une telle ligne, il faudrait en produire au moins un par an de cette taille, ce n'est pas possible. » Le tunnelier flambant neuf a finalement été acheté à l'allemand Herrenknecht. Il a été baptisé Marguerite de Catellan, en l'honneur de la poétesse du XVII^e siècle. Tous les tunneliers qui œuvreront sur les 27 kilomètres de la ligne C porteront des noms féminins afin de coller avec la tradition de la Sainte-Barbe, la sainte patronne des mineurs.

le monde. » Bessac a su notamment s'appuyer sur la très forte implantation à l'étranger de sa maison-mère, Soletanche Bachy, qui a repris l'entreprise à Michel Bessac en 1990 (entrée ensuite dans le groupe Vinci en 2007).

UN PRIX POUR UN CHANTIER À HONG KONG

Lorsqu'on évoque les chantiers à l'étranger, on observe les yeux du Narbonnais qui brillent. À 56 ans, celui qui a notamment vécu en Colombie et en Allemagne – et parle couramment quatre langues – se souvient. « Quand on est arrivé en Colombie en 2000, personne n'y mettait les pieds. La criminalité était élevée, il y avait encore de nombreux groupes de guérillas. Aujourd'hui, on est implanté localement avec 200 Colombiens. » Bogota, Miami, Hong Kong, Doha, Panama... Les

viles et les réalisations parfois hors du commun se succèdent. « À Hong Kong, on a construit une machine incroyable pour démonter les voussoirs d'un tunnel. C'était du jamais vu ! » L'entreprise a même reçu un prix de l'International Tunneling Association en 2013 pour son TDM (Tunnel Dismantling Machine).

DERNIER DES MOHICANS

Il faut dire qu'en France, Bessac est bien seul sur le marché des tunneliers. L'entreprise est la dernière dans l'Hexagone à fabriquer elle-même ses machines souterraines. « Nous avons un parc d'une cinquantaine de tunneliers », détaille le PDG. En Europe, il n'y a que les Allemands de Herrenknecht qui font la même chose. « Aujourd'hui, les leaders du secteur sont les Chinois. Ils s'y sont mis il y a 15 ans et ils ont dépassé tout le monde. Leur marché local est énorme et aujourd'hui,



leurs tunneliers sont fiables. L'un d'entre eux était même présent sur les travaux du Grand Paris Express ! » Pour faire face à cette concurrence, Bessac a dû s'adapter. « Nous avons

élargi notre gamme avec des micro-tunneliers pour creuser des tunnels plus petits. Aujourd'hui, on maîtrise toute taille de 500 mm à 8 mètres de diamètre ! » Métros, assainissement, transport d'énergie, de câbles à haute tension... les chantiers sont nombreux et variés. « Depuis 15 ans, nous sommes même présents à Bure sur le laboratoire test pour l'enfouissement des déchets nucléaires, à 500 mètres de profondeur. »

CHANTIER IMPORTANT : LA CONNEXION HAUTE TENSION ENTRE L'ESPAGNE ET LA FRANCE

L'année 2024 s'annonce à nouveau palpitante. Outre les travaux du métro à Toulouse, Bessac va intervenir sur le projet Inelfe, la connexion haute tension entre l'Espagne et la France, de Bilbao à Bordeaux. Le câble électrique va passer de la mer à la terre pour contourner le gouf de Capbreton, un canyon sous-marin de plus de 3 500 mètres de profondeur, dans le golfe de Gascogne. « C'est un gros chantier où on travaille à proximité de plages très touristiques comme Hossegor ou Lacanau pour assurer les passages mer/terre du câble. On ne peut travailler qu'en dehors des périodes estivales et il faut aller vite donc ce sera du 24 h/24 et 7 jours sur 7. » Pour ce faire,

LES VOUSOIRS DU MÉTRO TOULOUSAIN : UNE PREMIÈRE MONDIALE

Clémence Isaure va creuser 500 mètres de galerie souterraine pour le prolongement de la ligne B du métro, tout au long desquels 2 850 voussoirs seront installés. Ces structures de béton sont assemblées les unes aux autres, comme des Lego, sous la forme d'un anneau de 12 tonnes qui tient le tunnel. Ils sont fabriqués à Labège par l'entreprise Prega et pour la première fois, un béton très bas carbone a été utilisé pour ces voussoirs. « Nous avons utilisé du métakaolin, une poudre d'argile calcinée qui est un déchet des usines de briqueterie », détaille Augustin Morando, le directeur de projet métro chez Bessac. « Cela permet de diviser par 3 la quantité de CO₂ rejetée. » Originalité du projet, tous les matériaux utilisés pour le prolongement de cette ligne B sont 100 % Made in Occitanie et avec un objectif de réutilisation des matériaux. C'est déjà le cas du tunnelier qui a plus de 20 ans, mais aussi des moules de voussoirs, déjà utilisés lors d'un précédent chantier en Belgique. Quant au béton, le ciment vient de Port-la-Nouvelle (Aude), le métakaolin provient de Fumel (Lot-et-Garonne) et le sable de Portet-sur-Garonne.

Bessac va devoir recruter. Après 70 embauches en 2023, ce ne sont pas moins de 50 personnes qui vont grossir les rangs du Haut-Garonnais cette année. « Le monde des tunnels est un monde fascinant, quand on y goûte, on y reste ! » ■



Les équipes de Bessac devant Clémence Isaure



Le TDM (Tunnel Dismantling Machine) utilisé à Hong Kong pour démonter les voussoirs d'un tunnel

Métro toulousain « Nous sommes dans les temps »

Le plan des transports toulousains une fois les lignes B et C terminées



Jean-Michel Lattes, le président de Tisseo, la régie des transports toulousains, gère plus d'une quarantaine de sites en chantier sur les lignes B et C. Des travaux longs mais qui selon lui n'accusent pour l'instant aucun retard.

Par Maxime FAYOLLE

© Sémhur / Wikimedia Commons / CC-BY-SA-4.0

La Vie Economique :
Pouvez-vous dire
où en sont les travaux
du métro toulousain en
ce début 2024 ?

Jean-Michel Lattes : « Après sept années de travaux préparatoires, nous sommes enfin dans la phase lourde. On est actuellement en train de couler les murs des stations. Cette phase va durer jusqu'au mois d'avril. Petit à petit, les gros silos bleus qui stockent les boues vont disparaître. Ensuite, les tunneliers vont arriver sur les chantiers au printemps. Il faudra les assembler sur place avant qu'ils ne commencent leur œuvre pour relier toutes les stations entre elles. On estime que le gros œuvre sera terminé pour 2026. Débuteront ensuite le second œuvre et la marche à blanc en 2028 pour une inauguration fin décembre. Nous sommes dans les temps. »

LVE : N'y a-t-il pas
de mauvaises surprises sur
les chantiers en cours ?

J.-M. L. : « Actuellement non, mais il y a 40 sites en chantier en même temps donc on ne sait jamais. Nous avons été alertés sur la présence

« Le budget dépassera les 3 milliards d'euros à la fin des travaux et il est tenu »

d'une nécropole vers François-Verdier. Nous avons géré cela avec les services de l'État. Quand on creuse un métro, particulièrement dans le Toulouse historique, il peut arriver tout un tas de choses. Lorsqu'on a agrandi la ligne A, les équipes avaient trouvé une mâchoire de rhinocéros au niveau



JEAN-MICHEL LATTES
président de Tisséo

© D. R.

« Nous avons lancé une étude pour relier Balma à L'Union »

de Jean-Jaurès. Pareil à Esquirol où nous avons dû gérer la découverte d'un palais des rois mérovingiens. Mais la ligne C s'éloignant du centre-ville, ces types de découvertes sont moins probables. »

LVE : Pouvez-vous rappeler
le budget de ces travaux ?

J.-M. L. : « Il dépassera les 3 milliards d'euros à la fin des travaux. Le budget est tenu et l'adjoint aux finances, Sacha Briand, présentera un 6^e rapport sur l'évolution des coûts qui montrera la conformité à nos engagements. Par ailleurs, nous sommes contrôlés par l'agence Moody's qui nous donne une note sur la performance financière. »

LVE : Tisseo aura-t-elle
besoin de nouvelles ressources
financières ?

J.-M. L. : « La question se pose. Le prix du ticket augmente de 2 % par an et le prochain vote sur cette question n'interviendra que mi-2026, donc nous n'avons pas de marge de manœuvre ici. Nous souhaitons en revanche un relèvement du plafond du versement

mobilité autour de 2,3 %, ce qui nous permettrait d'assumer le coût des infrastructures en place et d'en financer de nouvelles. »

LVE : Quelles sont les
pistes de nouvelles
infrastructures à Toulouse ?

J.-M. L. : « Nous travaillons sur les interconnexions possibles avec un futur RER Métropolitain (voir page 22). Cinq sont déjà prévues avec la ligne C et nous en envisageons une nouvelle au niveau de la station Niel, qui est actuellement une station fantôme. Parallèlement, nous avons lancé une étude pour relier Balma à L'Union. »

LVE : Par un prolongement
de la ligne A du métro ?

J.-M. L. : « C'est une hypothèse. Nous attendons de voir le résultat des études de faisabilité. Par nature, tous nos systèmes de transport ont vocation à se prolonger. C'est également le cas du téléphérique Téléo qui pourrait s'étirer jusqu'à Montaudran à l'est et Basso Combo à l'ouest. Mais tout cela se fera après 2028. » ■

Tanneries de Chamont Les experts du

CUIR

Propriétaire des tanneries de Chamont à Saint-Pardoux-la-Rivière, depuis plus de 30 ans, Marek Sus cultive le savoir-faire d'un cuir naturel, de qualité. En un mot « vivant ». Des cuirs qui fournissent de grandes entreprises.

Par Marie LEMAITRE

A deux pas du bourg de Saint-Pardoux-la-Rivière, au cœur du Périgord Vert, se dressent, au bord de la Dronne, les Tanneries de Chamont. Les bâtiments de 300 m², dans d'anciennes maisons de pierre, témoignent de l'histoire de l'entreprise créée en 1903. Cette tannerie fait partie des trois dernières de France à utiliser des tannins végétaux – de châtaignier et mimosa notamment – pour travailler le cuir ; et elle est la seule de France à pratiquer la méthode de mise au vent pour aplatir et corriger la peau lors de la conception des pièces de cuir. Seules trois entreprises au monde utilisent encore cette machine. Ces particularités des tanneries de Chamont font la fierté de Marek Sus, dirigeant de l'entreprise depuis 1991. Lorsqu'il traverse ses ateliers, le patron est attentif, regarde chaque pièce de cuir et ne rate aucun défaut, ne manque aucun détail. L'excellence, c'est la marque de fabrique de ses produits.

UNE CROISSANCE POSITIVE

Avec un carnet de commandes plein sur au moins trois mois, l'entreprise vend en France, mais également en Suisse, en Allemagne, et jusqu'au Japon. « Aujourd'hui, le cuir naturel a le vent en poupe », note Marek Sus. Avec un chiffre d'affaires de plus de 1,3 million d'euros pour 2023, les tanneries de Chamont enregistrent une croissance positive de 3 à 4 % chaque année. Face à cette demande constante, le dirigeant

“ Les tanneries de Chamont enregistrent une croissance positive de 3 à 4 % chaque année ”

ambitionne de doubler sa surface de production, avec un nouveau bâtiment de 400 m², dont il espère voir les travaux débiter en 2025. « Il y a un goulot d'étranglement à l'atelier de finissage qui est saturé. » À cette étape, le cuir est teinté, le finissage est déposé et le cuir enfin terminé. Avec ce chantier, Marek Sus espère une « meilleure organisation du travail, acquérir de

“ Nous fournissons le plus ancien maroquinier de France, Joseph Duclos. Nous livrons également la quasi-totalité des selles de Camargue ”

TROUVER DES PEaux DE QUALITÉ : UN ENJEU DE TAILLE

La quasi-totalité des peaux achetées par les tanneries de Chamont proviennent de Bavière, ou des pays scandinaves. « Là, on a environ 70 % de premier choix », affirme Marek Sus. En France, ce n'est que 7 % pour les gros bovins, et 13 % pour le veau. En cause ? La rémunération. En France, les éleveurs ne sont pas rémunérés pour la peau, considérée comme un déchet. « On n'a donc pas de matière première de qualité en France », regrette Marek Sus. Il milite donc pour que les pratiques changent. Lors d'une expérimentation réalisée avec le pôle d'excellence rural, les éleveurs ont été rémunérés pour les peaux : les statistiques ont bondi 13 à 88 % de cuir premier choix sur les veaux. Aujourd'hui, avec la filière d'excellence cuir de Nouvelle-Aquitaine, dont quelques éleveurs sont partenaires, il est possible pour les tanneries d'avoir des peaux locales. Les éleveurs ont une prime pour les peaux 1^{er} et 2^e choix. « Car on achète la peau avec les poils dont on ne voit la qualité qu'après », soulève Marek Sus, qui attend encore de grands changements.

nouveaux équipements et davantage de production ». Un investissement de 1 million d'euros.

85 % DE CUIR POUR LA SELLERIE

Les tanneries de Chamont comptent déjà une centaine de clients pour 15 000 m² de cuir fabriqués chaque année. 85 % de cette production est destinée à la sellerie, mais également la maroquinerie ou encore pour du cuir à bourrellerie. Parmi ses clients : la sellerie CWD de Nontron, qui équipe des champions olympiques. « Nous fournissons le plus ancien maroquinier de France, Joseph Duclos. Nous livrons également la quasi-totalité des selles de Camargue », relève Marek Sus. Si ses cuirs sont autant demandés, pour le patron, c'est pour sa qualité, et son savoir-faire, qu'il a reconnu dès le départ.

MAREK SUS
dirigeant des
Tanneries de Chamont

Marek Sus est arrivé en Dordogne en 1990. C'est lui qui a installé la maison Hermès dans le département.

SAVOIR-FAIRE VÉRITABLE

« Rapidement, les pouvoirs publics m'ont approché pour que je soutienne la tannerie. » Face à leur insistance, il a accepté de réaliser un audit. « J'ai tout de suite réalisé qu'il y avait un vrai savoir-faire, mais qu'il n'y avait pas les moyens d'acheter des peaux de qualités. Les clients connaissaient le savoir-faire de la tannerie, mais ils ne savaient jamais quand ils seraient livrés. » Pour l'ancien salarié d'Hermès, ce savoir-faire réside dans ce tannage végétal, de plus en plus rare, et la qualité de sa réalisation. « Le tannin doit traverser le cuir de part et d'autre », souffle-t-il. Des gestes et techniques qui se transmettent de salarié en salarié.

DE RECRUTEMENTS DIFFICILES

En redressement judiciaire en 1991, les tanneries sont récupérées par Marek Sus pour 400 000 francs auprès du tribunal de commerce. « Je me suis donné deux ans

pour redresser l'affaire », souligne-t-il. Pari réussi : en trois mois, les comptes reviennent à zéro, en dix-huit mois, l'entreprise génère des revenus. Deux ans après son arrivée, en 1993, le nouveau propriétaire investit 2 millions de francs : l'aventure est lancée. Néophyte dans ce domaine, le dirigeant se forme auprès des anciens propriétaires de la tannerie, deux cousins d'une soixantaine d'années, restés à Chamont jusqu'à la retraite.

CE « CUIR QUI VIT »

Aujourd'hui, l'entreprise compte huit salariés, dont six tanneurs. « Il nous manque une personne, reconnaît Marek Sus, mais on n'arrive pas à recruter. » Les employés en interne aux savoir-faire de la tannerie de Chamont, mais comme de nombreuses entreprises, la tannerie ne trouve pas de volontaire, et encore moins des candidats prêts à s'inscrire dans la durée. En attendant de trouver le candidat idéal, les tanneries de Chamont continuent de tourner à plein régime, pour fabriquer ce « cuir qui vit », comme disent les puristes. ■

“ Pour Marek Sus, ancien salarié d'Hermès, ce savoir-faire réside dans ce tannage végétal, de plus en plus rare ”



Entrepreneuriat **Les femmes** **s'organisent**

En Dordogne, les femmes entrepreneures se rassemblent au sein de deux réseaux fraîchement arrivés sur le département : l'association *Mampreneures* et *Bouge ta boîte*.

Par Marie LEMAITRE

Jongler entre son rôle d'entrepreneur, de maman et de femme n'est pas toujours facile. C'est pour mieux alterner entre ces trois étiquettes qu'a été créé le réseau national des *Mampreneures*, dont une antenne s'est installée en Dordogne en juin dernier. « Il est parfois difficile de dégager du temps pour tout gérer. Beaucoup de femmes s'y perdent et ont besoin d'aide pour tout gérer », note Paméla Bestard, à l'initiative de la création de la branche périgourdine. Elle-même mère de deux petites filles de 3 et 2 ans, elle a créé son agence de garde d'enfant en 2020 et reconnaît : « j'aurais aimé avoir accès à un tel réseau à ce moment-là ».

UNE MATINÉE DE RENCONTRE CHAQUE MOIS

Les *Mampreneures* ne s'adressent pas qu'aux femmes qui ont déjà leur entreprise, mais également aux porteuses de projet. « Il ne faut pas de numéro de Siret pour adhérer, c'est la force de l'association. » La dizaine de membres que compte le réseau périgourdin se réunit une matinée tous les mois entre 9 h 30 et 12 h 30. « Chaque demi-journée a un thème, on traite des problématiques communes, et on fait des ateliers. »

Après la naissance des *Mampreneures* Dordogne, Paméla Bestard a eu des demandes de femmes qui ne sont pas mamans, qui auraient, elles aussi, aimé appartenir à une sororité. Ainsi, le réseau *Bouge ta boîte* débarque en Périgord. Une première réunion de présentation a eu lieu le vendredi 12 janvier. « Le



fonctionnement ressemble plus à celui d'un BNI, l'adhésion est donc plus chère, mais le dynamisme est différent », note Paméla Bestard.

UN CERCLE LOCAL

Être membre donne accès à un réseau et un répertoire de plus de 4 000 femmes réparties sur tout le territoire national, à des webinaires, des podcasts... À l'échelle départementale, des réunions seront organisées tous les trois mois avec un événement. Et lorsque le réseau atteint la dizaine de membres, un échelon local sera créé avec des réunions tous les quinze jours, et avec des invités une fois sur deux. Un cercle fermé dont seulement une représentante par corps de métier sera acceptée, sauf dans les professions avec plusieurs branches (comme les avocats). « Les *Mampreneures*, c'est un réseau avant tout d'entraide, professionnelle et personnelle, *Bouge ta boîte* a une notion plus business, de marcher ensemble pour développer le Périgord », conclut Paméla Bestard. ■

Transport frigorifique

CLAS

tous risques !

PME spécialisée dans le transport frigorifique en circuit court, CLAS s'est imposée en l'espace de 20 ans comme l'incontournable alliée du plus gros acteur du marché. Jouant à quitte ou double lors des crises successives, la société fondée par Jean-Marie Viale réussit à se développer à Périgueux et Saintes avec une stratégie régionale.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Ce matin-là, la situation se durcit côté manifestations d'agriculteurs sur la sortie 15 de l'A89, autant dire sous les fenêtres de Jean-Marie Viale, à Cré@ Vallée côté Sanilhac. Le PDG sait que les heures sont déjà difficiles pour ses chauffeurs. « On transporte des produits périssables, les retards entraînent des refus de livraison : on repart avec les produits d'expéditeurs qui nous font confiance... » L'homme a la carrure du rugbyman (et arbitre) qu'il a été (toujours soutien du CAP, et du BBD) et le mental qui va avec : à toute épreuve. Il a déjà connu ça lors de la crise des Gilets Jaunes. Et il venait d'investir à Saintes quand la crise sanitaire a paralysé le monde en 2020, « annonce du confinement le 17 mars et dès le 24 on était à -40 % d'activité », rappelle-t-il.

UNE CRISE PEUT EN CACHER D'AUTRES

Les clients de CLAS sont des restaurateurs, des écoles, des GMS qui se recentrent alors sur leurs

marques distributeur : l'entreprise met à l'arrêt le tiers de ses 40 salariés et se bat pour retrouver son niveau après une année à -10 % d'activité, ce qui représente 50 % de résultat. En 2022, la grippe aviaire touche une filière qui pèse pour 10 % de son chiffre d'affaires. « Les élevages se sont vidés des mois entiers, plus d'abat-tage, plus de produits à transporter. » Ceci avec 30 % d'augmentation sur le carburant (30 à 40 000 litres par mois). Et pour finir, la hausse du prix des énergies a lourdement pesé sur la spécialité du froid. « On a pris 40 000 euros de plus ici sur l'année et le double à Saintes », déplore le dirigeant.

PROXIMITÉ ET CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Certains ne se sont pas remis de cet enchaînement, tout récemment un confrère historique de Poitiers. « Au pire moment, j'ai préféré foncer, prendre des risques. J'ai tendance à penser que vouloir faire des économies quand ça va mal n'est pas une bonne idée, mieux

JEAN-MARIE
VIALE
PDG de CLAS

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Jean-Marie Viale évoluait de l'autre côté de la barrière avant de créer ses entreprises : il était acheteur de prestations logistiques dans l'agroalimentaire, à Sobeval (Boulazac) puis directeur logistique pour un groupe parisien. « Je connaissais bien le paysage frigorifique routier français. Je me suis d'abord installé pour le sec en 2002 avec Concepts Logistiques Services qui existe toujours, dans le giron de CLAS depuis 2022. » Fin 2005, un confrère transporteur attire son attention sur le froid. « Il n'y avait plus de distributeur frigorifique en Dordogne. » Pour combler ce vide, il commence avec un seul véhicule et sa licence transport, premier sur le site de Cré@Vallée. « Je n'imaginai pas en être là aujourd'hui ! » 50 salariés travaillent sur le site de Périgueux, devenu siège général, dont 10 dans l'équipe administrative. Le dirigeant travaille en famille : son épouse, cadre marketing dans l'agroalimentaire, l'a rejoint après s'être formée au management, elle est formatrice agréée et assure les RH ; son fils arrive à Saintes avec des compétences transport et management ; et sa fille, recrutée par alternance, s'oriente vers les RH.



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

CLAS 2 CHARENTES À SAINTES

Les calculs pour se développer se font très prosaïquement sur le nombre de bouches à nourrir : 410 000 habitants en Dordogne, 600 000 en Charente-Maritime et 390 000 en Charente, avec deux saisonnalités touristiques importantes en 24 et 17, soit 15 à 20 % de plus en été. STEF, positionné à Niort, Limoges et Bordeaux, a orienté Jean-Marie Viale sur ces territoires. « Le potentiel de développement est deux fois celui de Périgueux. » Outre le flux confié par son partenaire, CLAS travaille aussi avec le numéro 1 français de la volaille et de belles PME de ces départements. « Pour la première fois, nous essayons les coquillages, l'huître surtout, avec des camions dédiés. » Le bâtiment a poussé sur un terrain proposé par l'agglomération à 2 km de l'accès autoroutier, avec un investissement de 4 millions d'euros. En plus d'une structure de froid positif, le site intègre une surface de stockage de produits surgelés recevant jusqu'à 3 000 palettes.

vaut être créateur de ressources, proposer des solutions pour être plus attractif, se décomplexer d'être petit. » Il se diversifie, s'ouvre au secteur pharmaceutique. Des donneurs d'ordre importants s'intéressent au transporteur sur la niche de proximité qu'il occupe dans ce département rural. « Notre maillage nous permet d'être à peu près partout tous les jours, c'est une force. » La posture offensive du dirigeant a été décisive, ses choix ont porté, combinaison « d'engagement pour ses équipes » et d'économique. Un rééquilibrage s'est opéré, dans la patience du décalage des projections initiales.

LOGISTIQUE ET INFORMATIQUE

Jean-Marie Viale évolue grâce à la confiance d'entreprises agroalimentaires qui lui confient leurs flux et celle du numéro un du froid, STEF, qui n'a pas vocation à s'implanter dans ce département rural. « Nous bénéficions d'un référencement national avec ce groupe, nous ne sommes que sept en France à l'avoir. » Ce gros pourvoyeur de volume l'accompagne dans sa dynamique, notamment l'installation à Saintes. « Ce partenaire majeur m'a permis de mettre des moyens sur la route... et m'a appris le goût du risque. » Les entreprises locales trouvent ici une jonction avec la France entière, voire l'Europe, en 24 et 48 h grâce aux hubs du groupe.

« Nous sommes fiers d'avoir travaillé avec l'entreprise périgourdine Zéro et l'infini, pour développer un ERP sur mesure qui nous a fait gagner un temps fou dès le début en assurant notre indépendance informatique. »

© Loïc Mazalrey - La Vie Économique



“ Au pire moment, j’ai préféré foncer, prendre des risques. J’ai tendance à penser que vouloir faire des économies quand ça va mal n’est pas une bonne idée ”

Ce logiciel de gestion logistique permet de s’interfacer avec le numéro 1 français, pourtant très verrouillé : l’outil embarqué pour l’échange de données dessine au transporteur la physionomie de la nuit et des tournées du jour suivant. CLAS fonctionne avec une flotte de 20 véhicules à Périgueux et deux vagues de départ par jour, dont la première assure 90 % des livraisons dans le département en 24 heures.

MESSAGERS DU FROID

« En 2019, nous étions 45 et on réalisait 4,50 M€ de chiffre d’affaires. On a maintenant dépassé 11 millions malgré tout ce qu’il s’est passé, en créant 50 emplois à Saintes. » Revenue à l’équilibre, en attendant une actualité plus stable, CLAS devrait poursuivre son développement en dupliquant à Périgueux son format charentais intégrant un espace de stockage ; et une spécialisation. L’entreprise devra se déplacer pour doubler voire tripler la surface actuelle, sûrement vers des terrains voisins que le Grand Périgueux aménage à proximité de l’autoroute. « Un projet logistique de cet ordre demande un gros investissement, comparable à Saintes mais pour un seul département. » Avant cela, 2024 sera une année décisive avec l’évaluation de la vaccination dans la filière canard, qui devrait peser dans les perspectives de CLAS. ■

DIAGNOSTIC SOCIAL

En 2019, se lançant à Saintes, le dirigeant a demandé un diagnostic social de son entreprise. « J’avais mis en place l’intéressement, la participation aux bénéficiaires, une mutuelle depuis 2003, des chèques-cadeaux à Noël et pour les anniversaires... », souligne-t-il. Pour le dirigeant, le critère de confiance reste essentiel. « Il faut se battre pour être plus intéressant que les autres, donner des outils, accompagner avec de la formation et de l’information pour que certains arrêtent de parler aux chauffeurs comme on l’entend parfois ! » Le métier de transporteur s’est diversifié, il n’est pas simple de fidéliser les postes. Le dirigeant veille à améliorer les conditions de travail, notamment pour les chauffeurs qui représentent 60 % de la masse salariale.



© Loïc Mazalley - La Vie Économique





Dordogne **LE PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE CONNU**

Le parcours de la flamme olympique à travers le département de la Dordogne se fera en 7 étapes, le 22 mai prochain : Bergerac, puis Saint-Aulaye, Sarlat, Nontron, Montignac-Lascaux, Agonac, pour finir à Périgueux. Le cortège partira de la ville de Cyrano à 8 h 30 et arrivera à la capitale périgourdine où un site de célébration sera installé sur les allées Tourny avec en point d'orgue l'allumage du chaudron à 19 h 30. Les premiers relayeurs de la flamme sont désormais connus. Parmi eux : Valérie Galli, ancienne escrimeuse et deux fois vice-championne du monde par équipe en 1988 et 1991 ; Yohan Durand, marathonien champion de France de semi-marathon en 2021 et Paul Mathou, coureur de trail, vice-champion du monde de trail long par équipe. Au total, une centaine de Périgourdins, personnalités et anonymes, se relaieront pour porter la flamme.

Grand Périgueux **L'AGENCE PÉRIVÉLO A DÉMÉNAGÉ**

La nouvelle agence Périvélo s'est installée en janvier au 11, rue Denis-Papin, à Périgueux, au cœur de l'intermodalité qui se met en place dans le quartier de la gare. Périvélo propose sur ce nouveau site ses services de location, d'entretien et de retour de vélos, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. En centre-ville, Périmouv' continue de renseigner sur le fonctionnement du service, d'assurer les renouvellements de contrats, les inscriptions sur liste d'attente, de prendre rendez-vous pour les maintenances... tout ce qui ne nécessite pas la présentation du vélo.



Dordogne

ELLES M L'ARTISANAT : UN APPEL POUR CONCEVOIR LES TROPHÉES

La chambre des métiers et de l'artisanat de la Dordogne a lancé un concours pour la réalisation du trophée de l'édition 2024 d'Elles M l'artisanat. Pour valoriser les lauréates, la chambre propose de concevoir les différents trophées qui viendront récompenser chaque catégorie. Pour les artisans intéressés à mettre en lumière leur travail, il faut envoyer sa candidature avant le 15 février en contactant Delphine Petit, au 05 53 35 87 06 ou à l'adresse delphine.petit@cma-nouvelleaquitaine.fr. L'artisan sélectionné sera avisé le 4 mars 2024 et devra livrer les précieux trophées le 31 mai 2024.



© Shutterstock

ERIK HANSEN
ET MANUEL PANFILI



Sarlat

LA CUISINE RÉCOMPENSÉE

La fête de la truffe se tenait le samedi 20 et dimanche 21 janvier, à Sarlat. L'occasion de remettre le trophée Jean Rougié 2024. Ce prix, récompensant les étoiles montantes de la gastronomie, a été décerné à Erik Hansen et Manuel Panfili, respectivement étudiant et professeur à l'institut du sud de l'Alberta, au Canada. Ils avaient pour thème imposé de réaliser une recette froide et une chaude au foie gras et à la truffe. Trois prix spéciaux ont également été remis : celui du meilleur plat chaud, celui du meilleur plat froid, et le coup de cœur du jury cuisine. Le premier a été remporté par Marius Merlet et Patrick Bouffety, de l'ensemble sacré cœur ville Saint-Chély-d'Apcher et les deux autres ont été remportés par Alexandre Georget et Thomas Champagnol de l'école hôtelière de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Domy **À chacun son psy**

Constatant les incidences de la crise du Covid sur la santé mentale des jeunes, la pédopsychologue toulousaine Mariane Cam a fondé Domy : une plateforme visant à faciliter la rencontre entre les moins de 30 ans et les psychologues qui pourraient les accompagner. Le succès est au rendez-vous.

Par Bérengère BOSI

« **61%** des Français sont touchés par une problématique de santé mentale, et pourtant 80 % d'entre eux ne consultent pas de spécialiste », selon une enquête Ipsos publiée au printemps dernier. Si consulter un psychologue reste tabou, un frémissement se fait sentir chez les jeunes. Ainsi, entre 2019 et 2022, le nombre d'enfants de 0 à 17 ans qui consultent un psychologue a augmenté de 30 %. Chez les 18-24 ans, il a bondi de 60 %, selon une étude réalisée par Doctolib et la fondation FondaMental. Une bonne chose, au vu des difficultés rencontrées par les plus jeunes face à une actualité anxiogène. « Le nombre de passages aux urgences de jeunes ayant des idées suicidaires a connu une hausse de 70 % pendant la crise sanitaire », affirme Mariane Cam, fondatrice de Domy, la start-up toulousaine qui vise à mettre en relation les psychologues et les jeunes patients.



MARIANE CAM
fondatrice de Domy

LE « TINDER » DE LA SANTÉ MENTALE

Ancienne pédopsychologue constatant la détérioration de la santé mentale des jeunes, Mariane Cam a fondé Domy au printemps 2022. La start-up a développé une plateforme web qui consiste à permettre de créer des « matchs » (un peu à la manière des applications de rencontres) entre les jeunes de moins de 30 ans et des psychologues. « Vous n'iriez pas voir un gastro-entérologue si vous avez un rhume ? Pour la santé mentale, c'est pareil, il y a différents thérapeutes en fonction des symptômes et des besoins », explique-t-elle. Domy vise à faciliter les bonnes mises en relation.

Grâce à un formulaire de 15 questions traité par un système d'intelligence artificielle, la plateforme analyse



la situation du patient et lui propose trois thérapeutes compatibles à plus de 75 %. « Il est important de proposer plusieurs options, car certains patients préfèrent consulter une femme plutôt qu'un homme ou peuvent avoir des contraintes financières », explique la fondatrice. Une fois le psychologue choisi, le patient organise avec ce dernier les modalités de la consultation (au cabinet ou en visio, tarif...).

PLUS DE 1 000 PSYCHOLOGUES RÉFÉRENCÉS

Moins de deux ans après son lancement, l'application a séduit les psychologues. De 100 professionnels recensés à l'automne 2022, elle est passée à plus de 1 100 spécialistes. « Nous avons programmé plus de 21 000 consultations en 2023 », affirme Mariane Cam qui vise les 100 000 consultations en 2024. Les psychologues référencés par l'application (sélectionnés après un audit) paient un abonnement mensuel

“ La start-up de 5 personnes prévoit une levée de 350 000 € ”

de 30 à 40 euros. Domy leur permet de trouver de nouveaux patients, mais propose également un outil de gestion de leur agenda, à la manière du célèbre Doctolib. « Nous avons réalisé une première levée de 100 000 euros en mars 2023 qui nous a permis de

lancer notre première version de la plateforme. Nous travaillons aujourd'hui sur de nouvelles fonctionnalités pour faciliter le quotidien de nos abonnés. »

UNE LEVÉE DE FONDS EN COURS

Pour améliorer encore son service, la start-up de 5 personnes prévoit une deuxième levée « en non dilutif cette fois », de 350 000 euros. « Nous devrions la finaliser au début du deuxième trimestre 2024 ». Une opération qui devrait permettre à Domy d'améliorer l'expérience sur sa plateforme, travailler sur l'intelligence artificielle pour proposer des « matchs patients-psychologues » encore plus sensibles et pertinents, et investir sur l'acquisition de patients. « Nous avons besoin de nous faire connaître », confie Mariane Cam.

SENSIBILISER

Au-delà de la volonté de pérenniser son entreprise, Mariane Cam souhaite surtout sensibiliser à la question de la santé mentale des plus jeunes. « 75 % des troubles apparaissent avant 25 ans. Plus on les prend tôt, mieux on va pouvoir les soigner », souligne-t-elle. La dirigeante prévoit ainsi en 2024 de développer les partenariats avec des associations, écoles, la Région Occitanie, le Département de Haute-Garonne ou encore la métropole de Toulouse. « Nous travaillons également avec la mission locale dans le but de faire connaître les symptômes et améliorer ainsi la prévention. » Domy lance également cette année son offre BtoB, à destination des établissements d'enseignement supérieurs. « Nous visons les écoles toulousaines en priorité. » ■

Toulouse

RER Métropolitain

candidate

Les responsables politiques de la Ville, du Département et de la Région ont signé une déclaration d'intention commune à destination de l'État pour la création d'un Service Express Régional Métropolitain (SERM). Six branches d'un futur RER ont été dessinées pour un coût avoisinant les 4 milliards d'euros.

Par Maxime FAYOLLE

Que celui qui n'a jamais perdu plusieurs heures dans les embouteillages à Toulouse arrête ici sa lecture ! En 2023, un automobiliste toulousain est resté 71 heures dans les bouchons, contre 53 heures l'année précédente. L'attractivité de la ville rose (dont l'aire urbaine gagne 20 000 nouveaux habitants par an) a pour effet une congestion des routes et une saturation des transports en commun qui atteint des seuils critiques. Si rien n'est fait, la surfréquentation des routes atteindra 160 % en 2030 à Toulouse.

PLUS DE TRAIN, PLUS D'AMPLITUDE HORAIRE

Il faut donc une révolution des transports. C'est pour cela que le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, le président du département Haute-Garonne, Sébastien Vincini et la présidente de Région Occitanie, Carole Delga, ont signé cette déclaration commune d'intention en faveur du SERM à Toulouse. « C'est un projet à voir sur le temps long, entre 10 et 15 ans », souligne d'emblée Carole Delga. En effet, le projet comporte plusieurs volets dont le principal est le ferroviaire. « Il





Le président du département 31, Sébastien Vincini, la présidente de région Occitanie, Carole Delga et le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc

faut plus de trains, une amplitude horaire renforcée et surtout optimiser l'intermodalité entre tous les modes de transport », poursuit la présidente de Région. En clair : des trains de 5 h à 23 h et toutes les 10 minutes en heure de pointe.

MONTÉE EN PUISSANCE DÈS 2032

Un remodelage des six branches de l'étoile ferroviaire toulousaine est au programme. Elles permettront de relier Montauban, Saint-Sulpice, Villefranche-de-Lauragais, Auterive, Carbonne et L'Isle-Jourdain. La Région prévoit 35 % de trains supplémentaires d'ici 2032 (468 trains par jour contre 347 aujourd'hui) et 132 % de plus en 2040 (806 trains).

Le projet va se concrétiser petit à petit grâce aux travaux de la ligne C du métro (fin en 2028) et à ceux de la LGV entre Toulouse et Bordeaux (fin prévue en 2031) qui vont débloquent les axes Nord et Ouest. De nouvelles connexions entre le métro toulousain et le train seront aussi créées pour faciliter l'interconnexion entre tous les modes de transport. « Nous devons aller chercher avec le train des gens qu'on ne peut pas toucher par le métro ou les bus. Ceux qui sont à 30 ou 50 km de Toulouse. Nous devons leur proposer des solutions de transport décarboné », insiste Jean-Luc Moudenc.

DES CONNEXIONS À TOUS LES ÉTAGES

La connectivité des modes de transport est la clé de voûte du SERM. Train, bus, covoiturage, vélo doivent chacun prendre le relais de l'autre afin d'éviter le recours à la voiture. Surtout au poison du « seul au volant ». « Nous souhaitons que chaque habitant du département se trouve à moins de 15 minutes d'une aire de covoiturage », annonce le président Sébastien Vincini. Cette incitation à lâcher son véhicule personnel répond d'ailleurs aux aspirations des Occitans. 42 % d'entre eux se disent prêts à abandonner la voiture pour les trajets du quotidien selon un sondage Ifop commandé par la

Région. « C'est l'offre et la qualité du service qui feront changer les comportements », martèle Carole Delga.

LA FACTURE EN DÉBAT

Mais il faut aborder la question qui fâche. Combien cette révolution va-t-elle coûter ? Et qui va la financer ? « L'État a annoncé une enveloppe de 700 millions d'euros, on est très loin du compte », tonnent en chœur les élus. La Région chiffre le coût global du SERM à 3,632 milliards d'euros dont près de 350 millions rien que pour le désengorgement de la gare Matabiau. À cela s'ajoutent le coût des trains qui frôle les 500 millions d'euros et le coût de fonctionnement estimé à 113 millions d'euros par an. Si chaque collectivité se déclare prête à mettre la main à la poche, l'addition s'avère trop salée pour assumer la charge à elles seules. « Il faut un investissement prioritaire de l'État. D'autant plus que cela fait 30 ans que l'Occitanie est la région la moins dotée », tonne Carole Delga. « Soyons clairs : aujourd'hui nous n'avons pas le financement. L'État doit amener sa contribution prioritairement, mais doit également nous donner les moyens pour débloquent des ressources nouvelles », abonde Jean-Luc Moudenc.

UNE TAXE TRANSPORT ?

Une conférence nationale sur le financement de ces SERM doit avoir lieu avant le 30 juin. Chaque partie viendra avec des idées. « Il faut pouvoir allonger la durée du financement sur 40 ans », demande Carole Delga, quand Jean-Luc Moudenc et Sébastien Vincini insistent sur le dé plafonnement du taux de versement mobilité aujourd'hui bloqué à 2 %. Cette « taxe transport » prélevée sur les entreprises de plus de 11 salariés a été poussée à 3,2 % pour les travaux du Grand Paris. « Si on l'augmentait vers 3 %, elle rapporterait plus de 140 millions d'euros en plus par an » calcule Sébastien Vincini. Une question qui devra être tranchée dans les meilleurs délais si ce projet de SERM toulousain veut être mis sur de bons rails. ■

Le Drive tout nu

Le héros,

Le Drive tout nu, enseigne toulousaine spécialiste des courses zéro déchet, bio et locales, franchit une nouvelle étape en ouvrant son capital à ses (futurs) clients. Objectif : dupliquer son modèle dans d'autres agglomérations de France et poursuivre la success story.

Par Bérengère BOSI

du Zéro déchet

Une ascension fulgurante. Telle est la trajectoire suivie par le Drive tout nu, spécialiste toulousain des courses zéro déchets né en 2018. Fondée par Salomé et son mari Pierre Géraud, l'entreprise qui a réalisé un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros en 2023 compte aujourd'hui cinq points de vente et s'apprête à en inaugurer deux nouveaux en 2024. En parallèle, la société ouvre son capital... à tous ! L'entreprise finalise en effet une levée de 1,5 million d'euros, dont la moitié est ouverte à Monsieur et Madame Tout le monde : clients ou citoyens engagés. « En une semaine, on avait déjà 1 000 personnes pré-inscrites pour devenir actionnaires du Drive tout nu », se réjouit Salomé Géraud. « Nous avons parlé à nos actionnaires historiques (des fonds d'investissement de l'ESS) qui nous accompagnent dans cette nouvelle aventure à hauteur de 750 000 euros, de notre envie d'ouvrir notre capital à tous ceux qui le souhaitent. Et une fois encore, ils nous ont suivis ! »

HARO SUR LES DÉCHETS

Il faut dire que Le Drive tout nu est une entreprise qui a de quoi séduire, tant par ses valeurs que par son parcours hors normes. « Pierre a toujours eu conscience de l'importance de ne pas gaspiller. Ses grands-parents lui avaient appris qu'un déchet est en réalité

une ressource », relate son épouse Salomé. Une conviction qui se renforce lorsque Pierre, jeune diplômé de l'Insa (école d'ingénieur agricole de Toulouse-Purpan), fait des stages dans des pays tels que le Népal ou le Mali où il observe des décharges à ciel ouvert. En 2012, le couple qui s'était rencontré en 2011 à San Francisco rentre en France. « À ce moment-là, on apprend qu'un Français produit en moyenne 600 kg de déchets par an ! », se souvient Salomé. Si chacun se consacre dans un premier temps à sa carrière professionnelle (Pierre ingénieur commercial à l'export pour des autoclaves, Salomé dans le secteur de la santé publique) l'idée d'agir pour réduire les déchets germe doucement dans l'esprit du couple.

16 MILLIONS DE VUES SUR INTERNET

En 2017, Pierre et Salomé croisent la route de l'association Ticket for change. Leur projet de drive zéro déchet séduit l'association qui propose de les incuber. Ils quittent leur emploi respectif pour se plonger pleinement dans l'aventure du Drive tout nu. Le premier point de vente ouvre ses portes en 2018 à Beauzelle, au nord-ouest de Toulouse. Le concept : un drive dans lequel les clients peuvent récupérer toutes leurs courses du quotidien commandées sur internet, uniquement avec des produits zéro déchet (du vrac en bocal en verre), locaux et bio. Peu après l'ouverture, le média Brut s'intéresse à



© Adrien Nowak - La Vie Economique



**SALOMÉ
 GÉRAUD**
 cofondatrice du
 Drive tout nu

© Adrien Nowak - La Vie Economique

dans l'agglomération toulousaine, et un second dans le Nord, à Lille. En 2022, le Drive tout nu lève cette fois 5 millions d'euros pour prendre une nouvelle dimension. L'entreprise se structure, recrute (une quarantaine de salariés aujourd'hui), développe sa propre application de gestion des commandes... Forte de sa nouvelle dimension, elle ouvre en 2022 un cinquième point de vente, à Bordeaux cette fois.

QUADRILLER LE TERRITOIRE

Un nouveau drive va ouvrir au sud de Toulouse, à Portet-sur-Garonne en avril prochain, tandis qu'au mois de mars, le Drive tout nu inaugurera son premier supermarché physique à Labège. « Nos clients pourront venir faire leurs courses dans un magasin de 400 m² où ils trouveront tous nos produits en bocal, ainsi qu'une boucherie, une charcuterie et enfin une boulangerie bio portée par les Frères Chapelier. » « On envisage peut-être une ouverture à Tournefeuille, mais à part ça, on pense avoir suffisamment quadrillé le territoire », affirme Salomé Géraud.

DUPLIQUER LE MODÈLE DANS D'AUTRES AGGLOMÉRATIONS

La nouvelle levée de 1,5 million d'euros en cours de finalisation devrait quant à elle financer le déploiement du Drive tout nu à Bordeaux et Lille, avec au moins deux points de vente supplémentaires dans chacune des deux agglomérations en 2025. « Pour l'avenir, on s'intéresse aussi à la région nantaise, à la Bretagne, à l'Île-de-France, la métropole lyonnaise ou encore Strasbourg, où nous avons de la demande », confie la codirigeante du Drive tout nu. Encore de belles perspectives pour ce couple tonique qui a, en parallèle de son projet entrepreneurial, accueilli trois enfants ! « Mener tout de front est parfois difficile, mais on espère qu'ils seront fiers de voir que leurs parents agissent à leur échelle pour proposer une façon de consommer plus vertueuse. » ■

ce drive atypique : « nous étions les premiers en France à proposer un tel concept », se souvient Salomé. Le reportage réalisé par le média en ligne fait un carton : 16 millions de vues en quelques semaines.

PLUS DE 5 MILLIONS D'EUROS LEVÉS

Le succès est immédiat ; le Drive tout nu décolle. En 2020, l'entreprise lève 500 000 euros et ouvre un deuxième drive, à Balma. En 2021, deux autres points de vente sont inaugurés : l'un à Montaudran, toujours



Toulouse

SHARE MY SPACE DEVIENT ALDORIA ET LÈVE 10 MILLIONS D'EUROS

Avec plus de 40 000 satellites attendus en orbite basse d'ici 2030 contre près de 9 000 aujourd'hui, la sécurité dans l'espace est un enjeu crucial. La start-up toulousaine Share My Space l'a bien compris. Créée en 2017 par Romain Lucken et Damien Giolito, elle change aujourd'hui de nom pour s'appeler Aldoria et vient d'achever une levée de 10 millions d'euros auprès d'un consortium d'investisseurs au sein duquel on retrouve Starquest Capital, l'État français via le fonds Deeptech 2030 ou encore Wind Capital. « La communauté spatiale est de plus en plus consciente du problème des débris spatiaux. Nous sommes heureux que la protection de l'environnement orbital soit désormais soutenue par la finance verte », s'est félicité Romain Lucken. Avec 20 clients et 6 stations de surveillance optique sur 4 continents, Aldoria veut encore accélérer et mise sur le doublement de ses stations d'ici 2025.

Altitude (Km) :

35 786



Toulouse

TBS EDUCATION : UN NOUVEAU PROJET D'EXTENSION À 100 M€

L'école de management toulousaine TBS Education annonce un nouveau projet d'agrandissement, après avoir dû renoncer en septembre dernier à son projet de construction d'un nouveau campus dans le quartier Compans-Caffarelli. Deux sites vont ainsi être transformés. À Quint-Fonsegrives, le campus d'Entiore va voir sa superficie doubler, passant de 10 500 m² à 20 000 m², avec l'objectif d'attendre 30 000 m² dans un second temps. Dans le centre historique de Toulouse, le bâtiment totem de TBS Education situé boulevard Lascrosses bénéficiera quant à lui d'une refonte intérieure totale. La consultation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du cahier des charges débutera dès 2024. Le chantier démarrera en 2025 pour une livraison des bâtiments sur le Campus d'Entiore en 2027 et la fin des travaux boulevard de Lascrosses en 2028. Le projet est estimé à 100 millions d'euros, contre 200 millions pour le projet finalement jugé trop coûteux de Compans-Caffarelli.



Toulouse LA FRÉQUENTATION DES MUSÉES ATTEINT UN RECORD EN 2023

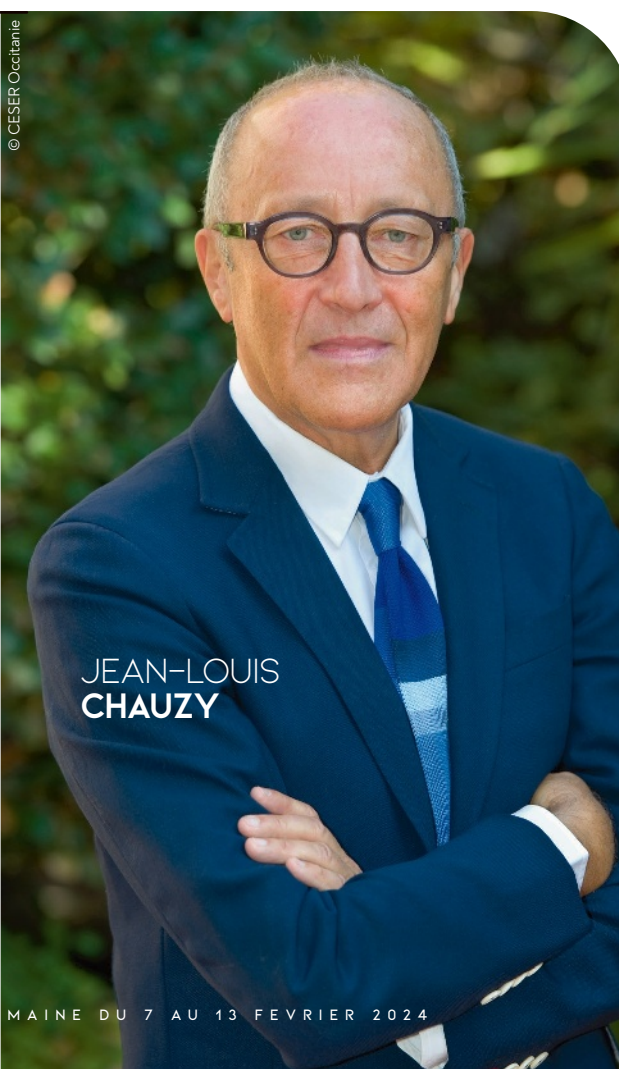
Avec 3,3 millions de visiteurs en 2023 (+23 % par rapport à 2022), les musées toulousains ont battu un record de fréquentation. Un succès porté par le triomphe des expositions consacrées à Nikki de Saint-Phalle et Alberto Giacometti au musée des Abattoirs (235 000 visiteurs, +48 %). Le même fort engouement est espéré pour l'exposition « Cathares, Toulouse dans la Croisade » qui débute le 5 avril. Le couvent des Jacobins n'est pas en reste avec plus de 432 000 visiteurs dont 100 000 pour l'exposition « La Fabrique de l'Opéra » en collaboration avec l'Opéra du Capitole. Succès également pour le musée des Augustins, ouvert exceptionnellement cet été malgré sa rénovation actuelle (137 000 visiteurs). Toulouse se démarque aussi par la forte attractivité de ses établissements scientifiques (Muséum, Quai des Savoirs, Aeroscopia, Cité de l'Espace et l'Envol des Pionniers). À eux 5, ils ont attiré plus d'un million de visiteurs soit un bond de fréquentation de 10 %.



Carnet

À 76 ans, **Jean-Louis CHAUZY** a été réélu à la présidence du Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional) Occitanie le 30 janvier. Une instance qu'il connaît très bien, puisqu'il a été président du Ceser Midi-Pyrénées de 1992 à 2015, président du Ceser Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées de 2015 à 2018 lors de la fusion des Régions, et président du Ceser Occitanie depuis sa création en janvier 2018. Aveyronnais d'origine, Jean-Louis Chauzy a notamment été responsable de projets à l'Agence Nationale pour la Création d'Entreprises, cadre expert au pôle « Collectivités locales » de la Direction des Affaires Publiques d'EDF, ou encore président de l'Association Eurosud-Transport (devenue Eurosud Team). Membre fondateur du pôle de compétitivité Aerospace Valley, il est par ailleurs administrateur du pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé.

© CESER Occitanie



JEAN-LOUIS
 CHAUZY

Elitt, plein feu sur la croissance

Boostée par une demande en hausse depuis les feux de forêt 2022, l'entreprise Elitt va doubler sa production de camions-citernes feux de forêt (CCF) pour passer à court terme de 25 à 50 véhicules par an.

Par Hélène LERIVRAIN



C'est au cœur de la zone industrialoportuaire de Bassens que sont préparés les camions-citernes feux de forêt (CCF) de l'entreprise Elitt. Ici, dans un local de 2 000 m², entre des chaudronniers, soudeurs, monteurs et des électriciens, une dizaine de personnes s'affairent à découper, plier, souder et assembler les équipements de véhicules flambant neufs.

Les équipes d'Elitt qui reçoivent le châssis du véhicule sont en charge de la cuve à la partie incendie de la pompe en passant par la protection de cabine, les pare-chocs, les faisceaux électriques. « Nous réalisons les plans et fabriquons les éléments à partir d'une tôle plate », explique Julien Dablemont, président d'Elitt.

UN DÉMÉNAGEMENT À SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Tout un savoir-faire qui devrait prendre la direction de Saint-André-de-Cubzac où un permis de construire est en cours d'instruction. Le déménagement, envisagé pour début 2025, a été acté pour des raisons de confort et d'agrandissement. Car Elitt, qui investit 3 millions d'euros dans cette opération, va doubler sa production

“ Elitt va investir 3 millions d'euros pour doubler sa production de camions-citernes ”

de CCF pour passer à court terme de 25 à 50 véhicules par an. Mais le bâtiment sera dimensionné pour monter à 100.

« Les feux de forêt 2022 ont eu une incidence sur notre activité dans le cadre de la mise en œuvre d'un pacte capacitaire entre État et services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) qui vise à renforcer les moyens opérationnels des secours dans la lutte contre les incendies de végétation. Deux cahiers des charges de véhicules ont été établis pour pouvoir prétendre

à des subventions et nos véhicules sont conformes », souligne Julien Dablemont, président d'Elitt.

UNE POMPE INCENDIE INNOVANTE

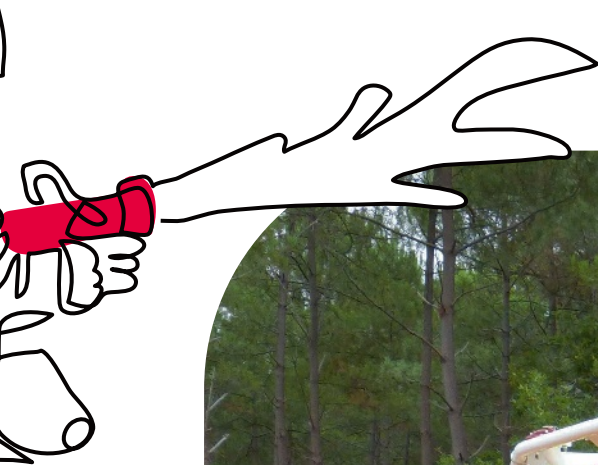
L'effet a été immédiat. « Plutôt que de nous commander 10 camions cette année, le Sdis de Gironde, qui dispose déjà de 160 CCF, nous en prend 30. Le Sdis des Landes est passé de 6 à 12 », confie Julien Dablemont qui fournit plusieurs Sdis de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'appels d'offres. Les pompiers du Sud-Ouest sont particulièrement friands de la technologie développée par Elitt, à savoir une pompe incendie entraînée par un système hydraulique, dans la mesure où ils arrosent en roulant.

« Le montage que nous proposons permet de découpler la partie moteur du camion et la partie pompe. La vitesse n'a donc pas d'incidence sur la

pompe contrairement à un véhicule classique où la pompe est entraînée par le moteur du camion. Pour y remédier, les pompiers du Sud-Ouest utilisaient une motopompe, une pompe incendie entraînée par un moteur, indépendante du véhicule. C'est ce que nous remplaçons », explique Julien Dablemont qui, avec Alexandre Mondout, autre cofondateur, s'est inspiré du monde du bateau. Tous deux ont travaillé pour le chantier naval Couach en Gironde.

BIENTÔT RÉFÉRENCÉ PAR L'UGAP ?

Partis de zéro à la création de l'entreprise en 2014, Elitt a réalisé un chiffre d'affaires 4,5 millions d'euros sur le dernier exercice, contre 3,7 l'année précédente. Les effectifs sont passés de 12 récemment à 14 aujourd'hui. Ils devraient être 16 en 2025 et les perspectives déjà bonnes pourraient encore s'élargir. Elitt attend les résultats d'un appel d'offres pour être référencé dans le catalogue de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), centrale d'achat public. La réponse est attendue en ce début d'année. ■



Le camion-citerne feu de forêt (CCF) peut aussi être utilisé en cas d'inondation. Son coût ? 400 000 euros TTC.

© Elitt



La promotion
2024 de start-ups
accompagnées
par le Village
by CA Aquitaine

Nouvelle-Aquitaine 12 START-UPS INTÈGENT LA NOUVELLE PROMO DU VILLAGE BY CA

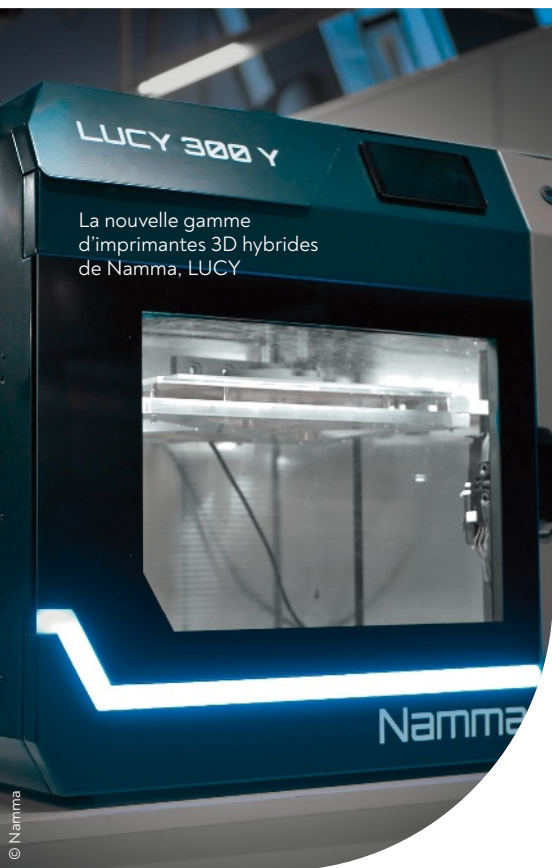
Sélectionnées parmi 42 candidates par un jury composé de grands groupes et ETI partenaires du Village et du Crédit Agricole Aquitaine, les 12 start-ups de la promo 2024 de l'accélérateur Village by CA bénéficieront d'un accompagnement de deux ans et de bureaux au cœur de Bordeaux. Agreego (agriculture assistée par drones), eDog (véhicules électriques partagés), Eliosta (efficacité énergétique des bâtiments), Flit Sport (application de running), Quanteec (streaming décentralisé), Take a waste (recyclage en entreprise), Toopi Organics (valorisation de l'urine en biostimulant), Tricky (formation par gamification), Vitirover (robots agricoles), Volubile (relation client), Wineriz (relation clients pour vignerons), Yzar (solutions de visualisation 3D) sont les heureuses élues. « Cette année encore, les start-ups proviennent de tous les secteurs d'activité : énergie, marketing, tech, data... Depuis son ouverture en 2017, nous avons accompagné 82 start-ups, qui ont levé 88,4 millions d'euros et permis l'embauche de 422 personnes », précise dans un communiqué Charles Ranguin, maire du Village by CA Aquitaine.

Bordeaux NEUF NOUVEAUX CONTRATS POUR DYDU

Spécialisée dans les plateformes d'IA conversationnelle, qu'il s'agisse de chatbot, callbot, ou voicebot, la société bordelaise Dydu a annoncé la signature de neuf nouveaux projets dans les secteurs de l'ingénierie, la communication, l'administration, le BTP, l'artisanat, le droit, le transport, l'énergie durable et la fiscalité. Ainsi, pour l'entreprise Fioulmarket qui vend du fioul domestique en ligne, Dydu collabore sur la mise en place d'un chatbot relations clients afin d'accompagner les clients dans leur processus d'achat sur les différents sites de cette filiale du groupe TotalEnergies. Dans le cadre de ces nouveaux contrats, Dydu accompagne également Vivatax, Mediaperformances, Biomotors, Taxi G7, Caisse des Dépôts Syllab, Confort Service, ATEE et Beauty Coiffure. Créé en 2009, l'éditeur travaille pour plus de 70 clients et emploie 30 personnes.

Depuis 2009, Dydu propose une plateforme à destination des professionnels pour concevoir des agents conversationnels intelligents





Sainte-Eulalie

NAMMA : UNE NOUVELLE GAMME D'IMPRIMANTES 3D HYBRIDES

Spécialisée dans la fabrication de machines hybrides pour les industriels, Namma lance une nouvelle gamme d'imprimantes 3D industrielles, LUCY 300Y, mêlant impression 3D et usinage sur une même pièce. Après avoir déployé en 2022 une première gamme de machines multiprocédés pour le prototypage (EVA) et développé une suite logicielle pour l'industrie 4.0, la start-up girondine, accompagnée par Unitec, élargit donc son offre sur le marché de la fabrication additive. « Avec notre gamme de machines hybrides, nous initiions une nouvelle philosophie de développement produit en positionnant l'impression 3D sur le secteur de la fabrication de pièces en série. En adressant le marché industriel et ses enjeux, notre objectif est de dynamiser l'industrie française en proposant des produits fiables et performants : c'est pour cela que la machine est fabriquée et assemblée en France », affirme dans un communiqué Clément Cazautets, PDG et cofondateur de Namma.

Bordeaux

QUENTIN VALLI NOMMÉ DIRECTEUR EXÉCUTIF DE KAIZEN AGENCY

Après une expérience au sein des agences Ici Barbès et BETC Digital en collaboration avec de grands comptes tels que SNCF et Crédit Agricole, Quentin Valli a été nommé directeur exécutif de Kaizen Agency. Il avait rejoint l'agence bordelaise de marketing digital en 2019 en tant que consultant webmarketing senior. Un an plus tard, il reprenait la direction de l'équipe marketing. Sa nouvelle prise de fonction s'inscrit dans la continuité de la stratégie de développement de Kaizen Agency qui vise à établir sa position de leader parmi les agences web du quart Sud-Ouest. « Après les acquisitions successives de Tag Digital et d'Atom, il devenait impératif d'établir une direction transverse pour accompagner les clients dans leur stratégie tout au long de la chaîne de valeur du marketing digital », reconnaît l'agence. Quentin Valli aura pour mission de renforcer la structure de l'agence dans sa croissance et de développer de nouvelles offres.



**QUENTIN
VALLI**
directeur
exécutif de
Kaizen Agency

La Sourbère

Première saison landaise

Épicuriens assumés, Adeline et Fabrice Loussouarn ont repris une conserverie gersoise en 2018. Après plusieurs années de recherche de terrain, ils ont enfin pu la rapatrier dans l'agglomération montoise, en octobre.

Par Cécile AGUSTI

Le canard, Adeline et Fabrice Loussouarn y ont consacré toute leur carrière. Pendant plusieurs années, c'est dans diverses structures de l'industrie agroalimentaire qu'ils ont évolué : elle dans la partie commerciale et export, lui côté production et gestion de la qualité. Jusqu'au jour où ils ont décidé de voler de leurs propres ailes. « On voulait développer nos produits et notre vision du bien manger », explique Adeline Loussouarn.

Fervents défenseurs du fabriqué en France, des circuits courts et de l'artisanat, ils se mettent en quête d'un fonds de commerce à reprendre.

En 2018, c'est sur La Sourbère, une conserverie gersoise créée en 1996, que les époux jettent leur dévolu. « Le budget a été décisif. » Et tant pis si l'atelier est installé à Magnan, entre Le Houga et Nogaro. Ils ambitionnent, à terme, de le rapatrier dans l'agglomération montoise, où ils habitent.

Les premières années, ils se consacrent cependant à développer leur gamme de foies gras, confits, pâtés, plats cuisinés et salaisons. Ils ont à cœur « de conserver les recettes traditionnelles qui [leur] ont été transmises, tout y en ajoutant [leur] grain de sel. » Leur objectif : proposer des produits de qualité, sains et savoureux, grâce à des approvisionnements locaux. Dans leurs recettes, ils font la part belle aux produits du Sud-Ouest : les canards du Gers, les haricots tarbais, le piment d'Espelette...

700 000 EUROS D'INVESTISSEMENT

Une fois la machine lancée, ils reprennent leur idée de départ : déménager l'entreprise à côté



Depuis le 10 octobre, La Sourbère est installée dans la zone Mamoura à Saint-Avit.



Dans leurs recettes, Adeline et Fabrice Loussouarn font la part belle aux produits du Sud-Ouest : les canards du Gers, les haricots tarbais, le piment d'Espelette...



Après avoir travaillé dans l'industrie agroalimentaire, Adeline et Fabrice Loussouarn ont repris une conserverie artisanale pour créer leurs propres recettes

de Mont-de-Marsan. Mais cette fois, tout ne se passe pas comme prévu. « Il nous a fallu trois ans pour concrétiser ce projet... La recherche de terrain a été un peu longue. Mais le plus compliqué a été de convaincre les banques de nous financer en pleine grippe aviaire ! On a perdu un an et demi. »

Finalement, tout se décante début 2023. « Très bien accueillis » par Mont-de-Marsan Agglo, ils démarrent les travaux dans la zone de Mamoura à Saint-Avit. Et le 10 octobre dernier, après un investissement de 700 000 euros, ils inaugurent leur 300 m² de bâtiments, hébergeant un magasin et un laboratoire aux dernières normes d'hygiène.

« Dans le Gers, nous étions installés au milieu des champs. Ici, nous

sommes dans une zone de chalandise, et ça fait toute la différence. » La première saison festive dans les Landes s'est donc très bien passée. « Et elle a été bien plus facile que les précédentes, impactées par le Covid et les gripes aviaires. »

UN PREMIER SALARIÉ EN 2024

Malgré ces crises sanitaires, La Sourbère a réussi à maintenir sa progression d'année en année. Elle réalise ainsi un chiffre d'affaires de 250 000 euros. « Le fait que le canard ne soit pas une reconversion pour nous, nous a beaucoup aidés. Nous avons un bon réseau d'éleveurs. Grâce à eux, nous avons pu maintenir nos approvisionnements et constituer le stock dont nous avons besoin, même pendant les

différents épisodes d'influenza aviaire. Et pendant le Covid, nous avons pu écouler notre marchandise grâce à notre réseau de partenaires : un drive à Paris, un magasin éphémère à Mont-de-Marsan, des ventes à la ferme chez des agriculteurs à Lyon et à Marseille... » Sans compter le site internet marchand développé par le couple.

Aujourd'hui, après « cinq années assez intenses », Adeline et Fabrice Loussouarn entendent « se poser un peu ». Enfin, pas tant que ça. Après l'effervescence des fêtes de fin d'année, ils se sont remis en cuisine pour créer de nouvelles recettes afin de ravir les papilles de leurs clients. Mais cette fois, ils ne le feront pas entièrement seuls. Ils envisagent d'embaucher leur premier salarié cette année. ■



Environnement

UN CONTRAT DE PARC POUR PROTÉGER LA FORÊT

Les départements des Landes, de la Gironde, la région Nouvelle-Aquitaine et le Parc naturel régional des Landes de Gascogne ont signé le renouvellement du contrat de Parc 2023-2026, le 19 janvier à Lugos en Gironde. Cette convention porte sur trois axes majeurs : préserver et restaurer la diversité du territoire forestier, accompagner les acteurs publics dans leur transition environnementale et énergétique à l'horizon 2030 et intégrer la sobriété et le respect de la vulnérabilité comme principe d'aménagement du territoire. Courant 2024, la charte du Parc devra être révisée pour une entrée en vigueur en 2029. L'enveloppe budgétaire pour mener ces actions s'élève à 200 000 euros.



Kiwi

MAÏSADOUR SIGNE UN PARTENARIAT AVEC SIKIG

Maïsadour et Sikig, société internationale des kiwis des Gaves, ont annoncé la signature d'un partenariat afin de développer une filière kiwi auprès des adhérents de la coopérative. Rappelons que Sikig a, depuis 2003, créé un partenariat exemplaire avec l'entreprise néo-zélandaise Zespri, leader mondial du kiwi (700 000 tonnes) et s'est imposé comme un acteur majeur du kiwi en France. Sikig proposera aux agriculteurs identifiés par Maïsadour un accompagnement sur mesure et apportera son expertise technique et commerciale : projet clé en main, gestion du chantier de plantation, appui pour la culture et le recrutement du personnel intérimaire, soutien économique, mutualisation des équipements nécessaires à la culture, accompagnement logistique et en ressources humaines pendant la haute saison, proposition de logements pour les saisonniers, gestion complète de l'exploitation de l'agriculture. La coopérative Maïsadour vise l'implantation de 5 hectares pour 2025.



Mont-de-Marsan L'HÔPITAL POURSUIT SA TRANSFORMATION

Au titre du Ségur de la santé, le centre hospitalier intercommunal de Mont-de-Marsan et du Pays des Sources a déposé un projet d'investissement de 111,3 millions d'euros. Le projet ambitieux prévoit la réhabilitation des bâtiments de médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) du site de Layné, la reconfiguration pour mise aux normes du site de Sainte-Anne actuellement dédié à la psychiatrie, la construction d'un nouvel Ehpad à Sainte-Anne, la restructuration de celui de Lesbazailles et de l'Argenté ainsi que la transformation du bâtiment du GCS du Marsan (anciennement clinique des Landes) de Saint-Pierre-du-Mont en un établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR).

Location FLATLOOKER S'IMPLANTE DANS LES LANDES

Flatlooker, l'agence de location et de gestion locative en ligne, leader sur le marché français, arrive dans les Landes avec l'ouverture de ses services à Tarnos, Ondres, Labenne, Capbreton, Hossegor, Seignosse, Soustons, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Dax et Saint-Paul-lès-Dax. La start-up parisienne, fondée en 2016 par Nicolas Goyet et Nicolas Parisot, propose de trouver un logement dans 30 villes en France, sans avoir à bouger de son canapé. Grâce à la visite 360° et aux vidéos 4k, les futurs locataires peuvent visiter un logement comme s'ils y étaient. Elle apporte également aux propriétaires des solutions dématérialisées avec visites en ligne détaillées, sélection du locataire, signatures électroniques, paiements, gestion locative dématérialisée et application dédiée.



Crise agricole **Agen,** capitale de la **colère**

Alors que le Premier ministre, Gabriel Attal, a fait plusieurs annonces vendredi dernier, les agriculteurs lot-et-garonnais ont décidé de monter à Paris pour continuer la mobilisation. Retour sur une semaine mouvementée.

Par Jonathan BITEAU

Tout a commencé par un appel à la mobilisation le jeudi 25 janvier de la part de la Coordination Rurale (CR 47), le syndicat qui gère la Chambre d'Agriculture en Lot-et-Garonne. Finalement, l'appel est avancé au lundi 22 janvier et ce sont aussitôt 200 tracteurs et davantage de paysans encore qui s'installent sur la place de la préfecture à Agen. La CR 47 est un syndicat historiquement marqué par la revendication et des actions spectaculaires comme la construction illégale (et débattue) du lac de Caussade. La mobilisation s'amplifie au fil de la semaine

avec des actions régulières de blocage de l'autoroute A62 puis des barrages filtrants à Marmande (à l'instigation de la FDSEA 47 et des Jeunes Agriculteurs). Les bennes de fumier sont déposées devant la MSA, les grandes surfaces et un mur de déchets (notamment des pneus) est littéralement installé devant les grilles de la préfecture.

DU LISIER ET QUELQUES DÉGÂTS

La mobilisation se durcit sensiblement à partir de mercredi et l'arrosage des murs du bâtiment préfectoral par du lisier. Le hall d'entrée d'une grande surface est également endommagé et un célèbre restaurant de burgers est



LES CHIFFRES DE L'AGRICULTURE LOT-ET-GARONNAISE

5 120 exploitations
275 900 hectares soit 60 % de la superficie du département
13 % en bio
20 000 salariés (saisonniers et permanents)
1^{er} producteur de fraises en France
1^{er} producteur de noisettes
1^{er} producteur de pruneaux
2^e producteur de tomates
811 millions de chiffres d'affaires

Source : Direction régionale de l'agriculture en 2021



Les barrages filtrants à Marmande

© Julien Nivelle - La Vie Economique

LES ANNONCES DU PREMIER MINISTRE

C'est à Montastruc-de-Salies (31), au sein d'une exploitation bovine, que Gabriel Attal a fait plusieurs annonces. Le Premier ministre a d'abord insisté sur la simplification administrative avec un raccourcissement des délais concernant la création des retenues d'eau.

La gestion des haies sera également revue. La hausse du GNR, de près de 3 centimes par litre, est annulée. Une enveloppe de 50 millions d'euros a été promise pour les éleveurs en difficulté. Le même montant est prévu pour la filière bio. Le Premier ministre a également promis un durcissement des sanctions à l'égard des distributeurs qui ne respecteraient pas la loi Egalim dans les négociations avec les agriculteurs. Enfin, sur le plan international, la France s'opposera à la signature du traité de libre-échange UE-Mercosur et le président Emmanuel Macron doit se prononcer au prochain Conseil Européen sur l'évolution de la PAC.

contraint de fermer après avoir été envahi de paille. Les images du Lot-et-Garonne font alors le tour des médias nationaux et la question se pose des limites du mouvement. Vendredi soir, les annonces du Premier ministre Gabriel Attal en Haute-Garonne (voir encadré) ont

pu calmer certains esprits, notamment à Marmande. Les blocages sont levés. Place de la préfecture à Agen, la CR 47 estime que c'est insuffisant, notamment concernant leur trésorerie et la levée de contraintes environnementales. Les dirigeants décident que la

mobilisation doit continuer et ils prennent le chemin de la capitale. *A priori*, c'est à Rungis qu'ils ont essayé de se diriger. En attendant, les curieux ont pu accéder à la place Armand-Fallières, entièrement vide mais souillée de déchets agricoles. ■



© Julien Nivelle - La Vie Economique

Atelier Duho Vues de haut



Droniste professionnel, le lot-et-garonnais Cédric Zacchia a survolé tous les plus beaux paysages de l'Hexagone. Travaillant principalement pour le secteur audiovisuel avec sa société l'Atelier Duho, il a réalisé plus de 300 vidéos et 1 500 photos.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Les nombreux téléspectateurs du film *La Nuée*, tourné en 2019 en grande partie en Lot-et-Garonne et actuellement diffusé avec succès sur la plateforme Netflix, l'ignorent sans doute, mais les premières images du long-métrage ont été réalisées par le droniste professionnel lot-et-garonnais Cédric Zacchia, avec sa société : l'Atelier Duho. S'il travaille occasionnellement pour le cinéma, Cédric Zacchia est surtout connu dans l'univers audiovisuel, de plus en plus friand de belles images aériennes. Une direction voulue par cet ancien chef d'entreprise au moment de créer sa société en 2016 quand le métier de droniste faisait ses premiers pas : « Je suis parti de rien ! Il y avait plusieurs options pour développer l'activité, notamment l'agriculture ou bien les équipes sportives professionnelles, mais l'audiovisuel m'offrait plus de perspectives. L'idée était de réaliser des images de haute qualité pour répondre aux attentes croissantes des chaînes de télévision et boîtes de production nationale », confie Cédric Zacchia.

ÉCRITURE AÉRIENNE

C'est lors d'un premier contrat avec France Télévisions, qui recherchait un pilote en Lot-et-Garonne dans le cadre d'un reportage pour le journal télévisé, que l'Atelier Duho met un pied, ou plutôt une aile, dans le petit écran. Après un premier contrat concluant, Cédric Zacchia est régulièrement sollicité pour survoler les divers paysages enchanteurs du Sud-Ouest alimentant les reportages des journaux du groupe France Télévisions quand il rencontre le réalisateur de l'émission *Carnet de vol* sur France 3, un précurseur de l'utilisation d'images filmées par drone : « Son écriture était pensée pour les images aériennes, une première en France ! Jusque-là, les réalisateurs pensaient d'abord aux caméras au sol. J'ai pu franchir un cap grâce à lui en participant à ma première émission », souligne Cédric Zacchia tout en ajoutant apprendre encore aujourd'hui, malgré plus des 400 reportages pour le groupe France Télé, à chaque nouvelle expérience.

GARE AU GOÉLAND

Droniste passionné, Cédric Zacchia travaille aujourd'hui partout en France et pour toutes les chaînes de télévision. Répondant aux différentes demandes ou aux appels d'offres de collectivités, l'Atelier Duho s'est étoffé grâce à l'arrivée de collaborateurs pouvant répondre aux différents besoins. Ainsi, lors de tournages importants, l'équipe se compose d'un pilote professionnel, en règle avec la législation drone, d'un chef d'opération dédié au cadre de la caméra et d'un directeur technique chargé quant à lui du pointage de la caméra afin d'assurer la netteté de l'image : « Nous effectuons un travail de repérage en amont de nos missions pour prendre en compte le décor, le vent, la météo, la lumière... ou bien les goélands en bord de mer qui peuvent attaquer les drones, »



Le château de Bonaguil (47)

© Atelier Duho



CÉDRIC ZACCHIA
créateur de l'Atelier Duho

24
31
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65

© Atelier Duho

précise le fondateur de l'Atelier Duho qui garde comme meilleur souvenir un tournage au musée du Bourget réalisé à bord d'un cinébulle (une montgolfière motorisée biplace) ou bien encore la modélisation en 3D, une autre de ses offres, du hameau de la Reine à Versailles ou pour le compte de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), l'un de ses principaux clients.

CONCURRENCE SAUVAGE

Ayant connu les premiers drones, Cédric Zacchia peut témoigner de l'évolution rapide de la technologie ! Alors que les premiers vols se faisaient à l'aveugle, avec une caméra GoPro accrochée et surtout sans retour vidéo au sol, pour des durées de vol n'excédant pas les 5 minutes, il est désormais possible de pouvoir intervenir directement sur la caméra en temps réel pour soigner le cadre.

“ Le drone propose aussi de belles prises de vues en intérieur ”

L'essor de l'utilisation des drones s'accompagne toutefois d'une contrepartie beaucoup plus sombre pour les professionnels comme l'Atelier Duho, celle d'une concurrence sauvage en dehors d'une réglementation pourtant très stricte dans le domaine aérien. En effet, en plus des assurances et brevets de pilotages obligatoires, tout vol de drone doit être signalé aux zones aéroportuaires, préfectures, mairies, zones militaires...

DES PROJETS ARTISTIQUES

Après un parcours semé d'embûches, le responsable de l'Atelier Duho ne regrette pas son choix en se remémorant quelques tournages marquants tels que les barrages sur la Loire, l'aéroport de Toulouse-Blagnac ou bien encore l'opéra de Bordeaux où il fut le premier à y faire entrer un drone : « On pense souvent aux images en extérieur, mais le drone propose de belles prises de vues en intérieur ». En ce début d'année, le droniste prépare un beau projet, en partenariat avec France 3 Nouvelle-Aquitaine et le jeune pianiste agenais Marco Poingt. Il s'agit en effet de filmer ce jeune prodige en pleine composition musicale, accompagné de son piano qu'il porte sur son dos, dans un décor prestigieux du Sud-Ouest comme le canal des Deux-Mers, un sommet pyrénéen... ■

Agen

Le CJD crée l'événement

L'association lot-et-garonnaise rassemblant de jeunes chefs d'entreprise a décidé de mettre les petits plats dans les grands pour organiser une soirée événement le 28 mars prochain au Palais des Congrès avec trois intervenants de marque au parcours atypique : Maud Ankaoua, Clara Morgane et Tony Parker.

Par Jonathan BITEAU

Tous les deux ans, le Centre des Jeunes Dirigeants du Lot-et-Garonne (CJD 47) organise un événement d'envergure, ouvert à tous. Et il faut bien dire que l'association n'a pas manqué d'audace pour la soirée du 28 mars prochain qui aura lieu au sein d'Agen Agora. Ce sont en effet 800 à 1 000 personnes qui sont attendues pour écouter les interventions de Maud Ankaoua, Tony Parker et Clara Morgane. Cette soirée, intitulée « Réinventer les codes » sera également l'occasion pour le président sortant, Antoine André, de marquer la fin de son mandat et de passer la main à sa successeuse, Aurélie Doumenc : « La morosité n'est pas une fatalité. Nos trois intervenants ont fait le choix de leur vie. Le message que l'on souhaite faire passer avec cette rencontre, c'est qu'on peut tous faire le choix de vivre et de travailler différemment », explique-t-il.

LE BIEN-ÊTRE AVANT LES AFFAIRES

Quand on interroge les membres du CJD 47 sur la nature de leur activité, leur réponse est claire, comme



ANTOINE
ANDRÉ
président du
CJD 47

©Julien Mivelle - La Vie Economique

nous en a fait part Alex Michelin, responsable de la communication autour de la soirée « Réinventer les codes » : « Nous ne sommes pas un réseau d'affaires. Nous sommes un mouvement lié au bien-être des entrepreneurs et à leur développement personnel. Nous sommes chacun dans une commission de travail et tous les mois nous avons une réunion sur une thématique variée. Nous sommes une école entrepreneuriale qui met à disposition des informations et prône l'évolution personnelle ». Et c'est grâce au réseau d'un membre connu et très actif du CJD 47, Julien Leclercq, qu'ils ont pu trouver des intervenants de cette envergure. Quel est leur point commun ? Celui d'avoir bifurqué dans leur carrière professionnelle vers une nouvelle orientation radicalement différente de leur métier d'origine. Tony Parker du sport vers les nouvelles technologies, Maud Ankaoua de la finance vers la littérature et Clara Morgane du charme vers la production. Les membres du CJD 47 souhaitent donc marquer le coup avec une soirée inspirante, des intervenants de renom et un événement qui fera date auprès des dirigeants lot-et-garonnais. ■

LE CJD EN BREF

Mouvement fondé en 1938

115 sections en France

Plus de 5 000 membres

Une quarantaine d'adhérents au CJD 47

1 réunion par mois

Lot-et-Garonne LE GROUPE PRIMEVER SIGNE UN PARTENARIAT POUR LA FORMATION ET LE RECRUTEMENT

Face aux besoins croissants de personnel formé dans une filière très technique et aux difficultés à conserver les compétences sur le territoire de manière durable, le groupe de transport Primever (voir LVE n° 2590 du 3/01/2024) vient de signer une convention de partenariat avec le lycée et l'UFA Notre-Dame-de-la-Compassion de Marmande. En contrepartie d'actions collectives visant à promouvoir le transport (via l'organisation d'un job dating et du travail conjoint autour des formations), l'entreprise s'engage à accueillir des étudiants de différents niveaux (CAP au BTS) sur son site de Samazan, des enseignants et formateurs afin de tenir actualisées leurs compétences et de parrainer le Bac +2 Tesmel (Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique). Une collaboration qui s'annonce porteuse et enrichissante, tant pour l'entreprise, l'école, les étudiants que pour le territoire.



Éric Delord (à gauche), directeur de région pour Primever et Nicolas Audu, chef d'établissement et responsable de l'UFA



Lot-et-Garonne DÉBUT DES TRAVAUX SUR LA RN21 ENTRE AGEN ET VILLENEUVE-SUR-LOT

Dossier majeur de l'aménagement des infrastructures du département, et véritable serpent de mer depuis des décennies, le chantier de la mise à 2x2 voies de la RN21 ouvre un nouveau chapitre avec le lancement des travaux du « créneau de Monbalen », entre le giratoire des Garrostes et le giratoire de Monbalen. Étendu jusqu'à l'automne 2025, le chantier s'inscrit dans le programme de l'État pour la modernisation de la RN21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot, pour l'aménagement de la section entre Monbalen et La Croix-Blanche. Un des gros enjeux de ces travaux sera la réalisation des terrassements compte tenu de leurs volumes et de la nature des sols rencontrés. En parallèle, seront menés les travaux d'agrandissement du giratoire existant des Garrostes au nord et la création du giratoire de Monbalen au sud pour raccorder la portion neuve aux sections existantes. Ces travaux se feront tout en conservant la circulation actuelle sur la RN21 existante.

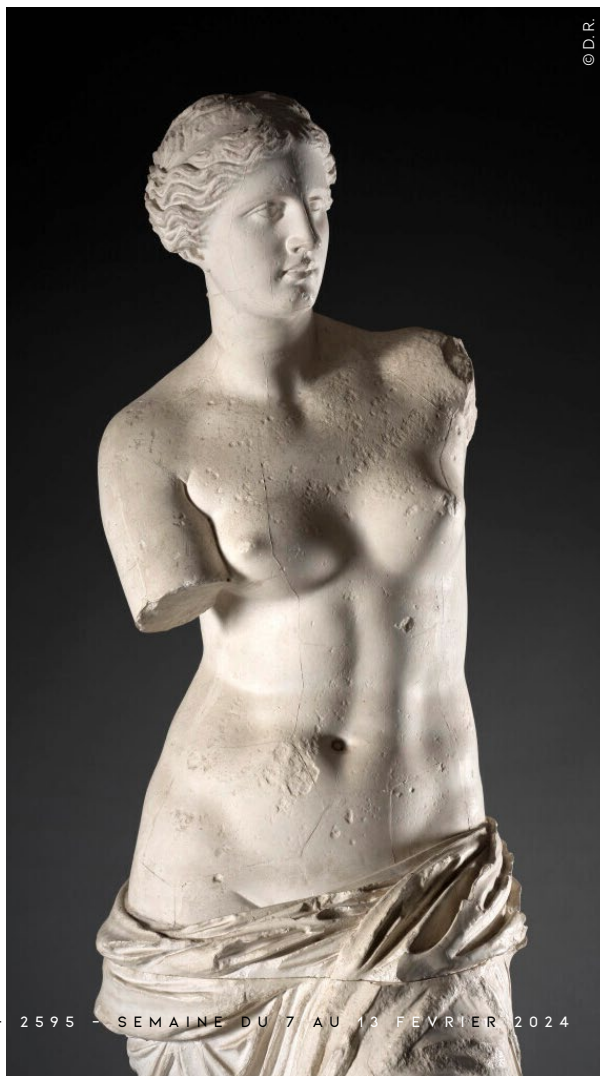


Marmande LE CLUB D'AFFAIRES EN RÉUNION

Le club d'affaires du bassin marmandais (CABM), dirigé par Mélanie Sannier Conilh (Swiss Life) et Joël Castets (PcPlanDirect), s'est réuni à Fourques-sur-Garonne pour sa réunion mensuelle jeudi 24 janvier dernier. Devant une vingtaine de chefs d'entreprise présents, Aurélie Kahrabi et Nawel Lefebvre sont venues présenter leur agence d'intérim, Samsic Emploi. Valérie Ollivier était également là pour représenter le cabinet d'expertise-comptable CGO, Comptabilité Gestion Optimisation (anciennement Apodis). Enfin, Laure Rossetto, responsable des pépinières Eurêka de Val de Garonne Agglomération, a détaillé l'offre d'accueil pour les porteurs de projets sur le bassin tonneinquo-marmandais. Une réunion animée qui témoigne de la vitalité de ce club local et indépendant.

Château de Marcellus LA VÉNUS DE MILO ACQUISE PAR LE LOUVRE

La célèbre réplique de la statue grecque, qui a longtemps trôné dans le château de Marcellus, à proximité de Marmande, vient d'être acquise par le Louvre pour la somme de 57 728 euros. Pour la petite histoire, le vicomte Lodoïs de Marcellus, passionné d'archéologie, avait enjoint le roi Louis XVIII d'acquérir le chef-d'œuvre pour le royaume de France en 1820. Reconnaisant, un moulage, déjà réalisé au Louvre à l'époque, avait été envoyé en Lot-et-Garonne par le monarque. Lors de la cession du château en 2020, le maire de Marcellus, Jean-Claude Derc, n'était pas parvenu à convaincre les héritiers du vicomte de conserver cette magnifique réplique. Malgré cette déception, et alors que des entrepreneurs lot-et-garonnais participaient aux enchères, la préemption par le musée parisien laisse un espoir de voir la statue revenir en prêt prochainement, peut-être au musée des Beaux-Arts d'Agen.



LUCIEN
GEORGIN

Virazeil

2 MOIS DE RÉPIT POUR LUCIEN GEORGIN

Hasard du calendrier ? La nouvelle audience de Lucien Georgelin au tribunal de commerce d'Agen avait lieu le 23 janvier alors que les agriculteurs manifestaient devant la préfecture voisine. Contrairement à la précédente audience de novembre dernier, le confiturier de Virazeil n'avait pas souhaité de rassemblement public pour le soutenir. Et pourtant, ce sont bien 200 tracteurs et plusieurs centaines d'agriculteurs qui l'ont accueilli sur la place Armand-Fallières à la sortie de cette nouvelle étape judiciaire. Et les juges du tribunal de commerce ont à nouveau accordé un répit de 2 mois, jusqu'au 19 mars, dans la procédure de redressement enclenchée depuis juillet 2023. À ranger du côté des bonnes nouvelles : la réduction de la dette à 40 millions d'euros, une trésorerie positive, un soutien de la grande distribution et de nouveaux marchés gagnés. De quoi envisager la fin de la tutelle consulaire ? Pas encore mais les signaux sont positifs. Et c'est avec les agriculteurs que Lucien Georgelin, fils de paysans lui-même, est allé partager la bonne nouvelle.



Lot-et-Garonne

UN NOUVEAU TRIO POUR FRANCE 2030

20 entreprises de Nouvelle-Aquitaine viennent d'être ajoutées par le Gouvernement à la liste des lauréats du plan France 2030.

Parmi elles, un trio se situe en Lot-et-Garonne : le Marmandais Ima Bois, les forestiers de Swiss Krono et l'incontournable agenais UPSA. Le montant du soutien accordé à ces entreprises est de 51 millions d'euros. Jusqu'à présent, 359 projets ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 754 millions d'euros.

Pour entrer dans les critères de ce plan national, il est nécessaire de remplir deux conditions : participer à la décarbonation de l'économie et innover sans impacter défavorablement l'environnement. Au total, l'État français a prévu d'investir 54 milliards d'euros dans le dispositif France 2030 au niveau national.



Club Henry XV

L'esprit rugby

Le club affaires Henry XV de la Section paloise a fêté son quart de siècle en présence de sommités du monde de l'ovalie et de pas moins de 150 personnes, pour la plupart chefs d'entreprise. Preuve, s'il en faut, du poids de cette entité par ailleurs 4^e actionnaire du club de rugby palois.

Par Eustelle
LOUSTALET-TURON

Ce mercredi 31 janvier, vers 19 heures, le parking du centre d'embouteillages de la Cave de Gan affichait complet : les invités à l'anniversaire des 25 ans du club affaires Henry XV de la Section paloise n'avaient visiblement aucune envie de passer à côté de cet événement. La table ronde réunissant Max Guazzini, ancien président emblématique du Stade français, Yann Roubert, Jean-François Fontenau et Bernard Pontneau, respectivement présidents du Lyon OU, du SU Agen et de la Section paloise, avait en effet de quoi attirer n'importe quel amateur d'ovalie. Pour autant, la star de la soirée était bel et bien ce club d'entreprises qui, depuis sa création par un groupe de chefs d'entreprise passionnés de rugby et premiers supporters des Verts et Blancs, est indissociable du club palois.

ACTIONNAIRE HISTORIQUE

Fort de ses 120 membres, dirigeants de grosses PME comme de plus modestes TPE, le club Henry XV est un moteur essentiel à la bonne marche du club, actionnaire

historique siégeant au conseil d'administration. « Le club s'est formé lorsque le rugby est passé pro, avec l'idée d'accompagner financièrement la Section et d'augmenter son capital », resitue Alexandre Roussille, son président depuis près de 10 ans. « Au fur et à mesure, il a fédéré de plus en plus de chefs d'entreprise et a traversé les tempêtes jusqu'à aujourd'hui. » Si l'appui financier est d'importance pour l'économie de la Section paloise, le club Henry XV ne se réduit pas à ce seul objet : il se veut aussi un lieu privilégié de rencontres et de business.

FÉDÉRER LES CHEFS D'ENTREPRISE

« Nous l'avons fait évoluer en club entreprises », se satisfait ainsi son président. Le club Henry XV veut « donner les moyens à ses membres de développer des contacts professionnels, de faire des affaires dans le respect des valeurs qu'il partage avec l'esprit rugby ». Si les jours de match sont de fait immanquables, le club Henry XV cherche à fédérer ses membres autour d'une dizaine d'événements annuels pour notamment les fidéliser. « Il nous faut faire en sorte que les résultats sportifs n'influent pas sur leur motivation », avoue Alexandre Roussille, qui parle en connaissance de cause, ayant vécu la descente en deuxième division en 2006 avant la remontée en Top 14 en 2015. « Malgré tout, on s'est rendu compte à ce moment-là que ça ne bougeait pas. C'est plutôt rassurant ».

UNE ÉCONOMIE DU RUGBY

Une fidélité à toute épreuve dont Bernard Pontneau s'est fait l'écho, sur scène : « Il est vrai que tout devient plus simple quand on gagne ! », a ainsi reconnu le



ALEXANDRE ROUSSILLE
président du club Henry XV

© Cyril Garrabos - La Vie Économique

“ Le club Henry XV est un moteur essentiel à la bonne marche du club, actionnaire historique siégeant au conseil d’administration ”

président de la Section paloise, en référence aux difficultés budgétaires possiblement rencontrées. Ce dernier s’est ainsi laissé aller à plusieurs réflexions autour du thème choisi de la soirée : « Le nouveau rôle des présidents de club de rugby ». Tour à tour, les dirigeants de club ainsi que Max Guazzini ont saisi le micro pour évoquer notamment « l’économie du rugby », leur place à la tête d’un club « cette entreprise qui peut peser 30 millions d’euros » ou encore la complexité de manager des équipes de plusieurs centaines de personnes... Pour autant, malgré la nécessité de se positionner et d’opérer des ajustements « dans un contexte qui devient un marché » selon Bernard Pontneau, tous se sont accordés sur le premier moteur de leur engagement : leur passion commune pour un sport définitivement fédérateur. ■



BERNARD PONTNEAU
président de la Section paloise

© Cyril Garrabos - La Vie Économique

Pau TOUR DE FRANCE : DES RETOMBÉES ATTENDUES « IMPORTANTES »

Les 12 et 13 juillet prochains, la 111^e édition du Tour de France passera par Pau, toujours fidèle à ce rendez-vous : la capitale béarnaise, ville arrivée et ville départ, accueillera en effet l'événement pour la 75^e fois. Le vendredi 12, pour la 13^e étape en provenance d'Agen, les coureurs franchiront la ligne d'arrivée place Verdun vers 17 h 30, où la Ville installera une tribune de 700 places. Le samedi 13, la 14^e étape reliera Pau à Saint-Lary dans les Hautes-Pyrénées, avec un départ prévu à 13 h 30 sur l'avenue Gaston-Phoebus. Si le ticket d'entrée pris en charge par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées s'élève à 220 000 €, celle-ci estime « les retombées très importantes » au regard notamment des 4 500 personnes qui seront logées durant deux nuits sur Pau et son agglomération.



Béarn CHANGEMENT DE PRÉSIDENTIE À LA FCE BÉARN

À l'issue de la dernière assemblée générale de la délégation Femmes chefs d'entreprise (FCE) Béarn, **Nathalie Terquem** a été élue présidente de l'association, pour un mandat de deux ans. Après avoir été vice-présidente, elle succède à **Bénédicte Duport**, fondatrice de la société de conseil Subventis, qui aura occupé cette fonction pendant quatre ans. Nathalie Terquem, codirigeante de l'entreprise GMT Conseil aux côtés de son époux **Pierre Terquem**, est entourée d'une équipe renouvelée : **Vinciane Choury** prend le relais en tant que vice-présidente, **Isabelle Larrieu** devient trésorière et **Florence Saubatte** occupe désormais le poste de secrétaire.



Bénédicte Duport, présidente sortante ; Nathalie Terquem, présidente et Vinciane Choury, vice-présidente.

Bassin de Lacq **ALPHA CHITIN** **LÈVE 4,25 M€**

Alpha Chitin, start-up industrielle de la chimie verte et de la chimie du biosourcé basée à Lacq, a annoncé la clôture d'une nouvelle levée de fonds de 4,25 millions d'euros auprès du Fonds Régional Nouvelle-Aquitaine Co-Investissement NACO et de plusieurs investisseurs privés. À travers cette opération, Alpha Chitin, qui produit des molécules de chitosane à partir de biomasse animale et végétale à destination des marchés du médical, de la pharmaceutique, de la cosmétique, de l'industrie, de l'environnement et de l'agriculture, souhaite accélérer son développement industriel. Ce financement permettra notamment une nouvelle production « de molécule de chitosane d'origine certifiée 100 % végétale à partir d'un champignon propriétaire unique au monde ».



Philippe Crochard et Jérôme Delay, cofondateurs de Alpha Chitin

Pau - Béarn **LA CCI VEUT FÉDÉRER**

Ce vendredi 26 janvier, la cérémonie des vœux de la CCI Pau Béarn a été l'occasion pour Didier Laporte, son président, de dévoiler ses ambitions pour 2024 construites sur un leitmotiv : « Nous devons et nous pouvons faire encore mieux ». Pour ce faire, soucieuse de mieux cerner les attentes des chefs d'entreprise du territoire, la CCI a mené une enquête auprès de 300 d'entre eux. On note parmi les résultats que près de 6 dirigeants sur 10 souhaitent bénéficier d'un accompagnement cette année. Pour Didier Laporte, ce besoin exprimé nécessite « d'envisager une nouvelle voie, où la coopération sera le moteur » entre les acteurs économiques du territoire, et la mutualisation des outils et ressources accrues. Le président de la CCI Pau Béarn, par ailleurs président d'Air'Py, qui gère l'aéroport de Pau, est également revenu sur l'urgence de trouver une « voie stratégique » avec la plateforme tarbaise, afin « d'assurer la survie des deux aéroports » et éviter l'enclavement du Béarn.



DIDIER LAPORTE
président de
la CCI Pau Béarn

Tribunal de commerce

L'économie en mutation

Pour Daniel Arrijuria, président du tribunal de commerce de Bayonne, l'année 2023 témoigne d'une économie en mutation avec le remboursement des PGE, les effets de l'inflation et les difficultés de recrutement des entreprises.

Par Vincent BIARD

La Vie Economique : Dans votre discours d'audience solennelle du Tribunal de Commerce, vous avez parlé d'une année record et même d'une économie en pleine mutation pour 2023. Pour quelles raisons ?

Daniel Arrijuria : « Nous avons connu deux années d'une situation anormale. Il y a eu énormément d'aides accordées aux entreprises qui leur ont permis d'éviter des difficultés. Ensuite l'année 2022 a été une période transitoire et en 2023, nous sommes rentrés dans une période normale. Mais le problème de cette année est le remboursement des aides octroyées les années précédentes. Et je constate que pour faire face à ces remboursements, les entreprises cherchent à développer leur chiffre d'affaires et pour cela, il faut embaucher, trouver de nouveaux marchés, et là c'est compliqué. L'embauche est une préoccupation majeure des chefs d'entreprise. Bon nombre d'entreprises qui ont déposé leurs comptes, ont déposé leur bilan parce qu'ils n'avaient plus de personnel. En quarante ans d'activités, je n'ai jamais connu cela. »

LVE : Quelles sont vos prévisions pour 2024 ?

D. A. : « Au vu de l'actualité, l'année 2024 sera une année de réajustement. Il y a un fléau qui handicape beaucoup l'activité économique, c'est la tracasserie

CHIFFRES CLÉS 2023

60 % de procédures collectives
de plus qu'en 2022 79 liquidations judiciaires
64 redressements judiciaires
17 procédures de sauvegarde 4 rétablissements
professionnels 447 emplois concernés
par les procédures 86 emplois sauvés par
l'adoption d'un plan

administrative. Il y a une énorme inflation juridique. Si le gouvernement avait la bonne idée de lever un peu les contraintes administratives, cela ne pourrait aller que dans le bon sens. »

LVE : Vous avez évoqué la mise en place d'une cellule de prévention composée de six juges et également l'importance des avocats et des experts-comptables dans la prévention. Justement ces derniers ambitionnent de développer une activité de conseil, c'est plutôt une bonne nouvelle non ?



DANIEL
ARRIJURIA
président du tribunal de
commerce de Bayonne

© V. Biard - La Vie Economique

“ Bon nombre d’entreprises ont éposé leur bilan parce qu’elles n’avaient plus de personnel ”

experts-comptables. J’ai souhaité qu’elle intègre les difficultés de l’entreprise. Il y a bien sûr une rémunération qui en ressort mais que l’on pourrait mutualiser dans le cadre d’un contrat d’assurance obligatoire pour tous les cabinets, ce qui empêcherait toute concurrence déloyale. La présidente a été fort intéressée par ce projet et elle doit le faire remonter au Conseil supérieur mais pour l’instant je n’ai aucune nouvelle. Je suppose que lorsque l’expert-comptable pourra travailler à aider une entreprise en difficulté sachant qu’il sera payé par une assurance ou une mutuelle, cela changera tout. » ■

“ L’année 2024 sera une année de réajustement ”

D. A. : « Oui c’est une bonne nouvelle. J’ai essayé de faire des démarches envers cette profession que je connais très bien. Quand je suis arrivé juge, j’ai été très surpris de l’absence d’experts-comptables dans l’accompagnement des chefs d’entreprise en difficulté. 90 % des personnes qui viennent déposer le bilan ne sont pas accompagnées. J’ai essayé d’amener une idée et je m’en étais entretenu avec Monsieur le Procureur qui en a parlé. J’ai pris contact avec la présidente du Conseil régional de l’Ordre des Experts-Comptables pour essayer de modifier la lettre de mission des

DES ENTREPRISES À ACCOMPAGNER

L’audience solennelle de rentrée du tribunal de commerce de Bayonne, organisée le 29 janvier dernier, a permis de mesurer la santé de l’économie locale avec 264 procédures collectives ouvertes en 2023 contre 163 en 2022. Dans son discours, Jérôme Bourrier, procureur de la République, a énuméré les chiffres clés de l’activité du tribunal de commerce de Bayonne et rappelé que les liquidations d’entreprise sont traumatisantes pour leurs dirigeants. Pour Daniel Arrijuria, président de ce Tribunal de Commerce depuis une année, il est indispensable de faciliter la pérennisation des entreprises et de mettre en place davantage de prévention. Et justement la cellule de prévention mise en place début 2023 avec 6 juges a accueilli près de 70 chefs d’entreprise. À noter que trois nouveaux juges (Anne-Claire Louvet-Boutant, Thierry Lenoir, Éric Menta) ont rejoint le collège des dix-neuf juges du Tribunal de commerce de Bayonne en octobre dernier.



Biarritz LE GROUPE ACE EVENT RÉCOMPENSÉ

La filiale « Audiomaster Technologie » du groupe Ace Event a remporté le prix « Lieu de Culte » lors des Inavation Awards 2024 organisés le 30 janvier dernier au musée national d'Art de Catalogne à Barcelone. Ces prix distinguent les entreprises de l'industrie audiovisuelle à l'exemple du groupe Ace Event créé en 1998 à Biarritz par Stéphane Darrort (en photo avec le trophée). Ace Event fournit des prestations en audiovisuel, sonorisation et éclairage d'événements ou de sites. C'est pour l'installation sonore du sanctuaire Notre-Dame de Lourdes qu'Audiomaster Technologie a été distinguée à Barcelone. La société a remplacé et paramétré toute une série de haut-parleurs sur la grande allée, l'esplanade du Rosaire, autour du Gave et de la Grotte mais aussi dans la basilique du Rosaire.



Biarritz MÉDAILLE D'OR RÉGIONALE POUR GRÉGORY AIGOÏN

Apprenti chez Carlier, charcutier-traiteur à Biarritz, Grégory Aigoïn est également élève du centre de formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Bordeaux. Il vient de remporter la médaille d'or régionale du concours de la Confédération nationale des charcutiers-traiteurs organisé à l'Université des métiers de Pau les 13, 14, 15 janvier dernier. Grégory Aigoïn représentera la Nouvelle-Aquitaine fin mars à Paris lors du Concours national des meilleurs apprentis de France charcutiers-traiteurs organisé chaque année par la Confédération nationale de ce métier.

RECTIFICATIF

Dans l'article « Anglet : Beoma, l'alliance des soins » publié dans *La Vie économique du Sud-Ouest* n° 2593 (semaine du 24 au 30 janvier 2024), il est mentionné la qualité de docteur en médecine de Laure Martinat or celle-ci intervient uniquement comme « experte en santé intégrative » qui propose « un accompagnement en santé intégrative grâce à la phytothérapie, la micronutrition mais aussi des séances d'acupuncture anti-âge » au sein du Centre Beoma.



Bayonne LE CENTRE DE FORMATION DE LA CCI CHANGE DE NOM

Le Centre de formation de la CCI Bayonne Pays Basque change de nom pour EMISA : École de Management Internationale Sud Atlantique. L'EMISA rassemble et s'organise autour des cinq structures de formation de la CCI Bayonne Pays Basque : l'école de commerce en trois années KEDGE Bachelor Bayonne, la formation professionnelle continue proposant de nombreuses formules pour les entreprises, le Centre d'étude de langues, les formations courtes ou diplômantes de la Digital School, le Centre de formation des apprentis. Une journée portes ouvertes est programmée le 17 février prochain pour découvrir l'ensemble des formations de l'EMISA.



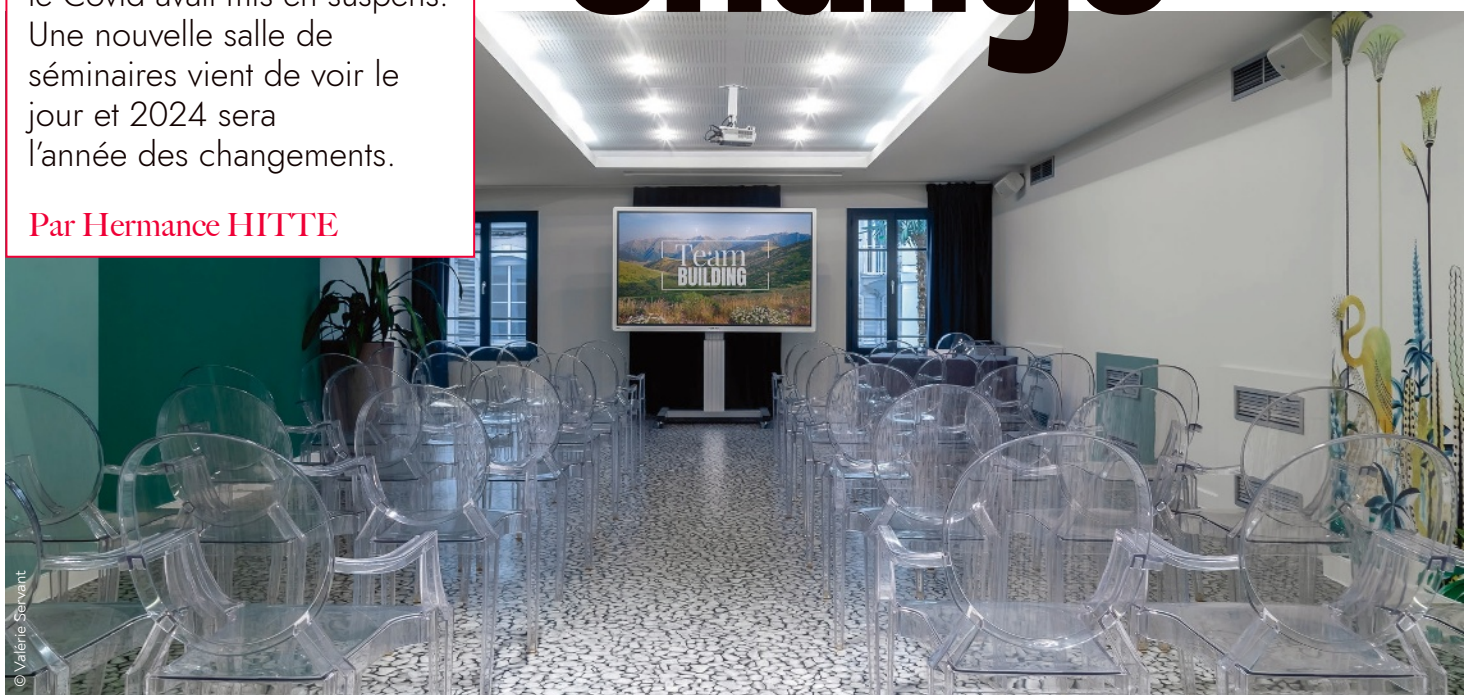
Bayonne L'IUT ET L'IAE PARTENAIRES POUR AIDER LEURS MEILLEURS ÉTUDIANTS

L'IUT de Bayonne et l'IAE Pau-Bayonne ont signé une convention de partenariat pour permettre aux meilleurs étudiants du BUT TC (Bachelor universitaire de technologie en techniques de commercialisation) d'intégrer un master en Banque-assurances, Management international, Systèmes d'information ou Marketing et communication. L'objectif est de créer une passerelle « Excellence en gestion » permettant aux étudiants de l'IUT et de l'IAE classés dans le premier quart de leur promo d'être considérés avec plus d'attention au moment du processus de sélection. Ils devront bien sûr passer les épreuves de sélection, le score IAE message et avoir un bon score au TOEIC.

Tarbes Le Rex Hôtel change

Pour le 4 étoiles de Tarbes, l'heure est à la reprise des investissements que le Covid avait mis en suspens. Une nouvelle salle de séminaires vient de voir le jour et 2024 sera l'année des changements.

Par Hermance HITTE



Lorsqu'il a surgi de terre comme une œuvre absolument colossale mêlant design et élégance, le fil directeur du Rex Hôtel était « chic et résolument novateur ». S'il ne s'est jamais départi du chic, avec l'arrivée en 2015 d'Émilie Dupras à sa tête, il a assurément renoué avec la modernité et les salles de séminaires en sont l'exemple le plus visible. Une des premières mesures prises fut d'ailleurs de les équiper d'une technologie de pointe avec vidéoprotection dernier cri et tables connectées : « C'étaient des investissements logiques », souligne la directrice. Cette année débute avec l'ouverture d'un nouvel espace pour les réunions ou les showrooms :

ce sont désormais quatre cadres aux ambiances différentes mais fidèles à l'esprit 4 étoiles qui forment cette offre. Et elle est loin d'être anecdotique pour l'hôtel puisqu'elle représente 19 % de son chiffre d'affaires.

RETOUR EN FORCE DES SÉMINAIRES

Après la redoutable période Covid, l'activité est sans conteste repartie à la hausse : « Nous avons à nouveau énormément de demandes pour les séminaires et les team building, après la crise nous n'avions que des journées d'études et on repasse enfin à des séminaires résidentiels. On dépasse les chiffres de 2019 pour ceux-ci, on est sur une pente montante », se réjouit la dirigeante. Si les chiffres atteignent à nouveau les

objectifs, ils ne sont pas le fruit du hasard et cette dynamique résulte d'une vraie stratégie basée sur une communication ciblée opérée par Sarah Blondel, commerciale en charge des séminaires.

UNE VISIBILITÉ PLUS INTENSE

Parmi les actions, depuis deux ans, *Le Rex Hôtel* participe à So Événements, le salon de référence de la filière événementielle organisé à Toulouse : « C'est un rendez-vous axé sur les séminaires où participent des grosses entreprises. Il nous a donné une visibilité supplémentaire », explique Sarah Blondel. Avec des atouts indéniables, les salles de séminaires baignées par la lumière du jour et décorées dans l'esprit de l'hôtel sont depuis leur création un des points forts du Rex. Pouvant accueillir de deux à cent personnes, elles sont étudiées pour que les sessions de travail se déroulent en autarcie tout en bénéficiant des services du quatre étoiles : « Ce sont de beaux espaces et la nouvelle salle propose une partie banquet et une séminaire bien à part qui nous permettent de proposer des prestations plus qualitatives que ce qu'on offrait jusqu'à présent ».

UNE NOUVELLE CLIENTÈLE POUR L'HÔTEL

Une partie séminaire qui assure l'équilibre financier du Rex, même si le découpage des nouvelles régions a eu des répercussions très bénéfiques sur celui-ci : « Ça

“ Quand les séminaires repartent, ça veut dire que tout repart ”

a induit une harmonisation des périodes de vacances scolaires, c'était avant une période creuse au niveau de l'hébergement, nous ne la ressentons plus », précise la directrice. Avec une clientèle française composée à 80 % de VRP, arrivant principalement de villes comme Bordeaux, Nantes, Toulouse et Paris, les 85 chambres dont 5 suites connaissent elles aussi un renouveau, avec des visiteurs plutôt inédits : « Beaucoup d'hôtels de Lourdes ont fermé, de fait le marché lourdaise commence à déborder sur Tarbes et on a énormément de demandes de groupes ». Travaillant avec les agences américaines et australiennes, le Rex fait également partie des belles adresses qui accueillent les visiteurs étrangers, de retour eux aussi cette année. En ce moment, il vit au rythme des Petits AS, le tournoi international de tennis, et des délégations mondiales qui s'y sont installées. La routine ou presque pour ce lieu incontournable des grands rendez-vous

du Sud-Ouest qui accueille tout au long de l'année les artistes de Jazz in Marciac ou ceux des Offrandes Musicales en passant par les cyclistes du Tour de France.

“ Le marché lourdaise commence à déborder sur Tarbes ”

REPRISE DES INVESTISSEMENTS

Pour le bâtiment de 5 500 m² et ses 27 salariés, ce retour à la normale permet de se projeter dans l'avenir et d'appréhender à nouveau les investissements, budgétés à 150 000 euros par étage, que la pandémie avait mis en suspens. L'hôtel fêtera cette année ses 18 ans, bien ancré dans son époque, il se veut avant-gardiste dans des domaines comme l'environnement. Il fut par ailleurs le premier du département à opter pour l'eau en ozone aqueux, une solution nettoyante naturelle sans produits chimiques. En mai prochain, c'est sa célèbre façade qui devrait être refaite, notamment au niveau de l'étanchéité. Mais pour les Tarbais et les clients, le changement le plus notable sera celui du mobilier : « On a fait une chambre témoin, je n'ai qu'à la valider et normalement en mars, on devrait commencer », explique la directrice. Tous se souviennent de la claqué esthétique que le choix du design avait signée et pour les amoureux des pièces de caractère, la découverte de cette transformation sera un petit événement. Que les puristes se rassurent, nul bouleversement de style est à redouter : « Cet hôtel est intemporel, on va rester dans le même esprit et rénover ce qui doit l'être », conclut Émilie Dupras. ■





Sous le SOLEIL

Énergie exactement

La SEML Ha Py Énergies installe des projets de centrales photovoltaïques, petits et grands, à travers les Hautes-Pyrénées. Fruit de la volonté du SDE 65 et des élus du Département, cette société est un outil d'investissement local dans les énergies renouvelables.

Par **Charlène LERMITE**

C'est sur le site de la centrale photovoltaïque d'Oursbelille que Jean Chanéac, le directeur de la société d'économie mixte locale (SEML) Ha Py Énergies, nous accueille. 9 000 panneaux solaires ont été installés en rangs s'étendant sur plusieurs dizaines de mètres dans un champ captant de la commune sur lequel il est interdit de creuser. Cet important projet de la SEML a été mis en service en décembre dernier après 8 à 9 mois de travaux. La centrale enregistre en puissance maximale 5 mégawatts-crête, soit l'équivalent de 1 330 foyers et 2 700 personnes. Sous ces panneaux solaires, un onduleur convertit le courant continu en courant alternatif. Avant d'aller sur le réseau général, l'électricité passe par un transformateur où sa tension augmente de 1 000 volts à 20 000 volts.

CONTRÔLE À DISTANCE

Dans la centrale photovoltaïque d'Oursbelille, tout est contrôlé à distance, seule une visite semestrielle est effectuée pour vérifier la performance électrique,

tester les câbles et l'intensité de la tension. « Au quotidien, nous vérifions si quelque chose n'est pas normal grâce à nos capteurs présents sur le terrain. Nous corrélons l'ensoleillement et la température à la production électrique pour vérifier que tout fonctionne au mieux », explique dans le détail Jean Chanéac. Le directeur de la SEML a été mis à disposition par le Syndicat Départemental des Énergies (SDE) des Hautes-Pyrénées. Au total, deux personnes travaillent à temps plein pour la SEML.

UNE SEM CRÉÉE EN 2020

La SEML Ha Py Énergies a été créée par délibération du conseil syndical du SDE des Hautes-Pyrénées le 7 février 2020. « Les élus ont décidé au niveau départemental avec le SDE de créer cette SEML pour avoir un outil d'investissement local car sinon ces projets sont portés par des entreprises privées quand la SEM œuvre, elle, pour le bien public », souligne Jean Chanéac. Cette société de droit privé a pour actionnaire principal le SDE 65. Son capital social de 2 millions d'euros a été apporté à 60 % par le SDE 65, à 25 % par

“Trois autres projets sont en travaux, mais nous devrions en faire plus”

le Département et à 15 % par le Crédit Agricole et la Caisse des dépôts et consignations. L'objectif derrière est d'investir dans des projets divers de production d'énergies renouvelables. Si, pour l'instant, la SEM n'a réalisé que des projets de photovoltaïque, elle étudie d'autres sources d'énergie comme la méthanisation ou la chaleur.

JEAN
CHANÉAC
directeur de
la SEML Ha Py
Énergies

24
31
33
40
47
64
65
Hautes
Pyrénées



“ Nous sommes un outil d'investissement local ”

UNE ÉCONOMIE À TROUVER

La SEML Ha Py Énergies a plusieurs projets solaires déjà en place, avec trois grosses centrales au sol, deux ombrières sur des parkings, quatre toitures équipées de panneaux solaires et une petite centrale photovoltaïque au sol. « Trois autres projets sont en travaux, avec une autre grosse centrale au sol et deux petites, mais nous devrions en faire plus à l'avenir », vient compléter Jean Chanéac. Les projets sont menés sur des terrains inutilisables, comme d'anciennes décharges ou des gravières, et sur des terrains déjà urbanisés comme les parkings sur lesquels sont installées des ombrières. « Il faut d'abord identifier le terrain et, ensuite, viennent les démarches administratives. La centrale d'Oursbelille a mis 10 ans à sortir. En général, nous mettons plutôt 4 ans », remarque Jean Chanéac. Sur les plus grosses centrales photovoltaïques au sol comme celle d'Oursbelille, l'électricité

produite est revendue sur le marché à un prix garanti par l'État pendant 20 ans : « Nous vendons l'énergie produite 0,7 centime le kilowatt, mais, nous n'avons pas la maîtrise de ce que devient notre électricité, c'est un marché spéculatif ». Ce type de projet peut bénéficier d'un complément de rémunération en répondant à un appel d'offres de l'État.

D'AUTRES VOIES

Pour les projets de moindre envergure, la SEML a cherché un autre modèle économique. « Les projets plus petits ne répondent pas à cet appel d'offres. Pour ces derniers, nous sommes partenaires avec Enercoop qui nous rachète l'électricité à un tarif plus élevé et la revend à ses clients à son vrai prix. C'est de l'énergie militante », témoigne le directeur de la SEML Ha Py Énergies. Trois projets menés en partenariat avec Enercoop sont déjà finis ou en travaux, à Rabastens-de-Bigorre, à Bordères et à Agos-Vidalos. Sur trois autres projets, les demandes d'autorisations sont en cours. Pour certains projets, comme la centrale d'Oroix et celle de Bours, la société a aussi fait appel à du financement citoyen. ■

Bagnères-de-Bigorre

La Cantine reprend du service

Le bistro installé sous les halles de Bagnères-de-Bigorre a été repris depuis fin décembre 2023. À la manœuvre, Jany Flament, un jeune cuisinier de la région s'y est installé pour proposer une cuisine traditionnelle et chaleureuse.

Par **Charlène LERMITE**

Les cafés s'alignent à nouveau sur le comptoir de *La Cantine*. Jany Flament a repris depuis fin décembre 2023 ce bistro installé sous les halles de Bagnères-de-Bigorre. Au menu, le jeune cuisinier propose tous les midis des suggestions de plats traditionnels où tout est fait maison. Il y a par exemple des feuilletés de boudin aux pommes, des grillades, des plats en sauce comme de la blanquette de veau et de la joue de bœuf aux oignons grelots. Si l'ouverture est récente, une petite clientèle d'habités s'est déjà constituée. « Nous pouvons faire jusqu'à 32 couverts et tous les jours nous enregistrons entre 15 et 20 couverts. Le samedi nous proposons plutôt des tapas », ajoute Jany Flament.

UNE FORMATION DE CUISINIER

Cuisinier de métier, Jany Flament a fait son Bac Pro à Biarritz avant de suivre une mention complémentaire de traiteur. « J'ai d'abord travaillé chez Carlier Traiteur,

un meilleur ouvrier de France installé au Pays basque, avant de rejoindre *L'Étape du Berger* d'Éric Abadie, en haut du Tourmalet pendant deux saisons », explique dans le détail le cuisinier. Il reste ensuite 5 ans à *L'Étable Gourmande* à Lanne, un restaurant d'agriculteurs dont les quatre patrons sont aussi des producteurs. Il y évolue de second à chef. Mais, Jany Flament souhaitait depuis un bon moment ouvrir sa propre affaire. « Cela faisait longtemps que je regardais, quand j'ai vu une opportunité ici, j'ai sauté dessus », explique-t-il avec le sourire. Le projet est idéal pour se lancer : « Ce n'est pas trop gros, avec la halle, il y a toujours du monde de passage. C'est une petite affaire sympa avec une clientèle d'habités ».

UN MOIS ET DEMI DE TRAVAUX

L'emplacement s'étant libéré fin mai 2023, Jany Flament dépose sa candidature et récupère finalement le fonds de commerce en novembre dernier. « J'ai eu un mois et demi pour faire les travaux, j'ai installé toute la cuisine moi-même. L'approvisionnement en matériel a été compliqué », témoigne-t-il. Le premier matin, il est surpris par le nombre de cafés sollicités par les clients de passage. Depuis, l'équipe qu'il forme avec Nathalie en cuisine a pris ses habitudes. Jany Flament entend continuer de roder son affaire et développer la partie traiteur pour laquelle il réalise des repas pour une vingtaine à une cinquantaine de personnes. ■

JANY
FLAMENT



CCI de Tarbes et
des Hautes-Pyrénées

2024, perspectives périlleuses



François-Xavier Brunet, président de la CCI des Hautes-Pyrénées, a présenté le 24 janvier dernier ses vœux. S'il s'attend à une année 2024 compliquée, il entend mener une action dans le prolongement de 2023.

Par Charlène LERMITE

Le président de la CCI de Tarbes et des Hautes-Pyrénées a présenté ses vœux le 24 janvier dernier à Tarbes. François-Xavier Brunet a souligné dans un premier temps l'importance du contexte international qui pèse sur les entreprises locales avec notamment les difficultés rencontrées par le transport maritime en mer Rouge et qui peut avoir un impact sur l'approvisionnement. « 2024 sera dans le prolongement de 2023, mais aussi, plus périlleuse. 2024 va nous obliger à regarder et suivre les enjeux politiques », a expliqué en détail François-Xavier Brunet. Sur le plan interne, les entreprises ne seront pas non plus à l'abri : « Le surendettement et l'augmentation du coût de l'électricité pèsent sur nos entreprises. Les PGE (Prêts Garantis par l'État) ont pris fin et les recouvrements par l'URSSAF ont repris ».

BILAN 2023

En 2023, la CCI a enregistré 2 000 accompagnements que ce soit pour de la sensibilisation au développement durable ou de la création transmission d'entreprises. La chambre consulaire a suivi des entreprises du département sur des salons professionnels comme le SIAL à Paris et Serviciz à Toulouse. Elle a aussi organisé des soirées de rencontres entre chefs d'entreprise, comme celle de Bagnères-de-Bigorre en juin dernier. Un dispositif repris en 2024, le prochain aura lieu en mars à Lannemezan. 40 médiations ont aussi eu lieu au cours de l'année pour régler les différends entre entreprises.

2024 EN PROLONGEMENT

« En 2024, on prolonge. Les raisons d'espérer ne manquent pas et nous croyons fortement à la résilience économique des entreprises. En 2024, la CCI sera mobilisée. Nous sommes attachés à une triple proximité, territoriale, d'accompagnement avec des effectifs sur le terrain et proches des entreprises et patronale », a continué le président de la CCI. Pour poursuivre son action, la CCI met en place une permanence pour les entreprises en difficulté qui ouvrira tous les lundis après-midi. L'accent sera aussi mis sur la RSE et la transition numérique et environnementale des entreprises. Dans cette optique, 800 entretiens sont prévus. « En dépit de mes propos nécessairement alarmistes, il y a de quoi faire », a conclu François-Xavier Brunet. ■



© Usine des Sports

Le bâtiment industriel est devenu une référence architecturale et sportive

Tarbes L'Usine des Sports primée

L'architecture de l'ancien bâtiment de l'Arsenal devenu un complexe sportif s'est distinguée en remportant un des plus prestigieux prix mondiaux : le 1^{er} prix des World Design Awards.

Par Hermance HITTE

Malgré le temps qui passe, le quartier de l'Arsenal refuse de tourner le dos à sa tradition. Attaché aux canons depuis sa création en 1871, il mise désormais sur ceux de la beauté... Et magnifiée par le savoir-faire du cabinet IDOM, c'est avec une belle insolence que l'Usine des Sports s'est distinguée au niveau mondial, remportant le premier prix des World Design Awards dans la catégorie « Sports Design Built ». Une magnifique reconnaissance pour le complexe sportif qui a vu le jour dans le bâtiment 313 de l'ancien site dédié

à l'industrie militaire. Question courbes, c'est un toit en dents de scie qui le caractérise, une signature qui ne permet pas le doute, entre ses murs les montagnes ont de l'écho car en plus des pôles athlétisme et sports collectifs, c'est bien aux grimpeurs que l'Usine est dédiée. Son magistral mur d'escalade indoor est un des plus grands d'Europe et l'élite de la discipline ne se fait pas prier pour s'y entraîner. Devenue en quelques mois une référence pour les pratiquants du monde entier, cette renaissance est une réussite totale, tant au niveau architectural que sportif.

UN DÉFI POUR IDOM

Avec une cinquantaine de réalisations internationales en lice, le podium est loin d'être anecdotique pour Tarbes qui se retrouve lauréate aux côtés de projets d'envergure. Composé d'experts de l'industrie qui ont évalué le design et l'architecture, le jury a salué

l'originalité du bâtiment mais aussi son aspect novateur. Pour le cabinet de Barcelone IDOM, maître d'œuvre de la réhabilitation, le défi était de « préserver pleinement la perception de son caractère original, même avec l'introduction d'un monde nouveau, coloré et lumineux ». Après 18 mois de travaux et un investissement de 10 millions d'euros, majoritairement portés à hauteur de 7,5 millions d'euros par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ainsi que le Département et la Région Occitanie, le résultat est indéniablement splendide. Jouant des volumes et des espaces, l'intérieur baigné d'une lumière zénithale est unique en son genre. L'an dernier plus de 10 000 visiteurs en avaient assuré une fréquentation déjà exceptionnelle et avec la sélection du site comme centre de préparation pour les Jeux olympiques, la belle n'a pas fini d'avoir les yeux rivés sur ses 11 000 m² cette année. ■

Occitanie La carte à jouer des vins bio

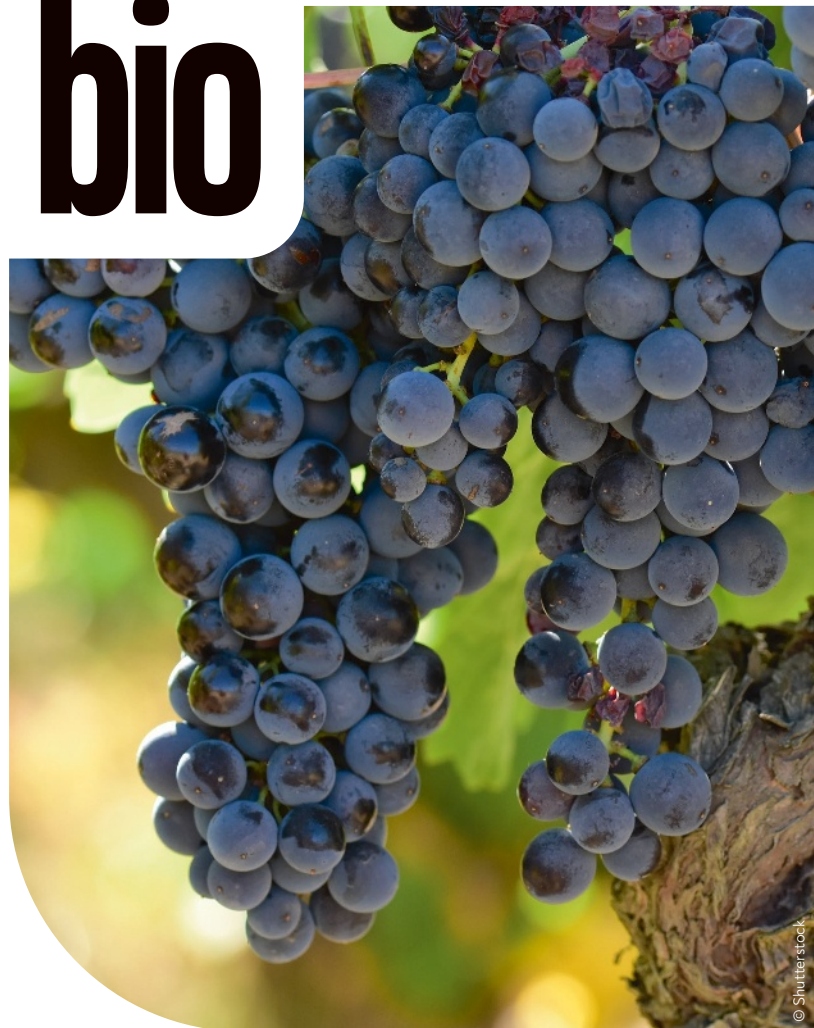
Si elle n'échappe pas à la crise de la viticulture, la filière bio de la région tire son épingle du jeu et mise sur l'export.

Par Hermance HITTE

On dit souvent que la vérité est dans le vin mais quand il s'agit de vins bio, elle est dans les chiffres. Alors que le mot déconversion est sur toutes les lèvres, brandi comme un coupe-ret qui signerait la fin de cette agriculture, la réalité est bien plus nuancée, notamment en Occitanie où elle représente 20 % des surfaces du vignoble, soit quasiment le double de la proportion nationale. Avec des départements leaders comme le Gard, l'Hérault ou encore l'Aude, elle affichait jusqu'en 2022 une progression majeure, même si le tassement est réel. Aujourd'hui, 13 823 fermes sont engagées en bio, une « dynamique importante qui représente un exploitant sur cinq est en bio, soit 3 428 producteurs », précise Loïc Somaini du réseau Cerfrance Midi-Méditerranée. À travers l'Observation Viticole, le directeur général est formel : « On continue à avoir des conversions, 191 producteurs sont engagés depuis moins d'un an sur le territoire, la déconversion concerne principalement ceux des coopératives ». Dans un fort contexte de crise viticole, le label est plus pertinent qu'il n'y paraît. Avec une valorisation de produit indéniable et des indemnités plus importantes qui sécurisent les exploitants, il a sa carte à jouer et les 29 et 30 janvier, c'est sur le marché international qu'il l'a fait, en marge du Salon Millésime Bio.

42 ACHETEURS INTERNATIONAUX

Réunis à Montpellier et sélectionnés par l'agence de développement économique AD'OCC, plus de



42 acheteurs internationaux ont participé à la convention d'affaires des vins bio. Pour les 82 producteurs exposants, c'était l'occasion de rencontrer des entreprises phare comme Wine Curation, un importateur majeur du Japon où les professionnels de Chine, pays qui représente 29 % des importations françaises. Si l'Asie demeure un marché incontournable, les États-Unis étaient également présents et parmi les acheteurs européens, on comptait le poids lourd néerlandais Delta Wines. Autant de pistes qui pourraient s'avérer salvatrices pour les viticulteurs de la région : « Le marché national ne pouvant absorber les volumes commercialisés, l'export est une solution pour vendre sur des marchés de plus en plus tournés vers des produits répondant aux préoccupations environnementales », souligne Catherine Machabert, responsable du Département Marchés Viticoles à l'agence AD'OCC. ■



Saint-Lary-Soulan LE NOUVEAU TÉLÉSIÈGE DES FORÊTS INAUGURÉ

Le nouveau télésiège débrayable 6 places des Forêts a été inauguré le 20 janvier dernier dans la station de ski de Saint-Lary en présence du maire de la commune, André Mir, et du PDG d'Altiservice, la société exploitante de la station, Yves Rougier. Ce nouvel équipement qui rend plus accessible la partie nord du secteur d'Espiaube et facilite le retour des skieurs sur le Pla d'Adet a été mis en service le 23 décembre dernier. Ses 67 véhicules peuvent transporter jusqu'à 2 400 personnes par heure. Avec la télécabine 10 places d'Espiaube et le télésiège 6 places de Tourette mis en service l'an dernier, le télésiège des Forêts vient compléter un plan d'investissement de 25 millions d'euros, lancé il y a 3 ans, pour moderniser et pérenniser l'attractivité du domaine skiable sur les 30 prochaines années.



Tarbes ACCÉLÉRATION VERS L'INTERNATIONAL OVALIE TECH ET SBM

Le programme d'accompagnement sur mesure destiné aux dirigeants de PME d'Occitanie qui souhaitent développer leur stratégie internationale a été lancé la semaine dernière à Toulouse. Pour les quinze dirigeants c'est une aventure de douze mois qui commence et parmi eux, on retrouve Matthieu Souque de Science & Bio Materials, basée à Lourdes, et Philippe Ergaud d'Ovalie Tech et DOMMS, situées à Tarbes. À l'instar des autres chefs d'entreprise de la région, ce sera l'occasion de positionner la leur sur des marchés à fort potentiel, d'adapter leur organisation et de développer des opportunités commerciales à l'étranger. Porté par la Région Occitanie et BPI France, ainsi que différents partenaires de la filière, ce programme comporte des journées de conseils avec les responsables, des journées de formation sur des thématiques ciblées et une mise en réseau pertinente.



Anthony Saramea et Didier Belkreir, coassociés de l'Intempor'L, avec Pascal Claverie, adjoint au commerce à Tarbes

© Telement-Tarbes

Tarbes **PARTENARIAT ENTRE L'INTEMPOR'L ET LE LYCÉE REFFYE**

Renforcer les liens entre le monde professionnel et celui de l'éducation est un des objectifs à atteindre en France. À Tarbes, c'est désormais une réalité entre l'entreprise l'Intempor'L et le lycée Reffye qui viennent de signer une convention de partenariat. Cette collaboration, que tous espèrent fructueuse, comprend notamment des opportunités de stages pour les étudiants. Actrice engagée dans le développement local, l'Intempor'L est spécialisée dans le prêt-à-porter et est dirigée par Anthony Saramea et Didier Belkreir, des chefs d'entreprise que Sylvain Patilla, responsable du RBDE 65 n'a pas hésité à qualifier de « leaders inspirants » : « C'est un pont concret entre l'Éducation et le monde professionnel qui favorise un échange mutuel d'expériences et de connaissances. Grâce à cette collaboration les jeunes vont découvrir les coulisses d'une entreprise dynamique ».

Argelès-Gazost **LES VŒUX DU SOUS-PRÉFET**

Le sous-préfet d'Argelès-Gazost, Fabien Tuleu, a présenté ses vœux le 25 janvier dernier. Arrivé en juin 2022 dans la localité, il a choisi la proximité, la solidarité et la sécurité comme marqueurs de 2023. L'an dernier, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a représenté 1,8 million d'euros, le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) 1 million d'euros, le fonds vert 2,5 millions d'euros pour 17 dossiers. Ce dernier a augmenté de 40 % sa capacité d'action sur l'année. Au global, 5,7 millions d'euros ont été délivrés pour un effet levier de 20 millions d'euros de réalisations globales. Côté sécurité, « un centre incendie secours sera inauguré en 2024, une brigade de gendarmerie mobile installée à Pierrefitte-Nestalas et la caserne d'Argelès-Gazost réhabilitée ».



Le sous-préfet Fabien Tuleu

© CL - La Vie Economique

Raymond Aron et la liberté. économique maîtrisée



Raymond Aron est sûrement l'un des plus grands penseurs du XX^e siècle. Les 70 ans de *L'Express*, l'emblématique magazine créé par Jean-Jacques Servan-Schreiber dont il fut chroniqueur, sont l'occasion de lui rendre hommage et de s'interroger sur ce que peut apporter sa pensée au principe essentiel de la liberté en économie.

Par Christian PRAT DIT HAURET,
professeur à l'IAE - Université de Bordeaux

Raymond Aron (1905-1983) est le penseur de la démocratie et du libéralisme politique. Luttant contre les idéologies, il réfléchit à partir des faits et c'est probablement ce qui lui a permis de plier le match (Aron fut un excellent joueur de tennis, jouant en pantalon et polo blancs) avec Sartre, quelque peu influencé par son prisme idéologique. Major au concours d'entrée

de surcroît, à savoir selon Murray Rothbard, dans son magnifique ouvrage *History of Economic Thought* : Turgot, Destutt de Tracy, Jean-Baptiste Say, et notre économiste régional, natif des Landes, Frédéric Bastiat. Comme ces derniers, Aron est un défenseur de la liberté individuelle, si importante en économie. Liberté de commercer, liberté de créer des entreprises, liberté de changer d'emploi pour un salarié, liberté d'investir, de désinvestir, et liberté de choisir telle ou telle stratégie,

à Normale Sup de la rue d'Ulm et agrégé de philosophie, il considère qu'il faut un minimum de libéralisme économique afin de renforcer les libertés politiques. En l'absence de liberté économique, il n'y a pas de liberté individuelle.

DIGNE SUCCESSEUR DES PÈRES (FRANÇAIS) DU LIBÉRALISME

La première nommée est gage d'un système démocratique qui est en opposition totale avec les systèmes totalitaires qui reposent sur des monopoles d'État, voire des logiques de prédation des ressources naturelles ou, pire, sur des activités mafieuses. Il est en quelque sorte le digne successeur des pères du libéralisme, français



CHRISTIAN
PRAT DIT HAURET

© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins



“Aron est un ardent défenseur de la cohésion de la société et se méfie de l'individualisme forcene”

ou de manière encore plus importante, liberté, de choisir les acteurs de la gouvernance des entreprises et des organisations publiques ou privées.

PARTISAN D'UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ RÉGULÉE

Néanmoins, la liberté en économie chez Aron n'a rien à voir avec l'école des néo-libéraux du tout marché, chère aux économistes de Chicago. Aron n'est ni Hayek, ni Von Mises, ni Friedman. C'est un partisan d'une économie de marché mais régulée et c'est pour cela qu'il accorde un rôle particulièrement important à l'État. Il était à la recherche d'un équilibre entre un libéralisme extrême et un système économique dirigiste et dirigé. Selon lui, bien essentiel des plus pauvres, l'État doit exercer un contrôle sur la vie économique, à charge pour lui de garantir les règles de libre concurrence et de porter un regard vigilant sur les relations employeur-salarié. Il accorde une grande importance au droit du travail, au respect des relations contractuelles et à la

possibilité pour tout salarié d'échanger sa force de travail contre un salaire estimé à sa juste valeur. Il est un farouche défenseur de la démocratie dans la mesure où elle permet le gouvernement des hommes par les hommes. Sa pensée amène explicitement à réfléchir sur la gouvernance des entreprises, aux équilibres de pouvoir entre les actionnaires, les dirigeants et de manière plus générale à la représentativité et à l'efficacité des conseils d'administration.

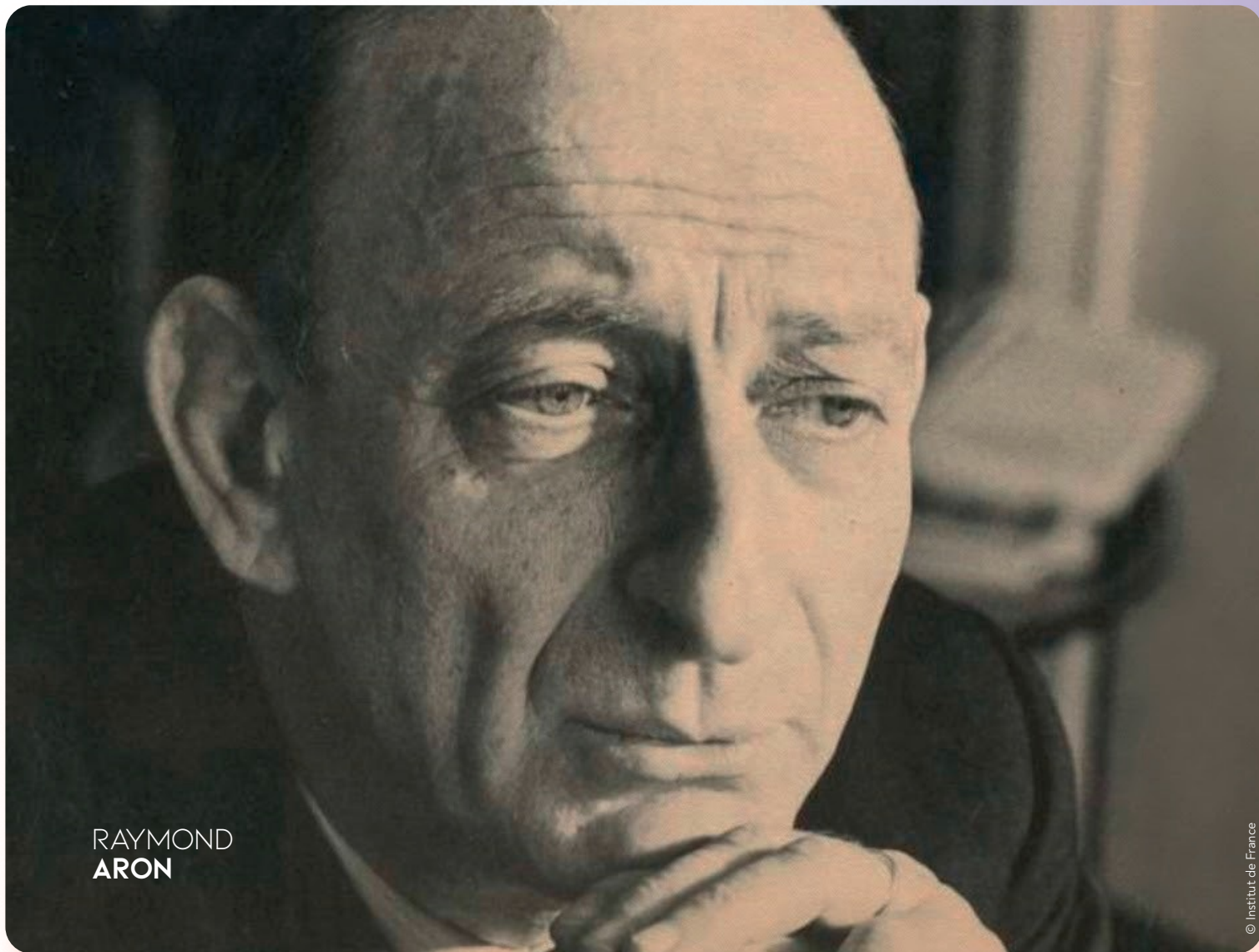
CONTRE UN CAPITALISME DE « COPINAGE »

Il serait sûrement contre un « capitalisme de copinage » où les postes au conseil d'administration ne seraient que des renvois d'ascenseurs croisés, point de départ de jetons de présence encaissés mais injustifiés. Dans un magnifique ouvrage publié en 1962 sous le titre *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, il donne une définition éclairante du pouvoir, et notamment du pouvoir économique. Citons-le : « le pouvoir est la capacité des hommes d'influer sur le cours des événements. Quant au pouvoir économique, c'est celui dont disposent certains individus en raison de leur situation économique, de leur place dans le processus de production ». Il interpelle de manière posthume sur ceux qui possèdent aujourd'hui le pouvoir économique en France : l'État par sa politique économique, fiscale et industrielle ?, des fonds d'investissement et/ou de pensions (au sens anglais du terme) ?, les dirigeants de grandes entreprises ? Quelle seraient ses 18 leçons sur la société post-moderne ? On aurait envie de l'interroger.

PÈRE SPIRITUEL DES SCIENCES DE GESTION ET DU MANAGEMENT

Le libéralisme économique d'Aron, c'est le progrès, la rationalité, la liberté et le respect de l'individu. Sa vision de l'économie repose sur la confiance (foi partagée entre l'employeur et le salarié), l'autonomie et l'esprit de responsabilité. Il s'inscrit dans une éthique de la responsabilité, chère à Aristote, se met dans les pas de Montesquieu, de Tocqueville et de Max Weber, son idole. Son approche de l'économie est pragmatique. Il ne cherche pas à trouver un système parfait mais fait confiance aux acteurs dont il reconnaît la rationalité limitée, mais à qui il accorde le crédit d'une rationalité réelle. Aron est sans aucun doute le père spirituel des sciences de gestion et du management dans la mesure où il considère qu'un système économique ayant pour objectif le bien-être d'une population, doit reposer sur une pluralité de centres de décision (pour éviter les comportements autocratiques), la reconnaissance du marché pour permettre à la concurrence





RAYMOND
ARON

© Institut de France

“Aron considère qu’il faut un minimum de libéralisme économique afin de renforcer les libertés politiques”

de se révéler et donner lieu à des prix d’équilibre, points de rencontre de l’offre et de la demande des produits et des services. Au niveau de la gouvernance des entreprises, le principe de séparation des pouvoirs est roi.

PARTISAN DU LIBÉRALISME POLITIQUE

Partisan du libéralisme politique, emboitant les pas d’Alexis de Tocqueville, auteur célèbre de *De la démocratie en Amérique*, Aron est un ardent défenseur de la cohésion de la société et se méfie de l’individualisme

forcené. Sa pensée interroge sur la culture des organisations et des entreprises. Doit-elle être très individuelle ou au contraire articulée sur l’intérêt collectif ? Sa pensée nous éclaire : le collectif doit primer mais l’individu être respecté. La pensée d’Aron nous garde du totalitarisme économique. ■



Mobilisation pour l'entrepreneuriat féminin

Environnement critique, tendance à sous-dimensionner ses projets... Les causes de la faiblesse de l'entrepreneuriat féminin sont multiples. Sous la houlette d'Initiative France, plusieurs réseaux mobilisés sur ce sujet se réunissent pour apporter des réponses pertinentes.

Par Anne DAUBRÉE

Mobilisation générale autour de la cause de l'entrepreneuriat féminin. Le 19 décembre 2023, à Paris, lors d'une conférence de presse intitulée « Libérer tout le potentiel entrepreneurial des femmes », Initiative France, réseau de financement et de soutien à l'entrepreneuriat, officialisait ses ambitions en la matière. Ce, en présence de plusieurs entrepreneuses et acteurs engagés pour cette cause et dont la diversité illustre déjà la complexité du sujet : Action'elles, réseau d'entrepreneuses, Femmes des territoires, association qui accompagne des porteuses de projet, Force Femmes, dédié à l'emploi et à l'entrepreneuriat des femmes de plus de 45 ans, et enfin, Les Premières, un réseau d'incubateur (1 300 entrepreneuses chaque

année depuis 20 ans). Si Initiative France a choisi de se mobiliser de manière aussi importante, c'est parce que le pourcentage de projets féminins soutenus par l'association peine à décoller : 43 % du total des projets en 2023, 40 % en 2018, et 41 % les trois années suivantes.

Pourtant, l'association a déjà commencé à déployer plusieurs dispositifs en faveur de l'entrepreneuriat féminin. Dans plusieurs régions, en Île-de-France, Bourgogne, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes, les plateformes locales ont organisé des concours d'entrepreneuriat au féminin. « Plusieurs centaines de femmes se présentent, et l'écho est important au niveau régional. Des exemples d'entrepreneuses dont l'entreprise est bluffante sont mis en lumière », précise Guillaume Pepy, président d'Initiative France. Au total, 24 lauréates sont distinguées chaque année et

60 000 euros de dotations financières versés. Autre dispositif déjà initié par l'association qui entend le déployer plus largement dans les années à venir : le programme « Vis ma vie » permet à des porteuses de projet de passer quelques jours en immersion avec une entrepreneuse. « L'effet est un peu magique », commente Guillaume Pepy, évoquant la confiance en soi que retirent les participantes de l'expérience.

« LE PROBLÈME COMMENCE À SE POSER LORSQUE LA FEMME DEVIENT MÈRE »

Au-delà du nombre limité de projets féminins soutenus par l'association, un sondage réalisé par celle-ci auprès des entrepreneuses qu'elle suit témoigne des difficultés qu'elles rencontrent : elles sont 71 % à déclarer avoir fait face à des clichés et des préjugés en tant que femme. Dans le même sens, 65 % d'entre elles ont eu du mal à faire reconnaître leur légitimité et 27 % à accéder à des financements. Cette perception négative est particulièrement forte chez les entrepreneuses de moins de 35 ans : 35 % considèrent qu'il est plus facile d'entreprendre quand on est un homme, contre 21 % des plus de 45 ans.

PROFIL MODESTE DES CHEFFES DE PETITES ENTREPRISES

Les femmes, qui représentent 49 % de la population active, ne sont que 12 % à diriger une PME ou une ETI et 6 % une entreprise de plus de 1 000 salariés, selon une étude de Bpifrance Le Lab (2022). Ces cheffes d'entreprises de plus de 10 salariés ont en moyenne 50 ans. Plus souvent célibataires ou divorcées que les hommes, elles ont en général moins d'enfants. Leur rémunération (salaires, dividendes, avantages en nature, etc.) apparaît comme nettement plus faible que celle des dirigeants, quels que soient la taille de l'entreprise, le secteur d'activité et le taux de détention du capital.



En fait, le constat des difficultés de l'entrepreneuriat féminin ne fait pas vraiment débat. En revanche, la question du diagnostic, cruciale pour réaliser un choix pertinent des actions à mener s'avère complexe. Lors de la conférence, représentantes des réseaux spécialisés et entrepreneuses ont témoigné de réalités très diverses et qui ne s'excluent pas les unes des autres.

« Je m'étais mise des freins toute seule »

« Comme chercheuse, je rencontrais les mêmes difficultés que dans l'entrepreneuriat. Cela reflète simplement les blocages de la société », estime par exemple Marie Cambot. Après une carrière de chercheuse, elle a fondé Innovhem, solution de prédiction de l'aggravation de l'état des malades de drépanocytose (Val-de-Marne). Le ressenti d'Aïcha Blili, fondatrice de Dress lab, une marque de prêt-à-porter, (sa deuxième entreprise), est différent. « Pour moi, le problème commence à se poser lorsque la femme devient mère », juge la jeune femme qui a obtenu le prêt pour sa société au moment où elle accouchait. « J'ai dû faire face aux préjugés. Même mes parents, qui sont pourtant entrepreneurs, pensaient qu'il fallait que je sois d'abord mère (...). Mais travailler me donne de l'énergie », témoigne-t-elle.

DES PROJETS SOUS-DIMENSIONNÉS ET DES REVENUS AUSSI

Plus pernicieux encore, les blocages à l'entrepreneuriat féminin pourraient bien provenir des intéressées elles-mêmes. Ainsi, Marjolaine Pierrat-Feraille, présidente de Les Premières, constate que les entrepreneuses ont tendance à

sous-estimer leurs projets. « C'est chronique. Dans les business plans, les prix sont inférieurs à ce qu'ils devraient être. C'est logique, puisque les femmes sont sous-payées. Mais une femme qui ne se rémunère pas bien se met en danger, et elle met aussi son projet en danger », regrette-t-elle. Johanny Grandclaude, cofondatrice, avec son mari, de l'agence Senior compagnie, spécialisée dans l'aide à domicile pour personnes âgées et dépendantes, à Metz, ne peut que se reconnaître dans cette description. Il lui a fallu tout l'encouragement de ses proches pour qu'elle se lance enfin dans l'aventure entrepreneuriale. « Je m'étais mise des freins toute seule. Mais autour de moi, on m'a dit « pourquoi est-ce que tu ne le fais pas ? » », témoigne-t-elle. Deux ans après le lancement de la société, le succès est au rendez-vous. Le regard de l'entrepreneuse a évolué. « Je suis fière et à l'aise de défendre mon prix, car je sais ce qu'il recouvre, mais c'est quelque chose que j'ai dû apprendre », explique-t-elle, sans oublier de souligner, à plusieurs reprises, les diverses aides et accompagnements dont elle a bénéficié...

Au-delà des difficultés, il existe une autre dimension spécifique à l'entrepreneuriat féminin, souligne l'étude d'Initiative France : les projets des femmes soutenues par l'association comptent une dimension sociétale ou environnementale plus importante que les hommes au moment de la structuration de leur société (56 % contre 52 %). Et elles affirment des convictions plus fortes, qu'il s'agisse d'écologie, d'impact social ou de partage de la valeur et du pouvoir (90 % contre 83 % pour ce dernier critère). Combien comptent ces convictions ? Combien pèse la sous-estimation chronique de leurs projets évoquée par Marjolaine Pierrat-Feraille ? Quoi qu'il en soit, ces entrepreneuses sont très nettement plus nombreuses que les hommes à se déclarer insatisfaites de leur niveau de rémunération (63 % contre 56 %). ■

Entreprises étrangères un moteur pour l'emploi ?

Quelque 17 500 entreprises installées en France sont contrôlées par des investisseurs étrangers. Plus de deux millions de personnes y travaillent, soit 13 % de la main-d'œuvre employée dans les secteurs marchands, en 2021.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

Les 17 500 entreprises sous contrôle étranger implantées sur le territoire français ont généré l'emploi de 2,2 millions de personnes (salariés, non-salariés et intérimaires) en 2021, d'après une étude de l'Insee publiée fin 2023. En comparaison, les multinationales françaises emploient à l'étranger 6,9 millions de personnes, via les 51 000 filiales qu'elles y contrôlent.

Les sociétés américaines sont les principales pourvoyeuses étrangères d'emplois en France, avec un total de 481 400 emplois. Suivent les entreprises allemandes et suisses, également bien implantées dans l'Hexagone, employant, respectivement, 346 700 et 264 000 personnes, devant un groupe de trois autres pays, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique, qui comptent chacun plus de 100 000 emplois en France, selon les données publiées. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a eu un impact sur la répartition des emplois sous contrôle étranger dans l'Hexagone. Désormais, plus de la moitié (51 %) de ces emplois dépend de pays hors UE. Sur les 109 pays présents sur



UN POIDS ÉCONOMIQUE SIGNIFICATIF

Les entreprises à capitaux étrangers implantées dans l'Hexagone ont réalisé, en 2021, 20,3 % du chiffre d'affaires total en France, soit 841 milliards d'euros (dont 318 milliards dans l'industrie et 351 dans le commerce).



le sol français, 15 concentrent 95 % des emplois sous contrôle étranger.

Au total, ces entités étrangères occupent 13 % des effectifs des secteurs marchands non agricoles et non financiers, alors qu'elles représentent moins de 1 % de l'ensemble des entreprises.

DANS LES GROUPES DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

L'emploi sous contrôle étranger est essentiellement concentré dans les ETI et grandes entreprises : elles représentent, respectivement, 44 % et 40 % des effectifs totaux des entreprises étrangères implantées en France.

Côté secteurs, celui industriel accueille près d'un tiers des postes proposés par ces multinationales étrangères (32 %), dont la quasi-totalité dans l'industrie manufacturière. La répartition de ces emplois industriels diffère fortement en fonction du pays d'origine. Les entreprises japonaises, italiennes, suédoises et allemandes dominent avec environ 40 % de leurs postes dans ce secteur, tandis que les firmes américaines y emploient 31 % de leurs effectifs.

Le commerce regroupe, quant à lui, plus d'un emploi sur quatre (26 %) dépendant de l'étranger en France, contre 16 % pour les multinationales françaises et 23 % pour les autres entreprises françaises. Suivent, les services aux entreprises (administratifs et de soutien) avec

“ L'industrie accueille près d'un tiers des postes proposés par les multinationales étrangères ”

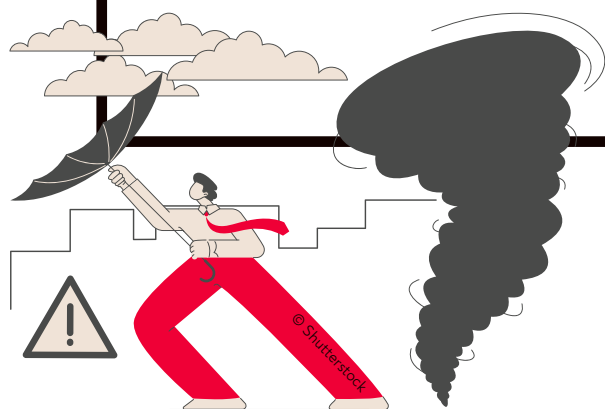
une proportion de 20 % des effectifs. L'intérim y occupe une place prépondérante (16 %), les trois principales agences présentes en France étant étrangères (Adecco, Manpower et Randstad), précise l'Insee. À l'inverse, seuls 2 % des emplois des firmes sous contrôle étranger s'exercent dans le secteur de la construction.

En termes de salaires, ces postes engendrent des dépenses plus conséquentes pour les entreprises étrangères que pour leurs homologues françaises. « À 63 300 euros sur l'année, les coûts salariaux moyens par tête en France sont plus élevés dans ces entreprises que dans les multinationales sous contrôle français (58 300 euros) », précise l'étude, en particulier dans le commerce. Cet écart pouvant s'expliquer par des facteurs structurels, notamment la présence plus importante des groupes étrangers dans le commerce de gros, davantage rémunérateur. ■

Assurances les nouveaux risques

Les PME sont exposées à des menaces multiples et variées. C'est ce qu'ont mis en avant les experts réunis pour la table ronde organisée par l'AJPME, association de journalistes PME, le 13 décembre dernier « PME : quels (nouveaux) risques et quelle assurance aujourd'hui ? ».

Par Charlotte DE SAINTIGNON



« **L'**assurance est un sujet clé pour la protection et la survie de l'entreprise », assure Mathieu Montassier, directeur de Verlingue Connect, courtier en assurances spécialisé dans la protection des entreprises et PME. Objectif : que le chef d'entreprise, qui a « des montagnes et des montagnes de sujets à traiter », soit « le plus serein possible », l'assurance pouvant parfois faire partie « des sujets qui l'empêchent de dormir », indique-t-il.

Jean-Noël Gainé, qui a fondé en 2020 CréaWatt Group, une entreprise d'une centaine de salariés basée à Montargis (Loiret) qui conceptualise et fabrique des panneaux solaires innovants, fait partie de ces dirigeants

qui ont dû souffrir d'insomnies à cause de ces questions d'assurance. Pendant trois ans, il a couru après. Heureusement, après en avoir contacté vingt-sept, l'une d'entre elles lui a répondu positivement. En décembre dernier, le chef d'entreprise a signé avec Generali. Outre le fait que ce soit « le rôle des institutionnels d'accompagner la transition énergétique », revendique Régis Lemarchand, membre du ComEx en charge du marché des entreprises chez Generali, « techniquement le projet de l'entreprise est extrêmement bien monté et économiquement viable. C'est un gage de sérieux qui permet de se projeter positivement ». Jusqu'alors, elle avait sept contrats différents pour assurer une partie de l'assemblage, poussant ses investigations hors de France : « On travaillait avec des compagnies étrangères ». Malgré cela « nous avons des « trous dans la raquette » dans certaines couvertures d'assurance ».

ACTIVITÉS EN MAL D'ASSURANCES

En cause, un manque de recul des assureurs sur les métiers innovants et l'absence de code APE pour le métier d'installateur de panneaux photovoltaïques. De

fait, « Comment demander à un assureur d'assurer un métier qui n'a pas de code APE, ni d'antériorité », s'interroge le chef d'entreprise ? Et ce malgré les six ETN (Étude de technique nouvelle) qu'elle avait passées, cette certification délivrée aux sociétés qui commercialisent des équipements d'intégration photovoltaïque sur toitures. « On nous demandait des choses qui n'étaient même pas réalisables par des laboratoires de recherche », signale le chef d'entreprise. Le problème de l'innovation est qu'ils demandaient « le plus du plus » pour « avoir des marges de sécurité ». Un préjudice qui a causé à l'entreprise un manque à gagner de 48 millions d'euros sur l'exercice 2023, qu'elle a dû décaler sur 2024. « Pour réussir à survivre, on commercialisait à l'étranger », explique ce dirigeant qui a néanmoins réalisé 20 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023.

À l'image de CréaWatt Group, certaines PME, selon leur secteur d'activité, leur degré d'innovation ou leur emplacement, peinent à se faire assurer. « Sur une activité innovante, les petites industries ne trouvent pas d'assureur », expose Bernard Cohen-Hadad, président de la CPME Paris IDF et courtier en assurances, fondateur de BCH assurances. « Il y a des activités ciblées qui ont des difficultés, voire une impossibilité de s'assurer », renchérit Mathieu Montassier. Et de citer, entre autres, les activités du bois, de la scierie, du traitement de déchets, du recyclage, du transport de voyageurs ou de marchandises ou de la location longue durée. Pour le courtier en assurances, il y a sur ces secteurs « un désengagement » des assurances qui peuvent, quand elles acceptent finalement d'assurer l'activité, appliquer « de fortes majorations ». Pourtant, « une entreprise peut difficilement travailler sans assurances. C'est une exposition trop forte », explique Régis Lemarchand. Ce que confirme Jean-Noël Gaine, qui travaille notamment avec l'État (l'entreprise équipe toutes les bases militaires françaises) et de gros industriels comme des GMS ou L'Oréal. « Nous devons être en mesure de couvrir les pertes d'exploitation, en cas de sinistre. »

ÉMEUTES, CLIMAT ET NUMÉRIQUE

Autre problème, la perte d'assurance et « le risque de ne plus être assurable », explique Bernard Cohen-Hadad. « Il y a des petites entreprises qui ne trouvent pas d'assurance, car elles ont été victimes de manière trop régulière de sinistres. » Ou quand elles trouvent un assureur, « la prime explose », affirme-t-il, prenant l'exemple d'une entreprise ayant eu

quatre fois sa vitrine brisée, l'assureur ne veut plus l'assurer car « le risque n'est plus rentable pour lui ». Les

émeutes du printemps 2023, qui ont représenté au global 700 millions d'euros d'indemnisation, interrogent ainsi les assureurs : « Est-ce que les émeutes vont se reproduire tous les ans ? Est-ce que c'est un phénomène structurel que l'on doit intégrer dans les statistiques pour mieux comprendre et tarifer le risque ? », questionne Régis Lemarchand. Indiquant que les assureurs s'assurent pour un temps limité et sur une zone limitée, il explique que dans le cas des émeutes, ils se sont retrouvés « sur un temps long et dans tous les centres urbains de France ». Ils n'avaient auparavant « jamais fait face à une telle sinistralité en France en termes d'émeutes, grèves, attentats ».

Le risque « climat » pose lui aussi question. « Sur les tempêtes, on sait qu'il va y avoir une intensification avec le scénario de dégradation du climat. Ciaran, qui a eu lieu dans l'Ouest de la France à l'automne dernier, est le premier épisode d'une série qui va ne faire que s'accroître », commente-t-il. Le coût pour le marché français ? Deux milliards de sinistres. Néanmoins, les tarifs des assurances n'augmentent pas d'autant. « Si les assureurs avaient dû répercuter le coût des remboursements qu'ils ont payés aux sinistrés, les primes auraient doublé ou quadruplé », explique Bernard Cohen-Hadad qui ajoute que les assurances font néanmoins face à une difficulté de taille : « lorsque l'on a six mois de grèves des retraites, avec des mouvements sociaux, des dégradations de vitrines et des incendies d'établissements, la sinistralité dépasse le rapport de la prime ».

Autre nouveau risque clé, le risque cyber, qui monte en force à l'approche des JO 2024. L'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) annonce « une vraie hausse ». « Cela va être un défi sur le plan de la sécurité numérique avec un nombre d'attaques qui va être relativement fort et des PME qui vont être ciblées », explique Bernard Cohen-Hadad. Pour lui, le risque vient principalement d'une erreur humaine de la part d'un fournisseur, d'un collaborateur ou d'un client. Il avertit que l'« on ne peut pas penser l'entreprise sans penser sa dimension numérique et son rapport avec les salariés dans le cadre du numérique », mettant en avant les statistiques de l'ANSSI : « une entreprise victime d'un risque cyber ferme dans les trois mois ». Or, « peu de PME sont assurées ». Pour prévenir ces cyberattaques, la clé reste la prévention. « La protection numérique dans les PME n'est pas un sujet d'assurance, c'est un sujet de prévention », avertit Régis Lemarchand. « La prévention fait ainsi l'objet d'une vigilance accrue pour réduire les risques », abonde Mathieu Montassier. D'autant que le risque est souvent sous-estimé par les chefs d'entreprise. « Seulement 48 % des dirigeants de TPE-PME expriment des craintes relatives à la sécurité des données de leur entreprise », selon les derniers chiffres de France Num, indique Bernard Cohen-Hadad. ■

“ Une
entreprise peut
difficilement travailler
sans assurances ”



Daaaaaali !

L'ÂME D'UN ARTISTE FOUUUU

Pharmacienne reconvertie dans le journalisme, Judith Rochant rencontre Salvador Dalí à plusieurs reprises pour un documentaire. Sa personnalité déteint sur le projet qui peine à aboutir. Mais peut-être tout cela n'est-il qu'un rêve ? Comment retracer la vie du peintre espagnol fantasque sans sombrer dans un académisme qui ne rendrait pas justice à son excentricité ? Tout simplement en ne la racontant pas ! Quentin Dupieux s'attache avant tout à faire ressentir l'impossibilité d'un tel portrait.

« Mon premier film s'appelait *Nonfilm, Daaaaaali !* c'est un non-biopic. On suit une journaliste qui veut l'interviewer puis faire un film sur lui mais à chaque tentative de le faire parler, il s'échappe et le film avec. C'est une boucle infinie, un jeu de piste qui file le vertige. Il est partout et nulle part. J'ai très vite senti qu'il ne fallait pas faire un film sur Dalí mais avec Dalí. Raconter Dalí à l'école de peinture, expliquer ses ambiguïtés, le filmer au travail, ça ne m'intéresse pas. J'aime presque plus le génie





de la communication que l'artiste. J'aime la manière dont il a constamment cherché à échapper à son image en jouant avec elle. Il n'aurait jamais voulu qu'on le mette dans une boîte. Il fallait s'aventurer pas loin de la folie. »

L'immense artiste résiste au cinéaste qui tente de nous faire pénétrer dans son esprit créatif en invitant cinq acteurs (six, en comptant la micro-apparition d'un inconnu) pour lui redonner vie : Gilles Lellouche, Pio Marmaï, les particulièrement hilarants Édouard Baer et Jonathan Cohen (ces deux derniers parfaits de mimétisme) et Didier Flamand en double très affaibli en fauteuil roulant. Chacun joue en symbiose, avec juste des nuances per-

sonnelles, leur présence alternant à l'écran en défiant toute logique chronologique ou spatiale.

« Ça faisait partie de mon envie de casser le biopic car tout le monde attend la performance et de voir comment untel va jouer untel. Ça peut être bluffant parfois, mais dix minutes, pas plus. En mélangeant les Dalí et en proposant à plusieurs comédiens de le jouer, ça reste ludique. On ne peut pas se lasser, on est toujours surpris. J'ai laissé chaque interprète s'emparer de son phrasé en français si particulier et j'ai cherché quelque chose d'harmonieux. Pour tout le monde, c'est deux moustaches en l'air, des grands yeux et un accent. Il a réussi à s'inventer comme un déguisement. Je voulais que le film montre ça aussi. Tout le monde est Dalí et personne ne l'est. J'avais imaginé un film très compliqué avec plus de Dalí mais certains acteurs ont lâché le projet car ils ont senti qu'ils n'avaient rien à apporter à Dalí. Ne sont restés que ceux qui, quelque part, s'étaient connectés à Dalí. C'est la première fois, je crois, qu'Édouard Baer compose un personnage. Ce roi de

l'improvisation a pris le costume en cherchant à être au plus proche du texte. Tous ont compris l'exigence du personnage, comment sa folie, sa créativité, sa mélancolie se mélangent. »

Quentin Dupieux ne cesse de jouer avec la notion du temps qui passe pour désarçonner le spectateur. Anaïs Demoustier est le cœur émotionnel du film, presque le vrai double de Dalí dans son rapport au rêve qui transcende la réalité. L'apprentie journaliste qu'elle joue s'autorise un pas de côté sur son avenir tracé d'avance en changeant de profession. À travers son parcours, le récit invite à résister au déterminisme (quitte à faire des erreurs) et à vivre ses rêves, littéralement, comme celui, interminable mais désopilant, raconté par un prêtre.

« Anaïs, c'est devenu comme ma petite sœur. De films en films, on s'est apprivoisé et on n'a plus de barrière. Diriger des comédiens, c'est toujours sur le fil. Il faut s'adapter à eux, trouver la manière de leur parler. Anaïs a compris ma manière de travailler. J'aime ce qu'elle propose, son sérieux, son sens de l'humour. C'est une comédienne qui ne se regarde pas jouer. Elle a une façon d'être dans la scène, jamais au-dessus. On la suit et elle nous permet d'avancer dans le film, même quand on ne sait plus dans quel sens il va. »

En mettant en scène l'esprit fracturé de « son » Dalí, Quentin Dupieux nous invite à plonger dans le sien qui ne serait pas plus aisé à appréhender mais en nous faisant rire. Ir-ré-sis-tible et surréaaaaaliste !

« Attention, le mot surréaliste, c'est comme l'adjectif absurde, cela ne veut plus rien dire ! Ce sont devenus des mots passe-partout qui désignent tout et n'importe quoi. Le surréalisme, c'était un courant de pensée, on ne peut pas revendiquer ce mot d'une autre époque qui ne veut plus rien dire. Moi, ce qui me gêne, c'est de mettre un mot sur des scènes dites « surréalistes ». Ça rend le procédé prétentieux. Je parle de Dalí et de Buñuel que je respecte et que j'admire beaucoup, mais je n'ai pas envie de m'approprier leur langage non plus. On fait avec les codes d'aujourd'hui, des comédiens actuels, un truc marrant qui s'adresse aux gens d'aujourd'hui. Ce n'est pas trop un regard vers le passé, j'ai l'impression. » ■

En salle le 7 février

Un film de Quentin Dupieux

Avec Anaïs Demoustier,
Gilles Lellouche, Édouard Baer

Comédie dramatique, Comédie, Drame

L'entreprise et les salariés

du côté des tribunaux

Revue de récentes décisions de justice en matière de contrôles et redressements Urssaf.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

Les textes n'interdisent pas l'envoi d'un second **avis de contrôle** en cas d'irrégularités affectant le premier. En l'espèce, il est démontré que le premier avis, qui ne contenait pas toutes les mentions requises par les textes, n'a pas été suivi d'effet, puisque l'inspecteur chargé du contrôle s'est présenté à la société le 8 novembre 2018, comme indiqué dans le deuxième avis, et non le 18 octobre 2018, comme l'avait prévu le premier avis. Ce seul fait permettait à la cotisante de comprendre que le premier avis n'avait pas été suivi d'effet. Dès lors, les irrégularités du premier avis de contrôle sont sans effet sur la régularité du contrôle effectué à compter du 8 novembre 2018 et annoncé régulièrement à la cotisante par l'envoi de l'avis avant contrôle du 17 octobre 2018, lequel comportait toutes les mentions utiles. (Aix-en-Provence, 7 novembre 2023, RG no 22/02339).

Il résulte des dispositions de l'article R. 243-59 du Code de la sécurité sociale que l'agent de l'Urssaf qui procède à un contrôle aboutissant à un redressement n'est pas tenu de joindre à ses observations communiquées à l'employeur la liste nominative des salariés concernés. (Paris, Pôle 6 - Chambre 13, 15 décembre 2023, RG n° 21/07558).

DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article R243-21 du Code de la sécurité sociale, dispositions spécifiques dérogatoires du droit commun, seul le directeur de l'organisme social chargé du recouvrement des cotisations a qualité pour accorder des délais de paiement au débiteur pour se libérer de sa dette. En conséquence, la demande de

délais de paiement pour le règlement des cotisations et contributions sociales, des pénalités et des majorations de retard est irrecevable dès lors qu'elle est formée directement auprès d'une juridiction dans le cadre de la procédure d'opposition à contrainte, sans demande préalable auprès du directeur de l'organisme de recouvrement. (Basse-Terre, Chambre sociale, 20 novembre 2023, RG n° 22/01059).

TRAVAIL DISSIMULÉ

En estimant que l'absence de **communication du procès-verbal** de travail dissimulé avait pour effet de priver le cotisant de la possibilité de répliquer utilement aux constatations et en déduisant la nullité des opérations de contrôle, le tribunal a ajouté une condition supplémentaire non prévue et la motivation de ce jugement est erronée. (Paris, Pôle 6 - Chambre 12, 15 décembre 2023, RG n° 18/04381).

Si la mise en œuvre de la **solidarité financière du donneur d'ordre** n'est pas subordonnée à la communication préalable à ce dernier du procès-verbal pour délit de travail dissimulé, établi à l'encontre du cocontractant, l'organisme de recouvrement est tenu de produire ce document devant la juridiction de sécurité sociale en cas de contestation par le donneur d'ordre de l'existence ou du contenu de celui-ci. Dès lors que le procès-verbal de travail dissimulé n'est pas produit aux débats et que le juge n'a pas été en mesure de vérifier que la société sous-traitante en cause a fait l'objet d'un procès-verbal pour délit de travail dissimulé, il doit en déduire que l'Urssaf n'était pas fondée à mettre en œuvre la solidarité financière. (Nîmes, chambre 5 pôle social, 21 décembre 2023, RG n° 22/01349, 22/01350).

MISE EN DEMEURE

La mise en demeure, invitation impérative adressée au débiteur d'avoir à régulariser sa situation dans le délai imparti, constitue une formalité substantielle qui annonce l'ouverture du recouvrement forcé des dettes de cotisations et de contributions sociales. (Amiens, Chambre 2 protection sociale, 11 décembre 2023. RG n° 22/00417). ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](https://www.annoncelegale.vie-economique.com)

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.
Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.
Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22 janvier 2024, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile

DENOMINATION : **SOMOFI**

SIEGE : Le Perrier 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

OBJET : Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés françaises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

COGERANTS :

- Monsieur Laurent MOREAU, domicilié Le Perrier 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

- Monsieur Hervé MOREAU, domicilié Route de Maraval 24430 COURSAC

CESSION DE PARTS : les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L24VE01211

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé le 8 janvier 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **GC INVEST**.

Le siège social est fixé à : TRELISSAC (24750) 51 avenue Michel Grandou.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : DIX MILLE EUROS (10'000,00 EUR) .

Les apports sont effectués de la façon suivante :

Monsieur Jean-Baptiste GOUNOU apporte : La somme de NEUF MILLE EUROS (9 000.00 EUR).

Madame Estelle CIVEL apporte : La somme de MILLE EUROS (1 000.00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Jean Baptiste GOUNOU demeurant à TRELISSAC (24750) 51 Avenue Michel Grandou.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

Le notaire.

L24VE01323



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENEUVE SUR LOT
FUMEL BOE
05.53.49.13.26
c.moulis@villeneuve-ecce.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BARS du 30/12/2023, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PHILANDROPHY**

Siège : 377 chemin du Bancut, 24210 BARS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La création et la gestion de plateformes de collectes de fonds et paiements en ligne ; La conception, la maintenance et le suivi de sites internet ; La mise en relation clients, gestion de groupements associatifs et prestations de services aux particuliers, professionnels, associations et fondations ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés,

sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur HOUTRELLE Éric, demeurant 377 chemin du Bancut, 24210 BARS

Directeur Général : Madame MELCHIOR-HOUTRELLE Nathalie demeurant 377 chemin du Bancut, 24210 BARS

POUR AVIS

Le Président

L24VE01324

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 janvier 2024, a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **GreenVolt Proumeysac**

CAPITAL : 5.000 euros divisé en 500 actions de 10 euros

SIEGE SOCIAL : 2 796, route de Proumeysac - 24260 AUDRIX

OBJET : - La production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ;

- La production d'énergie électrique par procédé photovoltaïque, la vente de ladite énergie et la location de matériel ;

- L'achat, la production, la prise à bail, la vente de toute énergie thermique et électrique, en particulier photovoltaïque.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT : GOUFFRE DE PROUMEYSSAC, Proumeysac - 24260 AUDRIX - 310 966 171 R.C.S. Bergerac

IMMATRICULATION au RCS de BERGERAC

Pour avis

L24VE01480

MODIFICATIONS

FRIMITI

Société Civile Immobilière
Au capital de 990 EUROS
Siège Social : 10, Rue de la Fontanelle
87150 CUSSAC
RCS LIMOGES : 904 912 805

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Novembre 2023, il a été décidé :

1- de transférer le siège social à compter du 25 Novembre 2023 de 10, Rue de la Fontanelle 87150 CUSSAC à ZI Goulat 24300 NONTRON.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : Le siège social est fixé à 10 Rue de la Fontanelle 87150 CUSSAC

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à ZI de Goulat 24300 NONTRON

Le reste de l'article sans changement

2- de prendre acte de la démission de ses fonctions de gérant à compter du 25 Novembre 2023 de Monsieur Mikael ANDRIEUX, Monsieur HABAY Jean-Xavier, né le 13 Octobre 1978 à Villers-Semeuse (08) demeurant le Bas Pinlot 24360 BUS-SIERE-BADIL restant seul gérant de la société.

L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence

Ancienne mention : Les premiers gérants de la société sont Monsieur HABAY Jean-Xavier et Monsieur ANDRIEUX Mikael nommés sans limitation de durée

Nouvelle mention : Le gérant de la société est Monsieur HABAY Jean-Xavier, nommé sans limitation de durée.

Le reste de l'article sans changement

La SCI FRIMITI, constituée pour une durée de 50 ans à pour objet l'acquisition, la gestion par location et l'administration de tous biens immobiliers, la vente (exceptionnelle) de tous immeubles et biens immobiliers et plus généralement toutes opérations n'affectant pas le caractère civil de la société. Elle a été constituée par des apports en numéraire de 990€. Les associés sont Mr Jean-Xavier HABAY demeurant le Bas Pinlot 24360 BUS-SIERE BADIL et la SAS CARPE DIEM Investissements dont le siège social est ZI de Goulat 24300 NONTRON immatriculée au RCS Périgueux sous le numéro 979874153

Mention sera faite au RCS de Périgueux

L24VE01192



LA MAISON DES ENTREPRISES

EURL au capital de 100 €
Siège social : 5 RUE JUNIEN BERBIER
24100 BERGERAC
RCS de BERGERAC n°823 805 569

En date du 01/01/2024, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 01/01/2024.

Ancien objet social : La société a pour objet, en France et l'étranger, la gestion de biens immobiliers et mobiliers quelqu'un soit le propriétaire, également l'organisation d'événements de toutes natures, et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant s'y rapporter directement ou indirectement.

Nouvel objet social : La société a pour objet, la gestion d'un centre d'affaires, la mise à disposition de bureaux individuels et salles de réunion. Également, la gestion d'événement pour les entreprises, réalisation de travaux de bureautique, de secrétariat pour professionnels et particuliers. La domiciliation des entreprises et des particuliers.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BERGERAC.
Pour avis
La gérance

L24VE01209



ENTREPRISE GENERALE LALANNE ET FILS
SARL

Au capital social de 100 000,00 EUR
Siège social : Les Bardes
24520 SAINT SAUVEUR

RCS BERGERAC 340 177 765

Suivant AGE en date du 22.12.23, l'assemblée générale décide nommer Monsieur Alexis LALANNE en qualité de co-gérant à compter du 01.01.24 et pour une durée illimitée.

Suivant AGE en date du 22.12.23, l'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale comme suit : ENTREPRISE GENERALE LALANNE ET FILS.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC.
Pour avis, la gérance.

L24VE01330



SOCIETE DE KONIAMBO FOBOUANO

Société civile
Au capital de 200.000€-CFP
Siège social : NOUMEA (98800),
7 rue Racine, 6^{ème} KM
RCS de NOUMEA : 129148 R.C.S.
Nouméa

AVIS MODIFICATIF

Il résulte des décisions de l'Assemblée générale des associés en date du 14 décembre 2023, les modifications suivantes :

ANCIENNES MENTIONS

SIEGE SOCIAL : NOUMEA (98800), 7 rue Racine, 6^{ème} KM

GERANTS :

- Me Jacques FERAUD
- Mme Sylviane FERAUD née SARI-DJAN

NOUVELLES MENTIONS

SIEGE SOCIAL : MONTPON-MENES-TEROL

(24700), 767 Impasse des Cent Journaux.

GERANT :

- Mme Sylviane FERAUD née SARI-DJAN

RCS de Périgieux

Pour avis, la gérance.

L24VE01360



2 rue Le Bret
24107 BERGERAC CEDEX

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FARE HAU

SCI au capital de 4 000 €
Siège social : PUYDORAT-SUD
24140 CAMPSEGRET
RCS de BERGERAC n°829 616 663

L'AGE du 31/10/2023 a décidé le transfert du siège social au 425 Route des Magniacs, 24150 LALINDE à compter du 31/10/2023.

Pour avis
La Gérance

L24VE01451



SELARL N.STUHLER NOTAIRES
12 rue Joseph et Alfred Maloubier
24450 LA COQUILLE

CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nathanaëlle STUHLER, notaire à LA COQUILLE le 17 janvier 2024 a été constaté la cession:

Par Monsieur Serge Gilles MICHAUD, demeurant à SAINT-JORY-DE-CHALAIS (24800) 956 Rte des Pâquerettes

Au profit de Monsieur Bernard Christophe MICHAUD, demeurant à SAINT-JORY-DE-CHALAIS (24800) Vauriac .

De 3000 parts sociales, valorisées à

50,00 EUR la part, du **GAEC reconnu de VAURIAC**, au capital de 91.469.41 EUR, ayant son siège social à SAINT-JORY DE CHALAIS (24800) Vauriac, immatriculé au RCS de PERIGUEUX, sous le numéro 342301835.

Nouvelle répartition des parts : La totalité des 6000 parts appartient désormais à Monsieur Bernard MICHAUD

A compter du 1^{er} janvier 2024 : Démission de Monsieur Serge Gilles MICHAUD de ses fonctions de gérant, Monsieur Bernard MICHAUD étant seul gérant

L24VE01495



SELARL N.STUHLER NOTAIRES
12 rue Joseph et Alfred Maloubier
24450 LA COQUILLE

TRANSFORMATION DE GAEC EN EARL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nathanaëlle STUHLER, notaire à LA COQUILLE, le 26 janvier 2024, il a été constaté la transformation du **GAEC RECONNU DE VAURIAC** (342 301 835 RCS PERIGUEUX) en EARL de VAURIAC, à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural. Durée : 99 ans. Capital : 91.469.41 EUR réparti en 6.000 parts; Siège SAINT-JORY DE CHALAIS (24800) Vauriac, 2846 Rte des Carrières.

Associé unique gérant : Monsieur Bernard MICHAUD demeurant SAINT-JORY DE CHALAIS (24800) Vauriac, 2846 Rte des Carrières.

Immatriculation à venir au RCS de PERIGUEUX

L24VE01496

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE MODIFICATIONS
Suivant le procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2024 de la Société **SELARL AVOCATS VICTOR HUGO**, SELARL au capital de 7.500 euros dont le siège social est 18, rue Victor Hugo, 24000 PERIGUEUX, 798 181 814 RCS PERIGUEUX :

- Le siège social de la société a été transféré du 18, rue Victor Hugo, 24000 PERIGUEUX au 1, place du Général Leclerc, 24000 PERIGUEUX à compter du 16 janvier 2024 ;

- Madame Lisa CHEVALIER-BERTOL a démissionné de ses fonctions de co-gérant de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2024 et n'est pas remplacée. En conséquence, Monsieur David BERTOL exercera seul les fonctions de gérant de la Société.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L24VE01499

CLÔTURES



Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON (Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry

Suivant délibération en date du 10 janvier 2024 les associés de la **SCM KINE**, société civile de moyens au capital social de 15 687,00 €, dont le siège social est à NONTRON (24300) Allées de Bussac immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 420 121 196, ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du 31 juillet 2023. Les comptes ont été déposés par le Liquidateur au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX. Pour avis et mention - Le Liquidateur

L23VE11020

FONDS DE COMMERCE



CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC, 34 Cours Victor Hugo, le 17.01.24, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 22/01/2024 volume 2024 N 00140.

La Société **HAIZOUR**, dont le siège est à BERGERAC, 21 rue du Colonel de Chadois, identifiée au SIREN sous le numéro 814 660 536 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

A VENDU A :
La Société **LE BARGERAC**, dont le siège est à BERGERAC, 21 rue du Colonel de Chadois, identifiée au SIREN sous le numéro 982292500 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

Le fonds de commerce de café, bar, restaurant, jeux, PMU sis à BERGERAC 21 Rue du Colonel de Chadois, lui appartenant, connu sous la dénomination sociale HAIZOUR, Chez NONO, et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC, sous le numéro 814660536.

Moyennant le prix principal de 25.000,00 € s'appliquant :
aux éléments incorporels pour 23.000,00 €

au matériel pour 2.000,00 €
La prise de possession a été fixée à compter du 17.01.2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de, Maître Sandrine BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100) 34 Boulevard Victor Hugo.

Pour insertion, Me BONNEVAL

L24VE01289



Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON (Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la SELARL «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 558 Avenue Jules Ferry, le 4 janvier 2024, enregistré à PERIGUEUX, le 15 janvier 2024, Dossier2024 00001450 référence 2404P01 2024 N 00072, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **LES PLATANES**, dont le siège est à ANTONNE -ET-TRIGONANT (24420) 6 allée des Platanes, identifiée au SIREN sous le numéro 749992848 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

A :

La Société dénommée **MATHINO VANCANES**, dont le siège est à ANTONNE -ET-TRIGONANT (24420) 6 allée des Platanes, identifiée au SIREN sous le numéro 981 902 877 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de CAMPING ET PARC POUR CARAVANES OU VEHICULES DE LOISIRS sis à ANTONNE ET TRIGONANT (24420) 6 Allée des Platanes, connu sous le nom commercial «AU FIL DE L'EAU».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT TRENTE MILLE EUROS (330 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT QUARANTE-QUATRE MILLE SEPT CENT TRENTE EUROS (144 730,00 EUR),

- au matériel pour CENT QUATRE -VINGT-CINQ MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX EUROS (185 270,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial de NONTRON (24300) ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24VE01294

REGIMES MATRIMONIAUX



SCP Sandra OUDOT et Violaine POUSSOU
Notaires associées
9B, avenue Brossard
24200 SARLAT-LA-CANEDA

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Violaine POUSSOU, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Sandra OUDOT et Violaine POUSSOU», titulaire d'un Office Notarial à SARLAT-LA-CANEDA, 9B avenue Brossard, CRPCEN 24083, le 26 janvier 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial de **Monsieur Jean Marc BOUYSSOU**, retraité, et **Madame Marie-Françoise OLEJNICZAK**, retraitée, demeurant ensemble à SARLAT-LA-CANEDA (24200) 3044 route de Négrelat Bois de l'Ange, avec déclaration d'apports par Monsieur Jean Marc BOUYSSOU, savoir :

- d'un bien immobilier sis à SARLAT-LA-CANEDA (DORDOGNE) 24200, 3040 Route de Négrelat, et par extension à VEZAC (24220), Boutifare, cadastré commune de SARLAT LA CANEDA section BW n°s 75, 76, 89, 90 et 91 et commune de VEZAC section B n°s 37, 38, 45 et 46,

- et d'un bien sis à SARLAT-LA-CANEDA (DORDOGNE) 24200, 3044 Route de Négrelat, et par extension à VEZAC (DORDOGNE), Boutifare, cadastré commune de SARLAT LA CANEDA section BW n°s 92, 95, 96 et 194, et commune de VEZAC section B n°s 35, 36, 39 et 40.

Les oppositions des créanciers s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour avis. Me Violaine POUSSOU Notaire.

L24VE01468

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 23 janvier 2024)

SAS UNI VERGT PLAISANCE LOC 24, 21 Route de Bergerac, 24380 Vergt, RCS Greffe de Périgieux 901 393 298. Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgieux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2024_2402_1012

MAGNE Dominique, Corinne, 5 rue du Général Lamy, 24800 Thiviers, RCS Greffe de Périgieux 818 525 594. Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgieux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2024_2402_1013

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : annoncelegale.vie-economique.com

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.
Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.
Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT00048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

BRET Mike, Canard, Jean-Christophe, 7 rue Eugène Leroy, 24700 Montpon-Ménestérol, RCS Greffe de Périgueux 881 242 408. Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1031

SAS VOTRE ROTISSEUR PRIMEUR, Puy d'Andrimond, 24330 Saint-Pierre-de-Chignac, RCS Greffe de Périgueux 837 534 932. Commerce de détail alimentaire sur éventaures et marchés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1035

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE
(Jugement du 23 janvier 2024)

TALBOT Fabrice, 32 avenue Charles de Gaulle, 24120 Terrasson-la-Villedieu, RCS Greffe de Périgueux 822 760 161. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1023

SARL OBJETS & SAVEURS, 18B Rue Gambetta, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 810 159 384. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1030

SAS P'TIT FAIM DE LOUP, les Rejoux, 24420 Mayac, RCS Greffe de Périgueux 848 182 812. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1033

SAS SOMCHANMAWONG, 73 bis Rue Faideau, 86300 Chauvigny, RCS Greffe de Poitiers 921 465 415. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Novembre 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1034

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 23 janvier 2024)

SARL COCOPAT, 1145 Avenue de l'Europe, Saint-Agnan, 24390 Hautefort, RCS Greffe de Périgueux 519 604 722. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1011

SARL CAMILLE ET JONATHAN, 87 Rue de L'Ancienne Gare, 24290 Aubas, RCS Greffe de Périgueux 921 969 432. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1015

JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 23 janvier 2024)

SARL ALEXANDRE BROUILLAUD, 20 Place Nationale, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 478 798 655. Coiffure. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 6 ans nommant Commissaire à l'exécution du plan Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.
2024_2402_1036

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 23 janvier 2024)

SAS MDV, 13 Avenue Louis Suder Centre Commercial, Auchan Local 21, 24430 Marsac-sur-Isle, RCS Greffe de Périgueux 832 204 234. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans nommant Commissaire à l'exécution du plan Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.
2024_2402_1026

JUGEMENT OUVRANT UNE PROCÉDURE DE TRAITEMENT DE SORTIE DE CRISE

(Jugement du 09 janvier 2024)

AUDIENCE DU 23/01/2024

Ouverture d'une procédure de traitement de sortie de crise de la société **FLCI VDL (SAS)** - RCS PERIGUEUX 894 759 570 - Rue Monplaisir - Zae de Saltgourde - commerce de vans aménagés - 24430 Marsac-sur-Isle - Date de cessation des paiements : 22/12/2023. Mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12 rue Guynemer 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L24VE01163

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

Dépôt du projet de répartition de **SARL AUTHENTIK BISTROT** - 908 132 087 RCS Angoulême - 3 place Ludovic Trarieux - restauration - 16390 Aubeter-sur-Dronne. Le projet de répartition prévu par l'article L.644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
L24VE01434

SAS VIDE GRENIER ARTISANAT 24, 11 Rue du Commerce, 24430 Marsac-sur-Isle, RCS Greffe de Périgueux 901 475 129. Commerce de détail de biens d'occasion en magasin. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1014

ROYER Jonathan, Albert, Martial, 46 rue Pierre Semard, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 907 700 876. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1016

SAS FRAJOP IMMO Excideuil, 2 Avenue André Maurois, 24310 Brantôme en Périgord, RCS Greffe de Périgueux 899 384 408. Agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1017

SAS NOMADES DE PRESSE, la Fompeyre, 24580 Plazac, RCS Greffe de Périgueux 398 671 198. Édition de journaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 Novembre 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1018

PELLETAN Fabien, 1 place Général Leclerc, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 909 829 244. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1019

SAS KEM'S BIO, 300 Rue Edouard Herriot, Appt 332, 24300 Nontron, RCS Greffe de Périgueux 949 183 248. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1020

SAS DELONGEAS SPAS & ENERGIES, 105 Route de Limoges, 24420 Antonne-et-Trigonant, RCS Greffe de Périgueux 843 855 057. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Août 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1021

CHORLET Naëlle, Isabelle, Pascaline, 11 Grand Rue, 24350 Lisle, RM 899 284 533. Production de boissons alcooliques distillées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1022

SAS LA CUEVA ARGENTA, 9 Rue des Places, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 910 138 619. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1025

SARL OLIVER'S FOOD, 11 Avenue Daumesnil, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 909 998 205. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2024_2402_1029

(Dépôt du 18 janvier 2024)

SARL EPICERIE C'EST D'ICI, 10 Avenue Jean Jaurès, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 817 637 721. Commerce d'alimentation générale. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2024_2402_1043

SARL COURT CIRCUIT, la Derame, 24600 Villeteureix, RCS Greffe de Périgueux 911 242 329. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2024_2402_1044

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 23 janvier 2024)

ALFARO Cédric, 270 rue de l'ancien lavoir, 24120 Pazayac, RM 913 704 995. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. **BOISSAVY (nom d'usage ALFARO) Severine**, 270 rue de l'ancien lavoir, 24120 Pazayac, RCS Greffe de Périgueux 507 981 017. Agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2024_2402_1024

SAS L'EPI-CE-RIE, 12 Rue de la Paix, 24800 Saint-Jory-de-Chalais, RCS Greffe de Périgueux 844 552 000. Commerce d'alimentation générale. **SCI KAT ET STEPH**, le Bourg Sud, 24800 Saint-Jory-de-Chalais, RCS Greffe de Périgueux 844 204 933. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2024_2402_1028

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 23 janvier 2024)

SARL MAZIERE, 4 Impasse Suzanne Lacorre, 24350 Tocane-Saint-Apre, RCS Greffe de Périgueux 435 085 519. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_1027

SARL VILAIN ET FILS, Peri 2 la Cropte Centre Commercial Auchan, 24430 Marsac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 810 445 601. Réparation de chaussures et d'articles en cuir. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_1032

SAS ARV RENOV, le Bourg St Michel de Riviere, 24490 La Roche-Chalais, RCS Greffe de Périgueux 882 778 830. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_1037

SAS SOCIETE NOUVELLE NONTON ADAPTATION, Route de Saint-Pardoux-la-Rivière, 24300 Nontron, RCS Greffe de Périgueux 814 849 618. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_1038

SCI SC PONTCHONNIERE, Boulevard des Saveurs Cré@vallée Nord, 24660 Coulouneix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 535 352 827. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_1039

SAS BOULANGERIE DELAGE, 4330 Route de Hautefort, La Bertrande-Le Change, 24640 BASSILLAC ET AUBEROCHE, RCS Greffe de Périgueux 820 872 919. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_1040

Société d'économie mixte à opération unique SOCIETE RIBERACOISE D'ABATTAGE, Rue André Cheminade, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 821 370 780. Transformation et conservation de la viande de boucherie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_1041

(Jugement du 09 janvier 2024)

AUDIENCE DU 09/01/2024

Clôture pour insuffisance d'actifs de **MME SOARES DA SILVA Maria, Fatima** - 809 250 715 RCS Libourne - 5 bis Lieu-dit Reyraud du Moulin - commerce de détail et de biens d'occasion en magasin 33230 Les Eglisottes et Chalaures L24VE01160

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS



Liliane Da Ponte-Cuby
13 avenue de la Candélie
Place de Lattre de Tassigny
47510 Foulayronnes
05.53.99.47.00.
officedefoulayronnes.47072@notaires.fr

Durée : 99 ans

Capital : 100 euros

Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal selon l'article L. 311-1 du Code rural. Toute activité de négoce de tous produits et denrées alimentaires, produits de la fermes et régionaux, vin et spiritueux ; Toutes activités de prestation de services, travaux agricoles ; Fabrication et commercialisation denrées alimentaires, conserves et dérivés, gîtes, repas à la ferme.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- Présidente : M. VANHAEZEBROUCK Jérémy demeurant à 4675 route de calfet - Roque blanche - 47140 PENNE D'AGENNAIS.

- Directeur Général : Mme BOFFERON Elvynne, demeurant à 4675 route de calfet - Roque blanche - 47140 PENNE D'AGENNAIS.

La Société sera immatriculée au RCS AGEN. POUR AVIS L24VE01258

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Liliane DA PONTE-CUBY, Notaire Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL DA PONTE», titulaire d'un Office Notarial à FOULAYRONNES 13 Avenue de la Candélie et Place de Lattre de Tassigny, le 20 décembre 2023, en cours d'enregistrement, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : **SCI LENNY & CO.**

Siège social : VILLENEUVE-SUR-LOT (47300), 1113 route de Pech de Rayssac.

Durée : 99 années

Capital social : TROIS CENTS EUROS (300,00 EUR).

Apport en numéraires exclusivement.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les co-gérants sont nommés sans limitation de durée

Monsieur Jean-Yves RABES, en congés parental, époux de Madame Virginie Sandra AUDOIRE, demeurant à LE TEMPLE-SUR-LOT (47110) 11152 route d'issac.

Monsieur Xavier William BONNAFOUS, préparateur de commande, demeurant à LE TEMPLE-SUR-LOT (47110) 1152 route d'issac.

Madame Anaïs Nelly Denise ARNOUX, employée logistique, demeurant à LE TEMPLE-SUR-LOT (47110) 1152 route d'issac.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de

Pour avis

Le notaire.

L24VE01193



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENEUVE SUR LOT
FUMEL BOE
05.53.49.13.26
c.moulis@villeneuve-ecce.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/01/2024, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **VANBOFF**

Siège : 1062 Route Catus de bajol - Es-trade bas - 47140 PENNE D AGENAIS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Séverine DELAGE-RECONDO, Notaire associé à MEZIN (47170), 8 Bd Armand Fallières, le 17.01.2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est : RMJM
Forme : Société civile immobilière
Le capital social est fixé à la somme de : 869 535,00 euros

Le siège social est fixé à : LAMONTJOIE (47310), 1 Rue du Sergent

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Durée : 99 ans

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Raymond MAZERET, né à AGEN (47000), le 18.01.1963, demeurant à LAMONTJOIE (47310), 1 Rue du Sergent.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis
Le Notaire.

L24VE01270

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC
SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](https://www.annoncelegale.vie-economique.com)

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.
Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.
Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT00048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>



SCI GOOD WAVES
Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 2120 Route de Pécau
47240 BON ENCONTRE

AVIS DE CONSTITUTION

Le 29/01/2024, avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI GOOD WAVES
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE SOCIAL : 2120 Route de Pécau
47240 BON ENCONTRE.

OBJET :
- L'acquisition d'une maison d'habitation située au 29 Rue de la Pastourelle sur la commune de Boé (Lot et Garonne), et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, ou par l'achat et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

DUREE : 99 années
GERANCE :
Monsieur ANZELIN Jean-Philippe, demeurant 2120 Route de Pécau 47240 BON ENCONTRE ;

Madame MENDES Patricia, 6 Rue des Jonquilles 47550 BOE ;
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 euros

CESSION : Les parts sociales sont cessibles après agrément de l'ensemble des associés.

Mention au RCS d'AGEN.
Pour avis,

L24VE01363

Aux termes d'un ASSP en date du 31/01/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **REDEN NEWCO**
Objet social : La production d'électricité par l'exploitation d'installations photovoltaïques.

Siège social : ZAC des Champs de Lescaze, 47310 ROQUEFORT
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Président : REDEN INVESTMENTS FRANCE, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social ZAC DES CHAMPS DE LESCAZE, 47310 ROQUEFORT, RCS d'AGEN n°951 411 818

Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

L24VE01401



DLM
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : 37 PLACE DU 14 JUILLET
47000 AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société, en date du 22/01/2024, présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : DLM
FORME : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
CAPITAL : 100 euros
SIEGE SOCIAL : 37 Place du 14 juillet
47000 AGEN.

OBJET : Toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, administrative, financière, comptable ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ;

DUREE : 99 années
PRESIDENCE : - LYNCH David demeurant au 14 Chemin de Bellevue 47240 BON ENCONTRE.

CESSION D'ACTION : Les actions sont librement cessibles.

IMMATRICULATION : au RCS d'AGEN.
Pour avis,

L24VE01402



RENOVA
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 3 000 euros
Siège social : 775 Rue de la Gare
47550 BOE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 01/02/2024 à Boé, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RENOVA
Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 775 Rue de la Gare 47550 Boé.

Objet : Electricité générale, Climatisation, Plomberie ;

Durée : 99 années à compter de la date de l'immatriculation au RCS
Capital social : 3 000 euros

Clauses restreignant la libre cession des parts sociales : La cession de part entre associés est libre. Un agrément est nécessaire pour les autres cas.
Gérant : - Monsieur VANTHUYNE An-

thony, demeurant au 775 Rue de la Gare 47550 Boé, né le 25 Juin 1994 à LILLE (59), Mention au RCS de AGEN.
Pour avis,

L24VE01406

MODIFICATIONS



SELARL DAVASSE
POUJADE
Notaires associés
8 rue du Palais
47200 MARMANDE

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : SCI DU BERTRAND.
Forme : SCI. Capital social : 290 000 euros. Siège social : 2 rue Saint Joseph 47700 CASTELJALOUX. RCS d'AGEN 814286340. Aux termes de l'AGE en date du 20 décembre 2023, les associés ont décidé, à compter du 20 décembre 2023, de transférer le siège social à 70 Chemin de Darguense 47250 ARGENTON. Mention sera portée au RCS d'AGEN. Pour avis, la gérance

L24VE00984



SELARL DAVASSE
POUJADE
Notaires associés
8 rue du Palais
47200 MARMANDE

SCI DU BERTRAND

SCI au capital de 290 000 €
Siège social : 2 RUE SAINT JOSEPH
47700 CASTELJALOUX
RCS d'AGEN n°814 286 340

L'AGE du 20/12/2023 a décidé à compter du 20/12/2023 de rendre effective la démission de Mme GAUTIER Danielle aux fonctions de co-gérante.

Modification au RCS d'AGEN
Pour avis
La gérance

L24VE00988



MARES
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 5 rue Bouaké
47300 Villeneuve sur Lot
323611087 RCS Agen

AVIS DE FUSION

Suivant une délibération en date du 26.12.2023, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MARES, sus désignée,

ont approuvé le projet de fusion établi le 20.11.2023 avec METHA, société absorbée, SAS au capital de 80850 euros, ayant son siège social au 5 rue Bouaké 47300 Villeneuve sur Lot, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 490742848 RCS Agen, et les apports effectués.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01.01.2023, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par METHA depuis le 01.01.2023 et le 26.12.2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de MARES et considérées comme accomplies par MARES depuis le 01.01.2023. En conséquence aux termes de sa délibération du 26.12.2023, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MARES a modifié les articles 6 et 7 des statuts, relatifs aux apports et au capital social ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

6- Apports
«Lors de la constitution, il a été fait apport d'une somme de 350 000 Francs soit 53 357,16 Euros, représentant des apports en numéraire.

Par ailleurs, il a été apporté à la Société, depuis sa constitution, à titre d'augmentation de capital :

En date du 29 juin 1999, le capital social a été augmenté d'une somme de 210 000 Francs soit 32 014,29 Euros par prélèvement sur le poste «Autres réserves» pour le porter à 560 000 Francs soit 85 371,45 Euros.

En date du 29 juin 2011, le capital social a été augmenté d'une somme de 95 957 Francs soit 14 628,55 Euros par prélèvement sur le poste «Autres réserves» pour le porter à 655 957 Francs soit 100 000 Euros.»

Le paragraphe suivant a été rajouté :
Suite à la fusion par voie d'absorption en date du 26.12.2023, avec effet rétroactif au 01.01.2023 entre la société MARES et la société MHETA, la société METHA, société absorbée, a apporté son patrimoine évalué à la somme nette totale de 86 194 euros.

7 - Capital social
Ancien capital : 100 000 euros
Nouveau capital : 186 805,42 euros
Le paragraphe sera rédigé comme suit :

«Le capital social est fixé à la somme de 186.805,42 euros.

Il est divisé en 18.296,31 actions de 10,21 euros chacune entièrement libérées»

Les actifs apportés se sont élevés à 142236 euros pour un passif pris en charge de 56042 euros. La société absorbante inscrira la contrepartie des apports de la société absorbée en report à nouveau.
Pour avis, le président

L24VE01221



METHA
SAS au capital de 80 850 euros
Siège social : 5 rue Bouaké
47300 Villeneuve sur Lot
490 742 848 RCS Agen

Aux termes d'une décision collective des associés du 26.12.202, les associés de MARES, société absorbante, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, ayant son siège social 5 rue Bouaké 47300 Villeneuve sur Lot, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 323 611 087, ont approuvé le projet de fusion établi le 20.11.2023 avec METHA, société absorbée et les apports effectués.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 26.12.2023.

METHA, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis, le président

L24VE01223



SAS VALIERE ENERGIES
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
220 Chemin de Saint Julien
47270 PUYMIROL
RCS AGEN 914 491 717

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de la décision du 15 décembre 2023, l'Assemblée Générale a décidé, le transfert du siège social de «220 Chemin de Saint Julien 47270 PUYMIROL» à «555 Route du Pech Redon 47270 PUYMIROL», à compter du 15 Décembre 2023.

Pour avis,
Mention en sera faite au RCS d'AGEN.
M. VALIERE Damien, Président

L24VE01339

[WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM](https://www.vie-economique.com)



SCI VALIERE PATRIMOINE
Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros
220 Chemin de Saint Julien
47270 PUYMIROL
RCS AGEN 914 488 606

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de la décision du 15 décembre 2023, l'Assemblée Générale a décidé, le transfert du siège social de «220 Chemin de Saint Julien 47270 PUYMIROL» à «555 Route du Pech Redon 47270 PUYMIROL», à compter du 15 Décembre 2023.

Pour avis,
Mention en sera faite au RCS d'Agen.
M. VALIERE Damien, Gérant
L24VE01340



MENTH'ALLO

Société à responsabilité limitée au capital de 7 625 euros
Siège social : 65 Avenue Jean Jaurès - 47200 MARMANDE
334 557 493 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} novembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MENTH'ALLO a décidé de transférer le siège social du 65 Avenue Jean Jaurès, 47200 MARMANDE au 71 Avenue Jean Jaurès, 47200 MARMANDE à compter dudit jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis
La Gérance
L24VE01351



Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associée unique de la société **SECURITE ET CONDUITE**, SAS au capital de 30 000 euros, ayant son siège social sis 39, Boulevard Fourcade, 47200 MARMANDE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 352 787 428 RCS AGEN, a décidé de nommer Monsieur David PUJOL, demeurant 78, Route de Marmont Pachas, 47310 LAPLUME, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Christian MARCVALTER-ZANELLO, démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président
L24VE01352

BC IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 Rue Mauzac, 47240 CASTELCULIER
978 434 314 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 22 janvier 2024, l'Associé unique a pris acte de la démission de Mr Philippe CIAPONI de ses fonctions de Directeur Général à compter du 31 décembre 2023 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS
Le Président
L24VE01411



Aux termes du procès-verbal en date du 27 novembre 2023 de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SOCIÉTÉ MEDICALE AGENAISE, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins cardiologues au capital de 1 462 500 euros, ayant son siège social sis 1 Rue du Docteur et Madame DELMAS - 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 812 714 863 RCS AGEN, et du procès-verbal de la gérance en date du 31 décembre 2023, le capital social a été réduit d'une somme de 146 250 euros, pour être ramené de 1 462 500 euros à 1 316 250 euros par rachat et annulation de 225 parts sociales appartenant à certains associés.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 462 500 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 316 250 euros

Pour avis
La Gérance

L24VE01416



S.A.S. 2D1
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : AVENUE DU MIDI 47000 AGEN
RCS AGEN : 514 188 796

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une AGE du 05/01/2024, l'alinéa 1 est supprimé et remplacé par ce qui suit dans l'article 2 «Objet social» : «Conseils pour affaires et autres conseils de gestion.

Toutes prestations de services d'assistance, d'études et de conseils en matières financière, économique, organisationnelle, comptable, administrative, juridique ou autre au profit de toutes entreprises, et de tous professionnels.

La gestion, l'administration, l'exploitation, l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que la cession desdits immeubles.»

Le reste de l'article demeure inchangé.
Mention au RCS d'Agen.

Pour avis,
L24VE01533

DISSOLUTIONS

MON EGRIN. SARL en liquidation au capital de 7 000 €. Siège : Clos de BARDY, 47500 FUMEL. 533 461 794 RCS AGEN. L'AGE réunie le 23/01/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M Christophe HUGUET, demeurant 16 Lotissement Laboulbene, 46700 MAUROUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé CLOS DE BARDY 47500 FUMEL, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

L24VE01275

FONDS DE COMMERCE



SELARL ANNE-LAURE ANGLADE
Place José Bès - BP 24
47700 CASTELJALOUX
05 53 93 01 30
annelaure.anglade@notaires.fr

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne-Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, le 30 janvier 2024, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Gabriel Adrien PIAC, époux de Madame Isabelle DUBOURG, demeurant à LEYRITZ-MONCASSIN (47700) 3571 route de Razimet lieudit Château du Bouchet,

A : La Société dénommée **GARAGE RUFFIER**, dont le siège est à CASTELJALOUX (47700) 1, avenue de Marmande, identifiée au SIREN sous le numéro 982781676 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

Désignation du fonds : fonds de commerce de mécanique entretien de tous véhicules, réparation de pneumatiques, station-service, dépannage, dépôt vente de véhicules, vente de véhicules neufs et d'occasion, pneumatiques et accessoires sis à CASTELJALOUX (47700), lieudit la Ville-route de Marmande, connu sous le nom commercial GARAGE DE LA PISCINE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour SIX MILLE EUROS (6 000,00 EUR), au matériel pour TRENTE-QUATRE MILLE EUROS (34 000,00 EUR).

Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé à compter du 30/01/2024 et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L24VE01445

REGIMES MATRIMONIAUX



OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES
45 rue des Vignes
47300 Villeneuve-sur-Lot

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Céline GRASS DARQUE, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, CRPCEN 47044, le 29 janvier 2024, a été effectué un apport de biens propres appartenant à Monsieur ROYER à la communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Robert Henri Joseph ROYER, Retraité, et **Madame Renée Jeanne Alice LECATHELINAIS**, Retrai-

tée, demeurant ensemble à MONSEMPRON-LIBOS (47500) 604 route de Bridé.

Monsieur est né à LE MANS (72000) le 1^{er} août 1948,

Madame est née à SAINT-GERMAIN -SUR-SEVES (50190) le 14 octobre 1941.

Mariés à la mairie de MONSEMPRON-LIBOS (47500) le 14 octobre 2006 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Bien apporté

Apport de biens propres

Monsieur Robert Henri Joseph ROYER déclare apporter :

Désignation

A MONSEMPRON-LIBOS (LOT-ET-GARONNE) 47500, Lieu-dit BRIDE,

Section N° Lieudit Surface

AO 492 604 RTE DE BRIDE00 ha 78 a 57 ca

AO 42 BRIDE 00 ha 00 a 07 ca

AO 43 BRIDE 00 ha 13 a 81 ca

AO 349 BRIDE 00 ha 31 a 92 ca

AO550 BRIDE 00 ha 01 a 22 ca

Total surface : 01 ha 25 a 59 ca

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24VE01216



SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Séverine DELAGE-RECONDO, Notaire associé à MEZIN (47170), 8 Bd Armand Fallières, CRPCEN 47042, le 29.01.2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Claude Yvan DULONG, retraité, et **Madame Marie-Rose BIANCO**, retraitée, demeurant ensemble à MONCRABEAU (47600), au lieudit «Couscouilla».

Monsieur est né à NERAC (47600), le 12.05.1948. Madame est née à MARAMBAT (32190), le 5.09.1950.

Mariés à la Mairie de MONCRABEAU (47600), le 25.07.1972 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union conjugale.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

L24VE01301

POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

AUTRES ANNONCES



OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES
 45 rue des Vignes
 47300 Villeneuve-sur-Lot

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION
 Article 1007 du Code civil
 Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
 Suivant testament olographe en date du 28/03/2002,
Mr Roger Georges Jean VALLEE, en son vivant retraits, demeurant à SAINT-SYLVESTRE/LOT (47140) 4 rue Arnaud Daubasse.
 Né à DEOLS (36130), le 15 février 1936.
 Veuf de Mme Monique LAUTRETTE et non remarié.

Décédé à VILLENEUVE/LOT (47300) le 16/01/2024.
 A consenti un legs universel.
 Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Bruno ROLLE, notaire de la Société : « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial » ayant son siège à VILLENEUVE/LOT, 45 rue des Vignes, le 26 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
 Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Zoé SEILLER, notaire à TOULOUSE, référence CRPCEN : 31178, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
 En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
 L24VE01159

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
 Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](https://www.annoncelegale.vie-economique.com)

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.
Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.
 Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

65. HAUTES-PYRÉNÉES

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1^{er} février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.
 Dénomination : **AP²**.
 Capital : 5.000 euros.
 Siège : 5, route de Toulouse - 65200 BAGNÈRES DE BIGORRE.
 Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, confiserie, chocolatier, glacier, restauration rapide, traiteur, épicerie fine, vente de produits régionaux et salon de thé.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
 Président : Madame Aurélie AN-DRADES épouse RAMI demeurant à CIEUTAT (65200), 17 bis, rue Eth Hailla.
 Directeur général : Monsieur Paul RAMI demeurant à CIEUTAT (65200), 17 bis, rue Eth Hailla.
 Admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux décisions collectives et droit de vote : sous réserve de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.
 Droit de préemption : Toute cession d'actions doit respecter le droit de préemption prévu au profit des associés.
 Clause d'agrément : Toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de la société donné à la majorité des deux tiers des voix des associés.
 Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES.
 L24VE01426

ANNONCES MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FHBX
 Me Sylvain HUSTAIX
 Administrateurs Judiciaires Associés
 76 cours Georges Clemenceau
 33000 Bordeaux
www.fhbz.eu
 e-mails : juliette.bardet@fbxz.eu

RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier
 Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain Hustaix
 Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves
 Eric Samson Théophile Fornacciari

SASU LAMARQUE SOGY BOIS
 Exploitation forestière, scierie et rabotage de bois, fondée en 1895

Redressement judiciaire du 03/11/2023

- Activité : sciage, rabotage de bois (pin maritime), activité de négoce (distribution exclusive de bois rares), fabrication et commercialisation de parquets, lambris, lames de terrasse, moulures
- Certifiée PEFC, FSC, NIMP15
- Chiffre d'affaires au 31/12/2022 (exercice clos) : 12.173.808,94 €
- Sites d'exploitation : 306 rue d'Albret et 506 avenue de Brassenx 40110 YGOS-SAINT-SATURNIN
- Effectif total : 78 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 26 février 2024 à 12h.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FHBX
 Me Sylvain HUSTAIX
 Administrateurs Judiciaires Associés
 76 cours Georges Clemenceau
 33000 Bordeaux
www.fhbz.eu
 e-mails : juliette.bardet@fbxz.eu

RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier
 Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain Hustaix
 Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves
 Eric Samson | Théophile Fornacciari

SAS BAM & CO
 Magasins sous concession d'enseigne TARA JARMON et multimarque

Redressement judiciaire du 06/12/2023

- Activité : Société spécialisée dans la vente au détail de vêtements et accessoires, via l'exploitation de deux boutiques l'une en concession d'enseigne TARA JARMON et l'autre en multimarque
- Sites d'exploitation : 18 Cours de l'Intendance 33000 BORDEAUX, et Centre Commercial Rives d'Arcins, rue des frères Lumières 33130 BEGLES
- Chiffre d'affaires au 30/09/2022 (exercice clos) : 496.997 €
- Chiffre d'affaires au 30/09/2023 (provisoire) : 541.425 €
- Effectif total : 4 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 27/02/2024 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

LA VIE ÉCONOMIQUE
 DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS - SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex - SIRET 353 502 644 00019 • Directeur de la publication : Guillaume LALAU • Directeur délégué : Nicolas THOMASSET • Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET • Direction artistique : David PEYS • Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD, Noëlie SANZ & Raphaëlle MOURET • Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE • Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH, Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT, Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU, Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON, Vincent BIARD, Hermance HITTE, Bérengère BOSI, Maxime FAYOLLE, Charlène LERMITE, Marie LEMAÏTRE & Marie-Amélie HUSSON • Photographe : Louis PIQUEMIL • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUÏTIER • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle MORFEA • Assistante communication digitale : Magalie RICCIETTI • Responsable annonces légales : Emmanuelle GESLAIN • Direction financière et administrative : Katia DE STEFANO • Responsable comptable : Florence MANOEUVRIER • Service abonnement : Catherine DEPETRIS • Service comptabilité : Élodie VIGNEAU • Service commercial annonces légales : Christophe CLERTEAU • PUBLICITÉ Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com
 • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le mercredi
 • Impression : ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS) • Commission paritaire n° 1027182705 ISSN 2729-0034 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 €
 • Membre RésoHebdoEco



Taux d'intérêt légal

1^{er} semestre 2024

Pour le premier semestre 2024, le taux d'intérêt légal s'établit à 8,01 % pour les créanciers particuliers et 5,07 % pour les créanciers professionnels.

Le taux de l'intérêt légal constitue la référence pour le calcul des intérêts dus par un débiteur en cas de retard de paiement. Il est déterminé en fonction du taux moyen du crédit et du taux refi (taux de refinancement de la Banque centrale européenne). Deux taux sont fixés chaque semestre, l'un pour les créanciers professionnels, l'autre pour les créanciers particuliers (peu importe le statut du débiteur, professionnel ou particulier).

Au premier semestre 2024, les taux de l'intérêt légal sont les suivants :

- pour les créanciers professionnels, le taux est de 5,07 % (contre 2,06 % au premier semestre 2023 et 4,22 % au second) ;

- pour les créanciers particuliers (personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels), le taux légal est de 8,01 % (contre 4,47 % au premier semestre 2023 et 6,82 % au second).

Le taux d'intérêt légal est un taux annuel. Le calcul doit être effectué pour chaque semestre en fonction du

nombre de jours de retard dans le semestre sur 365 jours (y compris pour une année bissextile telle que 2024).

TAUX MAJORÉ

Lorsque la somme est due à la suite d'une décision de justice, le taux d'intérêt légal est majoré de cinq points si le paiement n'est pas effectué dans les deux mois suivant la date d'application du jugement (date d'expiration des voies de recours ou date de la signification du jugement en cas d'exécution provisoire). Pour le premier semestre 2024, le taux majoré s'établit donc à 10,07 % si le créancier est un professionnel, et à 13,01 % si le créancier est un particulier.

PÉNALITÉS DE RETARD ENTRE PROFESSIONNELS

Entre professionnels, le montant des pénalités de retard de paiement est fixé dans les conditions générales de vente, les factures ou tout autre document commercial. Le taux des pénalités de retard ne peut être inférieur à trois fois le taux légal, soit 15,21 % pour le premier semestre 2024. En absence de convention, le taux des pénalités est égal au taux refi de la Banque centrale européenne majoré de 10 points, soit 14,50 % depuis le 14 septembre 2023. S'y ajoute l'indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros par facture. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+ 5,97 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2024 : 3 864 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
VOITURES PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	DÉCEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,16	118,39	+ 3,7 %
INDICE HORS TABAC	113,42	117,50	+ 3,6 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
4 ^e TRIMESTRE 2023	142,06	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,65 €		1 766,96 €	

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 677,47	1,8%	1,8%	15,7%	7 677,47	7 318,69	France
SBF 120	5 818,30	1,5%	1,5%	14,3%	5 818,30	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 662,70	3,1%	3,1%	19,3%	4 662,70	4 403,08	Europe
S&P 500	4 928,88	3,3%	3,3%	24,8%	4 928,88	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 507,88	4,1%	4,1%	51,5%	17 596,27	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 666,31	-0,9%	-0,9%	3,9%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	16 972,34	1,3%	1,3%	18,0%	16 972,34	16 431,69	Allemagne
SMI	11 443,13	2,7%	2,7%	3,2%	11 443,13	11 137,79	Suisse
NIKKEI	36 065,86	7,8%	7,8%	29,1%	36 546,95	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 830,53	-4,9%	-4,9%	-8,3%	2 974,94	2 756,34	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,50	3,1%	3,1%	50,0%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,88	-6,5%	-6,5%	-11,2%	9,65	8,88	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	6,95	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,48	-5,7%	-5,7%	139,8%	2,85	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	56,00	-13,2%	-13,2%	1,6%	65,00	56,00	2,6%
DOCK.PETR.AMBES AM	494,00	4,7%	4,7%	9,3%	494,00	470,00	7,7%
EAUX DE ROYAN	85,00	-6,6%	-6,6%	-1,2%	91,00	84,00	7,2%
EUROPLASMA	0,002	-54,7%	-54,7%	-99,8%	0,005	0,002	-
FERMENTALG	0,46	50,7%	50,7%	-71,6%	0,49	0,27	-
GASCOGNE	3,51	-3,6%	-3,6%	-10,7%	3,64	3,42	-
GPE BERKEM	3,10	1,3%	1,3%	-41,4%	3,68	3,04	-
GPE PAROT (AUTO)	8,20	-0,6%	-0,6%	288,6%	8,30	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,22	-11,0%	-11,0%	-54,5%	12,70	10,76	-
HUNYVERS	14,00	0,0%	0,0%	19,7%	14,25	13,95	-
I.CERAM	2,54	-12,4%	-12,4%	-77,9%	3,24	2,54	-
I2S	6,30	8,6%	8,6%	0,0%	6,30	5,10	2,2%
IMMERSION	2,02	4,1%	4,1%	-57,4%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,08	17,2%	17,2%	-54,7%	0,08	0,06	-
KLARSEN DATA	2,68	-1,5%	-1,5%	38,1%	3,38	2,60	-
LECTRA	32,70	4,6%	4,6%	-4,0%	33,20	29,15	1,5%
LEGRAND	90,28	-4,1%	-4,1%	14,5%	94,10	89,28	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,86	-1,1%	-1,1%	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,25	19,0%	19,0%	0,0%	0,25	0,20	-
OENEO	11,75	-8,9%	-8,9%	-14,5%	12,90	11,40	3,0%
POUJOULAT	15,75	-4,5%	-4,5%	-30,3%	16,50	14,65	2,0%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	4,10	16,5%	16,5%	8,5%	4,34	3,45	-
VALBIOTIS	4,20	-16,0%	-16,0%	18,3%	5,12	4,20	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Ariège Destination ski aussi !

Les six stations des Pyrénées Ariégeoises accueillent les skieurs avec des pistes ouvertes à la fois aux débutants et aux plus expérimentés. Avec des activités toujours plus originales, la destination ski se mue aussi en destination montagne.

Par Charlene LERMITE

Avec leurs 193 km de pistes, les Pyrénées Ariégeoises entament la saison hivernale avec enthousiasme. Les 6 stations accueillent les skieurs de tous niveaux, des plus débutants aux plus expérimentés. À Ax-3-Domains, les amateurs de glisse les plus avertis peuvent tester la Tute ou tremplin, une piste noire puis rouge qui offre de fortes sensations. Dans la même veine, à Guzet, la piste noire Freychet offre une vue panoramique sur les sommets alentour. Les débutants ne sont pas en reste, la station d'Ascou propose de leur apprendre le ski gratuitement et en un week-end. Ce dispositif ouvert à tous comprend un nombre de places limité.

LES ACTIVITÉS PRENNENT DE LA HAUTEUR

Une nouvelle vue panoramique a été installée à Ax-3-Domains, au Saquet à 2 100 mètres d'altitude. Elle est

LES STATIONS DE L'ARIÈGE EN CHIFFRES :

544 833 journées ski par an
658 jours d'ouverture cumulés
46 emplois permanents
355 emplois saisonniers

à la fois accessible aux skieurs et aux piétons. Dans la même station, le restaurant du Louzat crée l'événement avec des soirées en altitude et une vue imprenable sur les Pyrénées depuis la terrasse. La redescente se fait à ski encadré par des pisteurs et des motoneiges. Dans la station de Guzet, un instructeur propose de coupler glisse et parapente. Avec son parapente biplace, le décollage s'effectue face au massif du mont Valier ou depuis le cirque de Cagateille.

GOLF ET TRÂÎNEAU À CHEVAL

Pour d'autres expériences sans chausser les skis, le site nordique de Beille accueille un golf sur neige de neuf trous à 2 000 mètres d'altitude. Cette activité originale est mise en place pour fêter la fin de saison. À Roumengoux, Sylvain Salaméro, un éleveur de chevaux mérens et castillonnais propose du ski-joëring, une activité ludique où le cheval tire le skieur. Pour les plus aventureux, sur le plateau de Beille, des nuits originales en igloo ou sous une yourte sont possibles dans le village nordique Angaka, avec découverte du traîneau à cheval et des raquettes nocturnes au programme. Et, pour ceux qui préfèrent les activités plus cosy, direction les Bains du Couloubret, qui, avec leurs bains chauds et froids, offrent aussi de nouveaux soins dont de la réflexologie plantaire. ■